

Année : 2020

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
 Nom de l'installation : STATION LE CHENE

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Détail :

Date	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
11/05/20	ANCY-DORNOT	STATION LE CHENE	C	C
02/10/20	ANCY-DORNOT	STATION LE CHENE	C	C
14/10/20	ANCY-DORNOT	STATION LE CHENE	C	C

Détail	AS µg/L	CDT25 µS/cm	CTF n/(100mL)	ECOLI n/(100mL)	FMG mg/L	NO3 mg/L	PH unité pH	STRF n/(100mL)	TH °f	TURBNFU NFU
11/05/2020		494,00	0,00	0		3,00	7,70	0	25,90	0,35
02/10/2020	0,61	793,00	2,00	0	0,11	14,00	6,90	0	40,50	0,36
14/10/2020		500,00	0,00	0			7,50	0		0,21

Nom de l'unité de gestion : GRAVELOTTE - VALLEE DE L'ORNE S.I.E
Année : 2020
Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
Nom de l'installation : STATION PUITES ANCY

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Détail :

Date	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
10/07/20	ANCY-DORNOT	STATION PUITES ANCY	C	C
10/08/20	ANCY-DORNOT	STATION PUITES ANCY	C	C

Détail	CDT25 μS/cm	CTF n/(100mL)	ECOLI n/(100mL)	NO3 mg/L	PH unité pH	STRF n/(100mL)	TH °f	TURBNFU NFU
10/07/2020	496,00	0,00	0	3,70	7,30	0	26,70	0,23
10/08/2020	855,00	0,00	0	12,00	7,00	0	42,20	0,28

Nom de l'unité de gestion : GRAVELOTTE - VALLEE DE L'ORNE S.I.E

Année : 2020

 Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
 Nom de l'installation : STATION ROSSELANGE

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Détail :

Date	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
27/04/20	ROSSELANGE	STATION DE TRAITEMENT	C	C
09/06/20	ROSSELANGE	STATION DE TRAITEMENT	C	C
25/11/20	ROSSELANGE	STATION DE TRAITEMENT	C	C

Détail	AS µg/L	CDT25 µS/cm	CTF n/(100mL)	ECOLI n/(100mL)	FMG mg/L	NO3 mg/L	PH unité pH	STRF n/(100mL)	TH °f	TURBNFU NFU
27/04/2020		663,00	0,00	0		2,40	7,40	0	36,00	0,19
09/06/2020	0,16	675,00	0,00	0	0,00	1,70	7,20	0	36,80	0,15
25/11/2020		635,00	0,00	0		1,60	7,60	0	35,90	0,28

Année : 2020

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
 Nom de l'installation : ANCIENNE BROUCK ET NOUVELLE

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Détail :

Date	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
06/01/20	AMNEVILLE	MAIRIE RUE DES ROMAINS	C	C
06/01/20	CLOUANGE	PLACE JOFFRE	C	C
06/01/20	VITRY-SUR-ORNE	RUE DE THIONVILLE BARRIERE	C	C
15/01/20	AMNEVILLE	MAIRIE RUE DES ROMAINS	C	C
15/01/20	CLOUANGE	PLACE JOFFRE	C	C
15/01/20	VITRY-SUR-ORNE	RUE DE THIONVILLE BARRIERE	C	C
29/01/20	MONDELANGE	RUE DE METZ	C	C
29/01/20	MONDELANGE	RUE DE METZ	C	C
05/02/20	AMNEVILLE	MAIRIE RUE DES ROMAINS	C	C
05/02/20	GANDRANGE	RUE JOST	C	C
05/02/20	MONDELANGE	MAIRIE RUE DU PONT	C	C
20/03/20	AMNEVILLE	MAIRIE RUE DES ROMAINS	C	C
26/03/20	CLOUANGE	PLACE JOFFRE	C	C
26/03/20	MONDELANGE	RUE DE METZ	C	C
26/03/20	RICHEMONT	MAIRIE	C	C
26/03/20	VITRY-SUR-ORNE	RUE DE THIONVILLE BARRIERE	C	C
15/04/20	AMNEVILLE	MAIRIE RUE DES ROMAINS	C	C
20/04/20	MONDELANGE	MAIRIE RUE DU PONT	C	C
22/04/20	GANDRANGE	RUE JOST	C	C

Nom de l'unité de gestion : GRAVELOTTE - VALLEE DE L'ORNE S.I.E

Année : 2020

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : ANCIENNE BROUCK ET NOUVELLE

Date	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
28/04/20	VITRY-SUR-ORNE	RUE JEAN JAURES	C	C
20/05/20	MONDELANGE	RUE DE METZ	C	C
28/05/20	AMNEVILLE	MAIRIE RUE DES ROMAINS	C	C
28/05/20	CLOUANGE	PLACE JOFFRE	C	C
28/05/20	VITRY-SUR-ORNE	RUE DE THIONVILLE BARRIERE	C	C
19/06/20	AMNEVILLE	MAIRIE RUE DES ROMAINS	C	C
19/06/20	GANDRANGE	RUE JOST	C	C
19/06/20	RICHEMONT	ROUTE NATIONALE	C	C
23/06/20	MONDELANGE	MAIRIE RUE DU PONT	C	C
08/07/20	AMNEVILLE	MAIRIE RUE DES ROMAINS	C	C
08/07/20	CLOUANGE	PLACE JOFFRE	C	C
08/07/20	RICHEMONT	MAIRIE	C	C
08/07/20	VITRY-SUR-ORNE	RUE DE THIONVILLE BARRIERE	C	C
20/08/20	AMNEVILLE	MAIRIE RUE DES ROMAINS	C	C
26/08/20	GANDRANGE	RUE JOST	C	C
26/08/20	MONDELANGE	MAIRIE RUE DU PONT	C	C
26/08/20	MONDELANGE	RUE DE METZ	C	C
27/08/20	VITRY-SUR-ORNE	RUE JEAN JAURES	C	C
11/09/20	AMNEVILLE	MAIRIE RUE DES ROMAINS	C	C
24/09/20	AMNEVILLE	MAIRIE RUE DES ROMAINS	C	C
09/10/20	CLOUANGE	PLACE JOFFRE	C	C
09/10/20	GANDRANGE	RUE JOST	C	C
16/10/20	AMNEVILLE	MAIRIE RUE DES ROMAINS	C	C



Nom de l'unité de gestion : GRAVELOTTE - VALLEE DE L'ORNE S.I.E

Année : 2020

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : ANCIENNE BROUCK ET NOUVELLE

Date	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
16/10/20	RICHEMONT	MAIRIE	C	C
16/10/20	RICHEMONT	ROUTE NATIONALE	C	C
29/10/20	MONDELANGE	MAIRIE RUE DU PONT	C	C
29/10/20	MONDELANGE	RUE DE METZ	C	C
29/10/20	VITRY-SUR-ORNE	RUE DE THIONVILLE BARRIERE	C	C
12/11/20	AMNEVILLE	MAIRIE RUE DES ROMAINS	C	C
12/11/20	CLOUANGE	PLACE JOFFRE	C	C
12/11/20	GANDRANGE	RUE JOST	C	C
17/11/20	VITRY-SUR-ORNE	RUE DE THIONVILLE BARRIERE	C	C
04/12/20	CLOUANGE	PLACE JOFFRE	C	C
04/12/20	MONDELANGE	MAIRIE RUE DU PONT	C	C
04/12/20	MONDELANGE	RUE DE METZ	C	C
14/12/20	AMNEVILLE	MAIRIE RUE DES ROMAINS	C	C
16/12/20	GANDRANGE	RUE JOST	C	C
16/12/20	RICHEMONT	MAIRIE	C	C

Nom de l'unité de gestion : GRAVELOTTE - VALLEE DE L'ORNE S.I.E
Année : 2020
Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : ANCIENNE BROUCK ET NOUVELLE

Détail	CDT25 μS/cm	CTF n/(100mL)	ECOLI n/(100mL)	PH unité pH	STRF n/(100mL)	TURBNFU NFU
06/01/2020	633,00	1,00	0	7,40	0	0,14
06/01/2020	724,00	18,00	0	7,50	0	0,21
06/01/2020	802,00	1,00	0	7,60	0	0,22
15/01/2020	777,00	0,00	0	7,60	0	0,20
15/01/2020	725,00	0,00	0	7,50	0	0,16
15/01/2020	603,00	0,00	0	7,40	0	0,21
05/02/2020	716,00	0,00	0	7,90	0	0,57
05/02/2020	737,00	0,00	0	7,80	0	0,63
05/02/2020	822,00	0,00	0	7,80	0	0,35
29/01/2020	828,00	0,00	0	7,70	0	0,17
29/01/2020	845,00	0,00	0	7,90	0	0,30
20/03/2020	758,00	0,00	0	7,70	0	0,29
26/03/2020	743,00	0,00	0	7,50	0	0,17
26/03/2020	785,00	0,00	0	7,60	0	0,17
26/03/2020	624,00	0,00	0	7,60	0	0,13
26/03/2020	740,00	0,00	0	7,50	0	0,20
15/04/2020	794,00	0,00	0	7,70	0	0,28
20/04/2020	789,00	0,00	0	7,70	0	0,50
22/04/2020	732,00	0,00	0	7,40	0	0,21
28/04/2020	824,00	0,00	0	7,60	0	0,16
28/05/2020	759,00	0,00	0	7,70	0	0,68
28/05/2020	610,00	0,00	0	7,50	0	0,18
28/05/2020	685,00	0,00	0	7,60	0	0,22
20/05/2020	871,00	0,00	0	7,60	0	0,19
19/06/2020	706,00	0,00	0	7,40	0	0,18
19/06/2020	709,00	0,00	0	7,40	0	0,25
19/06/2020	798,00	0,00	0	7,70	0	0,19
23/06/2020	896,00	0,00	0	7,50	0	0,27

Nom de l'unité de gestion : GRAVELOTTE - VALLEE DE L'ORNE S.I.E
Année : 2020
Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : ANCIENNE BROUCK ET NOUVELLE

Détail	CDT25 μS/cm	CTF n/(100mL)	ECOLI n/(100mL)	PH unité pH	STRF n/(100mL)	TURBNFU NFU
08/07/2020	657,00	0,00	0	7,30	0	0,17
08/07/2020	732,00	0,00	0	7,40	0	0,28
08/07/2020	727,00	0,00	0	7,40	0	0,66
08/07/2020	870,00	0,00	0	7,60	0	0,17
20/08/2020	920,00	0,00	0	7,50	0	0,29
26/08/2020	710,00	0,00	0	7,40	0	0,18
26/08/2020	987,00	0,00	0	7,40	0	0,14
26/08/2020	985,00	0,00	0	7,40	0	0,43
27/08/2020	877,00	0,00	0	7,30	0	0,29
11/09/2020	947,00	0,00	0	7,60	0	0,20
24/09/2020	916,00	0,00	0	7,70	0	0,33
09/10/2020	654,00	0,00	0	7,30	0	0,50
09/10/2020	749,00	0,00	0	7,50	0	0,23
16/10/2020	945,00	0,00	0	7,60	0	0,19
16/10/2020	729,00	0,00	0	7,50	0	0,11
16/10/2020	774,00	0,00	0	7,40	0	0,39
29/10/2020	969,00	0,00	0	7,50	0	0,17
29/10/2020	977,00	0,00	0	7,50	0	0,30
29/10/2020	736,00	0,00	0	7,40	0	0,67
12/11/2020	932,00	0,00	0	7,70	0	0,13
12/11/2020	985,00	0,00	0	7,60	0	0,13
12/11/2020	723,00	0,00	0	7,60	0	0,10
17/11/2020	974,00	0,00	0	7,80	0	0,18
04/12/2020	735,00	0,00	0	7,40	0	0,61
04/12/2020	748,00	0,00	0	7,40	0	0,47
04/12/2020	651,00	0,00	0	7,60	0	0,27
14/12/2020	920,00	0,00	0	7,70	0	0,33
16/12/2020	787,00	0,00	0	7,50	0	0,39



Nom de l'unité de gestion : GRAVELOTTE - VALLEE DE L'ORNE S.I.E

ANNEXE 26

Année : 2020

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : ANCIENNE BROUCK ET NOUVELLE

Détail	CDT25 μS/cm	CTF n/(100mL)	ECOLI n/(100mL)	PH unité pH	STRF n/(100mL)	TURBNFU NFU
16/12/2020	814,00	0,00	0	7,60	0	0,28



Nom de l'unité de gestion : GRAVELOTTE - VALLEE DE L'ORNE S.I.E

ANNEXE 26

Année : 2020

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : ANCY-SUR-MOSELLE

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Détail :

Date	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
08/01/20	ANCY-DORNOT	POINT COMMUNAL ANCY	C	C
17/01/20	ANCY-DORNOT	POINT COMMUNAL ANCY	C	C
06/04/20	ANCY-DORNOT	POINT COMMUNAL ANCY	C	C
06/05/20	ANCY-DORNOT	POINT COMMUNAL ANCY	C	C
22/06/20	ANCY-DORNOT	POINT COMMUNAL ANCY	C	C
20/07/20	ANCY-DORNOT	POINT COMMUNAL ANCY	C	C
24/08/20	ANCY-DORNOT	POINT COMMUNAL ANCY	C	C
14/10/20	ANCY-DORNOT	POINT COMMUNAL ANCY	C	C
16/11/20	ANCY-DORNOT	POINT COMMUNAL ANCY	C	C



Année : 2020

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : ANCY-SUR-MOSELLE

Détail	CDT25 μS/cm	CTF n/(100mL)	ECOLI n/(100mL)	PH unité pH	STRF n/(100mL)	TURBNFU NFU
08/01/2020	476,00	3,00	0	7,20	0	0,35
17/01/2020	514,00	0,00	0	7,50	0	0,20
06/04/2020	489,00	0,00	0	7,50	0	0,40
06/05/2020	522,00	0,00	0	7,50	0	0,26
22/06/2020	503,00	0,00	0	7,50	0	0,44
20/07/2020	744,00	0,00	0	7,20	0	0,14
24/08/2020	881,00	0,00	0	7,00	0	0,22
14/10/2020	745,00	0,00	0	7,10	0	0,19
16/11/2020	824,00	0,00	0	7,00	0	0,11

**Nom de l'unité de gestion : GRAVELOTTE - VALLEE DE L'ORNE S.I.E****Année : 2020****Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION****Nom de l'installation : ARS-SUR-MOSELLE**

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Détail :

Date	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
17/03/20	ARS-SUR-MOSELLE	POINT COMMUNAL	C	C
06/04/20	ARS-SUR-MOSELLE	POINT COMMUNAL	C	C
04/05/20	ARS-SUR-MOSELLE	POINT COMMUNAL	C	C
06/05/20	ARS-SUR-MOSELLE	POINT COMMUNAL	C	C
27/05/20	ARS-SUR-MOSELLE	POINT COMMUNAL	C	C
22/06/20	ARS-SUR-MOSELLE	POINT COMMUNAL	C	C
06/07/20	ARS-SUR-MOSELLE	POINT COMMUNAL	C	C
24/08/20	ARS-SUR-MOSELLE	POINT COMMUNAL	C	C
03/09/20	ARS-SUR-MOSELLE	POINT COMMUNAL	C	C
12/10/20	ARS-SUR-MOSELLE	POINT COMMUNAL	C	C
09/11/20	ARS-SUR-MOSELLE	POINT COMMUNAL	C	C
14/12/20	ARS-SUR-MOSELLE	POINT COMMUNAL	C	C

**Nom de l'unité de gestion : GRAVELOTTE - VALLEE DE L'ORNE S.I.E****Année : 2020****Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION****Nom de l'installation : ARS-SUR-MOSELLE**

Détail	CDT25 μS/cm	CTF n/(100mL)	ECOLI n/(100mL)	PH unité pH	STRF n/(100mL)	TURBNFU NFU
17/03/2020	748,00	0,00	0	7,60	0	0,18
06/04/2020	764,00	0,00	0	7,60	0	0,21
04/05/2020	833,00	0,00	0	7,60	0	0,23
06/05/2020	869,00	0,00	0	7,60	0	0,19
27/05/2020	857,00	0,00	0	7,60	0	0,16
22/06/2020	863,00	0,00	0	7,60	0	0,28
06/07/2020	956,00	0,00	0	7,60	0	0,97
24/08/2020	999,00	60,00	0	7,40	0	0,19
03/09/2020	892,00	0,00	0	7,50	0	0,26
12/10/2020	968,00	0,00	0	7,40	0	0,19
09/11/2020	988,00	0,00	0	7,30	0	0,00
14/12/2020	976,00	0,00	0	7,60	0	0,25

Nom de l'unité de gestion : GRAVELOTTE - VALLEE DE L'ORNE S.I.E
Année : 2020
Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : DORNOT

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Détail :

Date	Commune	Point de surveillance	Conformité bactéri.	Conformité chimique
04/05/20	ANCY-DORNOT	POINT COMMUNAL DORNOT	C	C
20/07/20	ANCY-DORNOT	POINT COMMUNAL DORNOT	C	C
16/11/20	ANCY-DORNOT	POINT COMMUNAL DORNOT	C	C

Détail	CDT25 μS/cm	CTF n/(100mL)	ECOLI n/(100mL)	PH unité pH	STRF n/(100mL)	TURBNFU NFU
04/05/2020	829,00	0,00	0	7,30	0	0,42
20/07/2020	814,00	0,00	0	7,20	0	0,41
16/11/2020	793,00	0,00	0	7,20	0	0,13

Nom de l'unité de gestion : GRAVELOTTE - VALLEE DE L'ORNE S.I.E
Année : 2020
Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : PIERREVILLERS

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Détail :

Date	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
06/01/20	LESSY	ECOLE	C	C
10/01/20	ROMBAS	CITE SAINT-PAUL	C	C
10/01/20	ROMBAS	RUE RAYMOND MONDON	C	C
21/01/20	MARANGE-SILVANGE	RUE D'ALBANI	C	C
21/01/20	MONTOIS-LA-MONTAGNE	RUE DU 6 SEPTEMBRE	C	C
21/01/20	SAINTE-MARIE-AUX-CHENES	RUE DE METZ	C	C
21/01/20	TALANGE	RUE DE LA LIBERTE	C	C
10/02/20	BRONVAUX	MAIRIE/ECOLE	C	C
17/02/20	ROMBAS	RUE DE METZ	C	C
17/02/20	ROMBAS	RUE RAYMOND MONDON	C	C
17/02/20	TALANGE	RUE DE METZ	C	C
02/03/20	MARANGE-SILVANGE	HOPITAL SAINT FRANCOIS	C	C
02/03/20	SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE	RUE DU GENERAL DE GAULLE	C	C
03/03/20	AMNEVILLE	PISCINE	C	C
17/03/20	AMANVILLERS	GENDARMERIE	C	C
17/03/20	AMANVILLERS	SIEGVO	C	C
17/03/20	SAULNY	RUE DE L'EGLISE	C	C
27/03/20	PIERREVILLERS	RUE DE VERDUN	C	C
27/03/20	ROMBAS	RUE DE METZ	C	C

Année : 2020

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : PIERREVILLERS

Date	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
22/04/20	MONTOIS-LA-MONTAGNE	RUE DU GENERAL DE GAULLE	C	C
22/04/20	SEMECOURT	VOIE ROMAINE	C	C
04/05/20	LORRY-LES-METZ	GRAND'RUE	C	C
04/05/20	NORROY-LE-VENEUR	POINT COMMUNAL	C	C
11/05/20	FEVES	RUE HAUTE	C	C
28/05/20	ROMBAS	RUE DE METZ	C	C
19/06/20	AMNEVILLE	PISCINE	C	C
23/06/20	MONTOIS-LA-MONTAGNE	RUE DU 6 SEPTEMBRE	C	C
23/06/20	RONCOURT	RUE RAYMOND-MONDON	C	C
20/07/20	REZONVILLE-VIONVILLE	LEROND RUE PRINCIPALE	C	C
23/07/20	PIERREVILLERS	RUE DE VERDUN	C	C
23/07/20	SAINTE-MARIE-AUX-CHENES	RUE DE METZ	C	C
20/08/20	AMNEVILLE	PISCINE	C	C
24/08/20	NORROY-LE-VENEUR	POINT COMMUNAL	C	C
27/08/20	MARANGE-SILVANGE	HOPITAL SAINT FRANCOIS	C	C
27/08/20	ROMBAS	RUE DE METZ	C	C
01/10/20	AMANVILLERS	GENDARMERIE	C	C
01/10/20	VERNEVILLE	ROUTE DE GRAVELOTTE	C	C
09/10/20	ROMBAS	AVENUE HECTOR BERLIOZ	C	C
09/10/20	ROMBAS	CITE SAINT-PAUL	C	C
09/10/20	SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE	RUE DU GENERAL DE GAULLE	C	C
09/10/20	TALANGE	RUE DE LA LIBERTE	C	C
13/10/20	TALANGE	RUE DE METZ	C	C

Nom de l'unité de gestion : GRAVELOTTE - VALLEE DE L'ORNE S.I.E

Année : 2020

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : PIERREVILLERS

Date	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
15/10/20	BRONVAUX	MAIRIE/ECOLE	C	C
15/10/20	ROMBAS	AVENUE HECTOR BERLIOZ	C	C
15/10/20	SAINTE-MARIE-AUX-CHENES	RUE DE METZ	C	C
26/10/20	AMANVILLERS	SIEGVO	C	C
26/10/20	PLESNOIS	RUE JEANNE D'ARC	C	C
26/10/20	SAINTE-RUFFINE	GRAND RUE	C	C
29/10/20	MARANGE-SILVANGE	RUE D'ALBANI	C	C
29/10/20	ROMBAS	RUE RAYMOND MONDON	C	C
02/11/20	FEVES	RUE HAUTE	C	C
02/11/20	LESSY	ECOLE	C	C
09/11/20	SAULNY	RUE DES ECOLES	C	C
09/11/20	VAUX	MAIRIE/ECOLE	C	C
12/11/20	ROMBAS	CITE SAINT-PAUL	C	C
12/11/20	ROMBAS	RUE DE METZ	C	C
17/11/20	MONTOIS-LA-MONTAGNE	RUE DU 6 SEPTEMBRE	C	C
17/11/20	PIERREVILLERS	RUE DE VERDUN	C	C
19/11/20	ROMBAS	AVENUE HECTOR BERLIOZ	C	C
19/11/20	SAINTE-MARIE-AUX-CHENES	RUE DE METZ	C	C
19/11/20	SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE	RUE DU GENERAL DE GAULLE	C	C
19/11/20	TALANGE	RUE DE LA LIBERTE	C	C
19/11/20	TALANGE	RUE DE METZ	C	C
25/11/20	JUSSY	MR PICCIN FRANCOIS	C	C
25/11/20	SEMECOURT	VOIE ROMAINE	C	C

Année : 2020

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : PIERREVILLERS

Date	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
26/11/20	AMNEVILLE	MALANCOURT FERME JACOB	C	C
01/12/20	ROMBAS	AVENUE HECTOR BERLIOZ	C	C
01/12/20	ROMBAS	CITE SAINT-PAUL	C	C
01/12/20	SAULNY	RUE DE L'EGLISE	C	C
03/12/20	GRAVELOTTE	MR DAUBENFELD	C	C
03/12/20	LORRY-LES-METZ	GRAND'RUE	C	C
03/12/20	PLESNOIS	RUE JEANNE D'ARC	C	C
03/12/20	VAUX	MAIRIE/ECOLE	C	C
08/12/20	ROMBAS	RUE RAYMOND MONDON	C	C
08/12/20	RONCOURT	RUE RAYMOND-MONDON	C	C
14/12/20	AMNEVILLE	PISCINE	C	C
14/12/20	LORRY-LES-METZ	GRAND'RUE	C	C
14/12/20	MARANGE-SILVANGE	HOPITAL SAINT FRANCOIS	C	C
14/12/20	MARANGE-SILVANGE	RUE D'ALBANI	C	C
14/12/20	MONTOIS-LA-MONTAGNE	RUE DU GENERAL DE GAULLE	C	C
14/12/20	ROMBAS	RUE RAYMOND MONDON	C	C
16/12/20	SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE	RUE DU GENERAL DE GAULLE	C	C
16/12/20	TALANGE	RUE DE LA LIBERTE	C	C

Nom de l'unité de gestion : GRAVELOTTE - VALLEE DE L'ORNE S.I.E
Année : 2020
Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : PIERREVILLERS

Détail	CDT25 μS/cm	CTF n/(100mL)	ECOLI n/(100mL)	PH unité pH	STRF n/(100mL)	TURBNFU NFU
06/01/2020	870,00	0,00	0	7,60	0	0,16
10/01/2020	813,00	0,00	0	7,50	0	0,27
10/01/2020	789,00	0,00	0	7,60	0	0,25
21/01/2020	813,00	0,00	0	7,50	0	0,27
21/01/2020	805,00	0,00	0	7,50	0	0,29
21/01/2020	824,00	0,00	0	7,60	0	0,22
21/01/2020	895,00	0,00	0	7,60	0	0,19
10/02/2020	826,00	0,00	0	7,50	0	0,20
17/02/2020	854,00	0,00	0	7,70	0	0,15
17/02/2020	809,00	0,00	0	7,70	0	0,15
17/02/2020	790,00	0,00	0	7,80	0	0,11
02/03/2020	780,00	0,00	0	7,50	0	0,37
03/03/2020	805,00	0,00	0	7,30	0	0,19
02/03/2020	781,00	0,00	0	7,90	0	0,26
17/03/2020	762,00	0,00	0	7,90	0	0,20
17/03/2020	819,00	0,00	0	7,70	0	0,35
17/03/2020	805,00	0,00	0	7,60	0	0,19
27/03/2020	748,00	0,00	0	7,60	0	0,31
27/03/2020	727,00	0,00	0	7,70	0	0,31
22/04/2020	799,00	0,00	0	7,50	0	0,28
22/04/2020	793,00	0,00	0	7,60	0	0,28
04/05/2020	845,00	0,00	0	7,60	0	0,17
04/05/2020	816,00	0,00	0	7,70	0	0,19
11/05/2020	835,00	0,00	0	7,60	0	0,11
28/05/2020	782,00	0,00	0	7,80	0	0,21
19/06/2020	829,00	0,00	0	7,40	0	0,20
23/06/2020	923,00	0,00	0	7,50	0	0,20
23/06/2020	880,00	0,00	0	7,50	0	0,25

Nom de l'unité de gestion : GRAVELOTTE - VALLEE DE L'ORNE S.I.E
Année : 2020
Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : PIERREVILLERS

Détail	CDT25 μS/cm	CTF n/(100mL)	ECOLI n/(100mL)	PH unité pH	STRF n/(100mL)	TURBNFU NFU
20/07/2020	954,00	0,00	0	7,60	0	0,18
23/07/2020	1002,00	0,00	0	7,50	0	0,18
23/07/2020	1004,00	0,00	0	7,50	0	0,19
20/08/2020	928,00	0,00	0	7,40	0	0,19
24/08/2020	1003,00	0,00	0	7,50	0	0,23
27/08/2020	906,00	0,00	0	7,50	0	0,34
27/08/2020	924,00	0,00	0	7,40	0	0,39
01/10/2020	1023,00	0,00	0	7,50	0	0,15
01/10/2020	1025,00	0,00	0	7,40	0	0,22
09/10/2020	969,00	0,00	0	7,60	0	0,24
09/10/2020	946,00	0,00	0	7,40	0	0,20
09/10/2020	988,00	0,00	0	7,40	0	0,27
09/10/2020	989,00	0,00	0	7,50	0	0,27
13/10/2020	988,00	0,00	0	7,50	0	0,27
15/10/2020	999,00	0,00	0	7,40	0	0,51
15/10/2020	980,00	0,00	0	7,50	0	0,50
15/10/2020	954,00	0,00	0	7,60	0	0,67
26/10/2020	1076,00	0,00	0	7,60	0	0,17
26/10/2020	1052,00	0,00	0	7,60	0	0,40
26/10/2020	1045,00	0,00	0	7,60	0	0,16
29/10/2020	1044,00	0,00	0	7,50	0	0,20
29/10/2020	954,00	0,00	0	7,50	0	0,39
02/11/2020	1067,00	0,00	0	7,60	0	0,18
02/11/2020	1056,00	0,00	0	7,60	0	0,00
09/11/2020	977,00	0,00	0	7,30	0	0,11
09/11/2020	955,00	0,00	0	7,40	0	0,20
12/11/2020	909,00	0,00	0	7,60	0	0,12
12/11/2020	915,00	0,00	0	7,60	0	0,16

Nom de l'unité de gestion : GRAVELOTTE - VALLEE DE L'ORNE S.I.E
Année : 2020
Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : PIERREVILLERS

Détail	CDT25 μS/cm	CTF n/(100mL)	ECOLI n/(100mL)	PH unité pH	STRF n/(100mL)	TURBNFU NFU
17/11/2020	993,00	0,00	0	7,60	0	0,21
17/11/2020	1049,00	0,00	0	7,50	0	0,12
19/11/2020	942,00	0,00	0	7,40	0	0,12
19/11/2020	941,00	0,00	0	7,40	0	0,38
19/11/2020	942,00	0,00	0	7,50	0	0,40
19/11/2020	961,00	0,00	0	7,60	0	0,41
19/11/2020	967,00	0,00	0	7,40	0	0,44
25/11/2020	959,00	0,00	0	7,50	0	0,22
25/11/2020	944,00	0,00	0	7,60	0	0,22
26/11/2020	896,00	0,00	0	7,60	0	0,42
01/12/2020	925,00	0,00	0	7,80	0	0,25
01/12/2020	952,00	0,00	0	7,90	0	0,31
03/12/2020	951,00	0,00	0	7,80	0	0,25
03/12/2020	974,00	0,00	0	7,70	0	0,28
03/12/2020	955,00	0,00	0	7,80	0	0,41
03/12/2020	965,00	0,00	0	7,70	0	0,58
01/12/2020	970,00	0,00	0	7,60	0	0,20
08/12/2020	993,00	0,00	0	7,60	0	0,28
08/12/2020	993,00	0,00	0	7,80	0	0,27
14/12/2020	944,00	0,00	0	7,50	0	0,22
14/12/2020	1078,00	0,00	0	7,60	0	0,29
14/12/2020	988,00	0,00	0	7,50	0	0,27
14/12/2020	1013,00	0,00	0	7,50	0	0,31
14/12/2020	979,00	0,00	0	7,60	0	0,30
14/12/2020	984,00	0,00	0	7,70	0	0,26
16/12/2020	987,00	0,00	0	7,60	0	0,32
16/12/2020	947,00	0,00	0	7,60	0	0,88

Nom de l'unité de gestion : GRAVELOTTE - VALLEE DE L'ORNE S.I.E

Année : 2020

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : ROSSELANGE

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Détail :

Date	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
10/01/20	ROSSELANGE	MAIRIE PLACE JEAN BURGER	C	C
20/03/20	ROSSELANGE	MAIRIE PLACE JEAN BURGER	C	C
19/06/20	ROSSELANGE	MAIRIE PLACE JEAN BURGER	C	C
08/07/20	ROSSELANGE	MAIRIE PLACE JEAN BURGER	C	C
04/08/20	ROSSELANGE	MAIRIE PLACE JEAN BURGER	C	C
24/09/20	ROSSELANGE	MAIRIE PLACE JEAN BURGER	C	C
13/10/20	ROSSELANGE	MAIRIE PLACE JEAN BURGER	C	C
29/10/20	ROSSELANGE	MAIRIE PLACE JEAN BURGER	C	C
12/11/20	ROSSELANGE	MAIRIE PLACE JEAN BURGER	C	C
01/12/20	ROSSELANGE	MAIRIE PLACE JEAN BURGER	C	C

Nom de l'unité de gestion : GRAVELOTTE - VALLEE DE L'ORNE S.I.E
Année : 2020
Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : ROSSELANGE

Détail	CDT25 μS/cm	CTF n/(100mL)	ECOLI n/(100mL)	PH unité pH	STRF n/(100mL)	TURBNFU NFU
10/01/2020	624,00	0,00	0	7,30	0	0,22
20/03/2020	611,00	0,00	0	7,50	0	0,24
19/06/2020	638,00	0,00	0	7,50	0	0,18
08/07/2020	654,00	0,00	0	7,30	0	0,16
04/08/2020	668,00	0,00	0	7,40	0	0,16
24/09/2020	655,00	0,00	0	7,40	0	0,24
13/10/2020	580,00	0,00	0	7,20	0	0,24
29/10/2020	645,00	0,00	0	7,20	0	0,48
12/11/2020	1014,00	0,00	0	7,60	0	0,00
01/12/2020	652,00	0,00	0	7,50	0	0,19



Année : 2020

Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée
Les paramètres sont comparés aux exigences de qualité pour le type d'eau du prélèvement

CAP EXHAURE AUBOUE

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
09/06/2020	Sulfates	mg/L	258		250,00

Nombre de dépassements : 1

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.

Nombre de dépassements :

TTP STATION CHLORATION DORNOT

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.

Nombre de dépassements :

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
22/06/2020	Manganèse total	µg/L	81		50,00

Nombre de dépassements : 1

TTP STATION DE TRAITEMENT N BROUCK

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.

Nombre de dépassements :



Année : 2020

Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée
Les paramètres sont comparés aux exigences de qualité pour le type d'eau du prélèvement

TTP STATION DE TRAITEMENT N BROUCK

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
27/04/2020	Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	SANS OBJET	0	1,00	2,00
11/09/2020	Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	SANS OBJET	0	1,00	2,00

Nombre de dépassements : 2

TTP STATION DE TRAITEMENT RONCOURT

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
08/12/2020	Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	SANS OBJET	0	1,00	2,00

Nombre de dépassements :

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
08/12/2020	Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	SANS OBJET	0	1,00	2,00

Nombre de dépassements : 1

TTP STATION LE CHENE

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
02/10/2020	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/(100mL)	2		0

Nombre de dépassements :

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
02/10/2020	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/(100mL)	2		0



Année : 2020

Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée
Les paramètres sont comparés aux exigences de qualité pour le type d'eau du prélèvement

TTP STATION LE CHENE

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
------------------	-----------	-------	----------------	----------------------------	----------------------------

Nombre de dépassements : 1

UDI ANCIENNE BROUCK ET NOUVELLE

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
------------------	-----------	-------	----------------	-------------------------	-------------------------

Nombre de dépassements :

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
06/01/2020	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/(100mL)	1		0
06/01/2020	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/(100mL)	18		0

Nombre de dépassements : 2

UDI ANCY-SUR-MOSELLE

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
------------------	-----------	-------	----------------	-------------------------	-------------------------

Nombre de dépassements :

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
08/01/2020	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/(100mL)	3		0

Nombre de dépassements : 1



Année : 2020

Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée
Les paramètres sont comparés aux exigences de qualité pour le type d'eau du prélèvement

UDI ARS-SUR-MOSELLE

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
------------------	-----------	-------	----------------	-------------------------	-------------------------

Nombre de dépassements :

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
24/08/2020	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/(100mL)	60		0

Nombre de dépassements : 1

4, rue des messageries
57045 METZ CEDEX 1

Standard Régional : 03 83 3930 30
ars-grandest-dt57-vsse@ars.sante.fr

RAPPORT ANNUEL DE SYNTHÈSE SUR LA QUALITÉ DES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE ANNÉE : 2020

UNITÉ DE GESTION ET D'EXPLOITATION : GRAVELOTTE - VALLEE DE L'ORNE S.I.E

L'eau distribuée en 2020 par l'unité de distribution "PIERREVILLERS" a été sur le plan bactériologique de bonne qualité.

Elle est restée conforme aux exigences de qualité réglementaires sur le plan physico-chimique pour les substances recherchées, à l'exception d'un dépassement de la limite de qualité réglementaire fixée pour le paramètre sulfate, et d'un dépassement de la référence de qualité fixée pour le paramètre équilibre calcocarbonique. Une telle eau peut être à l'origine de dépôts de tartre dans les canalisations et les appareils électroménagers.

L'eau distribuée en 2020 par l'unité de distribution "NOUVELLE ET ANCIENNE BROUCK" a été sur le plan bactériologique de bonne qualité, à l'exception de deux dépassements de la référence de qualité fixée pour le paramètre bactéries coliformes.

Elle est restée conforme aux exigences de qualité réglementaires sur le plan physico-chimique pour les substances recherchées, à l'exception de deux dépassements de la référence de qualité fixée pour le paramètre équilibre calcocarbonique. Une telle eau peut être à l'origine de dépôts de tartre dans les canalisations et les appareils électroménagers.

L'eau distribuée en 2020 par l'unité de distribution "ARS SUR MOSELLE" a été sur le plan bactériologique de bonne qualité, à l'exception d'un dépassement de la référence de qualité fixée pour le paramètre bactéries coliformes.

Elle est restée conforme aux exigences de qualité réglementaires sur le plan physico-chimique pour les substances recherchées.

L'eau distribuée en 2020 par l'unité de distribution "ROSSELANGE" a été sur le plan bactériologique de bonne qualité.

Elle est restée conforme aux exigences de qualité réglementaires sur le plan physico-chimique pour les substances recherchées.

L'eau distribuée en 2020 par l'unité de distribution "DORNOT" a été sur le plan bactériologique de bonne qualité.

Elle est restée conforme aux exigences de qualité réglementaires sur le plan physico-chimique pour les substances recherchées, à l'exception d'un dépassement de la référence de qualité fixée pour le paramètre manganèse.

L'eau distribuée en 2020 par l'unité de distribution "ANCY SUR MOSELLE" a été sur le plan bactériologique de bonne qualité, à l'exception de deux dépassements de la référence de qualité fixée pour le paramètre bactéries coliformes.

Elle est restée conforme aux exigences de qualité réglementaires sur le plan physico-chimique pour les substances recherchées.

NON CONFORMITE ANALYSES - ANNEE 2020 –

PSV	Type d'eau	Adresse	Commune	Date prélèvement	Nature de la non-conformité	Origine	Date contre-analyse	Conformité
3362	Distribution	Mairie	Amnéville	06/01/2020	Bactério (Bactérie coliforme)	Aucune	15/01/2020	OUI
3366	Distribution	Garage Wolkswaggen	Vitry/Orne	06/01/2020	Bactério (Bactérie coliforme)	Aucune	15/01/2020	OUI
3365	Distribution	Mairie	Clouange	06/01/2020	Bactério (Bactérie coliforme)	Aucune	15/01/2020	OUI
1849	Distribution	Mairie	Ancy	08/01/2020	Bactério (Bactérie coliforme)	Aucune	17/01/2020	OUI
3203	Distribution	Rue Mangin	Moyeuve Grande	16/03/2020	Bactério (Bactérie coliforme)	Aucune	24/03/2020	OUI
1434	Production	Rés de Vitry Bas	Uckange	25/05/2020	Equilibre calco-carbonique (0 qualité)	Aucune		
252	Production	Réservoir de Dornot	Dornot	22/06/2020	Manganèse (81 µg/l)	Aucune		
626	Distribution	Mairie	Ars/Moselle	24/08/2020	Bactério (Bactérie coliforme)	Aucune	03/09/2020	OUI
1847	Production	Rés le Chêne	Ancy	02/10/2020	Bactério (Bactérie coliforme)	Aucune	14/10/2020	OUI
3202	Distribution	Rue Wodli	Moyeuve Grande	09/10/2020	Nickel (24.7 µg/l)	Aucune		
2842	Distribution	Grand Rue	Puxieux	13/10/2020	Bactério (Bactérie coliforme)	Aucune	20/10/2020	OUI
3369	Distribution	Avenue Berlioz	Rombas	15/10/2020	Nickel (101 µg/l)	Aucune	12/11/2020	OUI (1.3 µg/l) (20 µg/l)
3360	Distribution	Rue Jost	Gandrange	12/11/2020	Nickel (21.4 µg/l)	Aucune		
1555	Production	Réservoir	Pierrevillers	08/12/2020	Equilibre calco-carbonique (0 qualité)	Aucune		

Suivi du traitement dans les différentes stations - Année 2020

Suivi du traitement à Roncourt

Désignation	Quantité	Prix (Hors Taxes)
Tube de chlore gazeux de 50 Kg	59 tubes	12 744 €

Total à Roncourt 12 744 €

Suivi du traitement à Nouvelle Brouck

Désignation	Quantité	Prix (Hors Taxes)
Tube de chlore gazeux de 50 Kg	8 Tubes	1 728 €

Total à Nouvelle Brouck 1 728 €

Suivi du traitement à Rosselange

Désignation	Quantité	Prix (Hors Taxes)
Tube de chlore gazeux de 50 Kg	4 tubes	864 €

Total à Rosselange 864 €

Suivi du traitement à Ars sur Moselle

Désignation	Quantité	Prix (Hors Taxes)
Bidons de javel de 20 litres	1 bidon	17 €

Total à Ars sur Moselle 17 €

Suivi du traitement à Ancy sur Moselle

Désignation	Quantité	Prix (Hors Taxes)
Tube de chlore gazeux de 50 Kg	1 tube	216 €

Total à Ancy sur Moselle 216 €

Suivi du traitement à Dornot

Désignation	Quantité	Prix (Hors Taxes)
Bidons de javel de 20 litres	12 bidons soit 240 litres	204 €

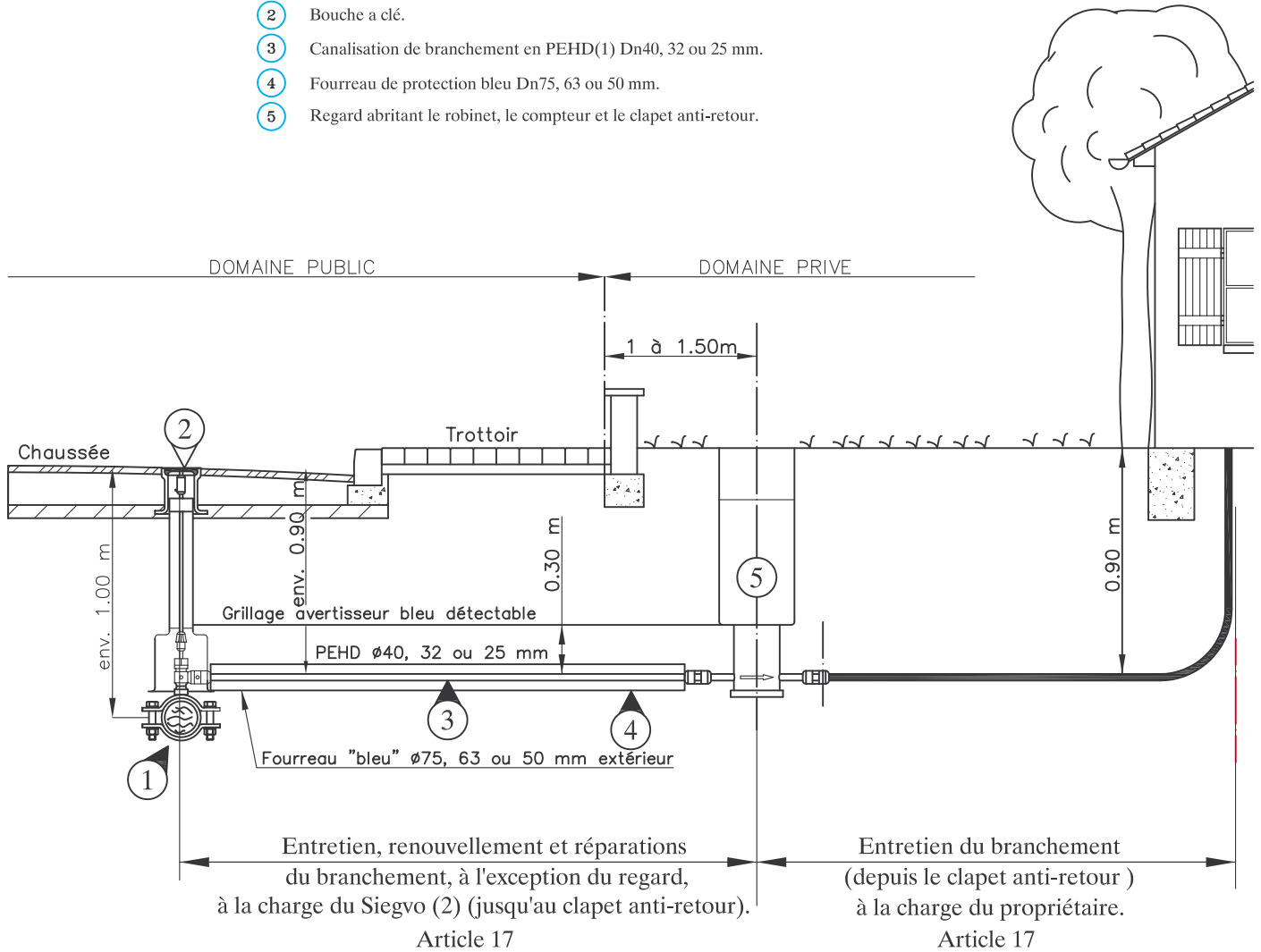
Total à Dornot 204 €

Total de toutes les stations 15 773 €

Nom	Adresse	Commune	Capacité (m3)	Radier	TP	Date	Remarques
Station de pompage d'Auboué	Rue Chevalier	Auboué	7000	183,6	187,7	1978	bâche de reprise vers bâche de pompage de Roncourt
Réservoir de Clouange		CLOUANGE	600	257,4	261,7	1964	Alimente les réservoirs de Vitry Haut et Bas
Réservoir de Fêves		FEVES	190	284,6	287,6	1957	Alimenté par station de pompage de Semécourt
Station de la Mance		Gravelotte	1800 (500 + 1300)	232	234,1	1904	bâche de reprise vers bâche de pompage de Roncourt
Réservoir de Jussy	Rue Ste Catherine	Jussy	150	289,7	293	1957	Alimenté par Réservoir H1,H2 et H3
Réservoir de Lessy	Rue de la Côte	Lessy	100 (2x50)	284,6	287,6		Alimenté par Réservoir de Lorry
Réservoir Lorry	CD 51	Lorry les Metz	700	353,8	357,9	1971	Alimenté par Réservoir H1,H2 et H3
Réservoir Ex SAEVO		MALANCOURT	500	327,7	331,2		Alimenté par Réservoir H1,H2 et H3
Réservoir de Marange	Rue de la Taye	Marange	400	301,7	304,7	1965	Alimenté par Réservoir de Malancourt
Réservoirs de Pierrevillers							
Réservoir H	Bois Lefèvre	Pierrevillers	3500	370,1	375,1	1982	Alimenté par station de pompage de Roncourt
Réservoir H1	Bois Lefèvre	Pierrevillers	3500	370,1	375,1	1986	Alimenté par station de pompage de Roncourt
Réservoir H2	Bois Lefèvre	Pierrevillers	3500	370,1	375,1	1992	Alimenté par station de pompage de Roncourt
Réservoir Bas	Bois Lefèvre	Pierrevillers	1100 (2x550)			1923	Plus utilisé depuis 2000
Réservoir Malancourt	Bois Lefèvre	Pierrevillers	1400 (2x700)	369,7	372,2	1905	Plus utilisé depuis 2012
Réservoir 500 m3	Rue de la Fontaine	Rombas	550	256,2	260,6		Alimenté par Réservoir Ex SAEVO
Réservoir Sources	Rte de Malancourt	ROMBAS	150	213,9	215,6		Plus utilisé depuis 2005
Station pompage St PAUL	Cité St PAUL	ROMBAS	200	172,3	175		Plus utilisé depuis 2012
Réservoir Ramonville	Ch. de Ramonville	ROMBAS	400	233,6	236,5	1907	Plus utilisé depuis 2005
Station de pompage	Rue de la Mine	Roncourt	1000	293,9	296,1		Alimenté par Station d'Auboué + Station Mance
Réservoir de Montois		Roncourt	300 (2x150)	322,1	324,8	1905	Alimenté par Réservoir H1,H2 et H3
Station de Bousswald	Rue des Sources	ROSSELANGE	550	209,5	214,2		bâche de reprise vers Réservoir Bousswald
Réservoir de Bousswald		ROSSELANGE	550	269,1	273,5	1963	Alimenté par Station de Bousswald
Réservoir Semécourt	Rue de Verdun	Semécourt	120 (2x60)	230,3	233,8	1956	bâche de reprise vers réservoir de Fêves
Réservoir Ste Marie		Ste Marie aux Chênes	300 (2x150)	295,5	298,4	1905	Alimenté par Réservoir H1,H2 et H3
Station Nouvelle Brouck		Uckange	40	176,5	178,2	1955	bâche de reprise vers Réservoir de Vitry Haut
Station Ancienne Brouck		Uckange	40	168,1	173	1914	bâche de reprise vers bâche N. Brouck
Réservoir Vitry Bas	VR 52	Vitry/Orne	550	214,6	217,6	1932	Alimenté par Réservoir Clouange + Réservoir Vitry Haut
Réservoir Vitry Haut	VR 52	Vitry/Orne	1000	226,6	230,6	1966	Alimenté par Station de N. Brouck + Réservoir Clouange
Station pompage Vitry	Rue A. Thomas	Vitry/Orne	160 (2x80)	197,4	200		Plus utilisé depuis 2014
Réservoir Vitry Source	Rue A. Thomas	Vitry/Orne	150	210,8	213,5		Plus utilisé depuis 2014
Station Cassin	Rue Cassin	Ars sur Moselle	35				Bâche de reprise vers Réservoir d'Ars
Réservoir d'Ars	Impasse de varaines	Ars sur Moselle	750	223,8	227,8		Alimenté par la Station Cassin
Station de Rogueville	Rue du Goulot	Ancy sur Moselle					Alimenté par les Sources Joyeuse
Station Le Chêne	Rue du Moulin Haut	Ancy sur Moselle					Alimenté par les Sources Marquart, Bergivaux et Magnivaux
Station de pompage	Chemin communal	Dornot					Alimenté par un puits
Réservoir	Rue de Gorze	Dornot	120 (2x60)				Alimenté par la station de chloration de Dornot

Branchement avec regard


- ① Prise d'eau sur la conduite principale avec collier de prise en charge et tige de manoeuvre.
- ② Bouche à clé.
- ③ Canalisations de branchement en PEHD(1) Dn40, 32 ou 25 mm.
- ④ Fourreau de protection bleu Dn75, 63 ou 50 mm.
- ⑤ Regard abritant le robinet, le compteur et le clapet anti-retour.



* (1) PEHD : Polyéthylène haute densité.

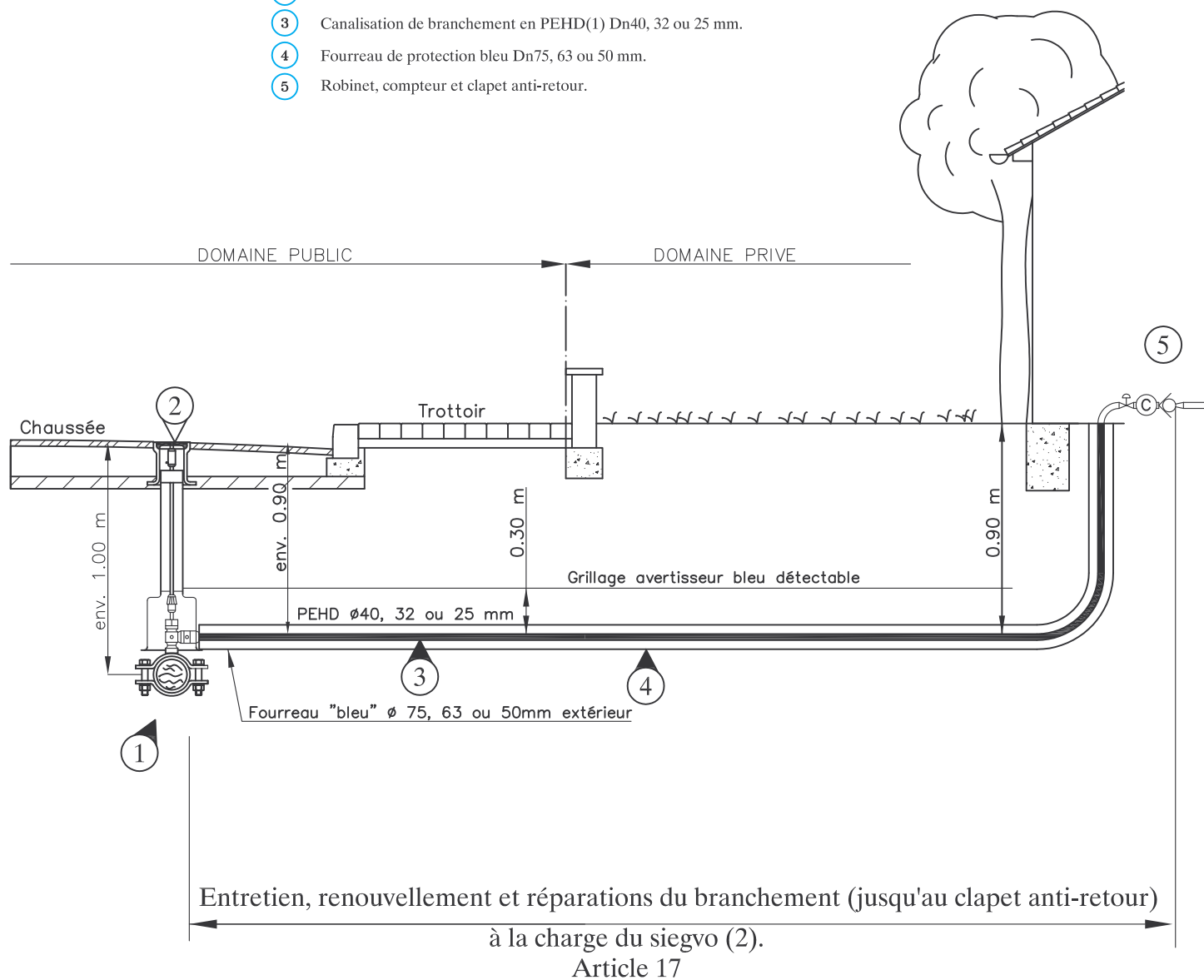
* (2) Ne comprend pas :

- La remise en état des lieux consécutive à ces interventions (ex : remise en état du gazon, enrobés, pavés ...)
- La remise en état des aménagements empêchant ou limitant l'accès au compteur.

Commune : _____		 <small>SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE GRAVELLOTTE ET DE LA VALLEE DE L'ORNE 17, ROUTE DE METZ Tel 03-87-53-40-43 57865 AMANVILLERS Fax 03-87-53-48-38</small>	Dessiné par : <u>CORSALE G.</u>	Date : <u>21/04/08</u>
N° de plan : <u>00 08 005</u>	Echelle : _____		Branchement avec Regard	
F				
E				
D				
C				
B				
A				

Branchement avec compteur à l'intérieur d'une maison individuelle

- ① Prise d'eau sur la conduite principale avec collier de prise en charge et tige de manoeuvre.
- ② Bouche à clé.
- ③ Canalisation de branchement en PEHD(1) Dn40, 32 ou 25 mm.
- ④ Fourreau de protection bleu Dn75, 63 ou 50 mm.
- ⑤ Robinet, compteur et clapet anti-retour.



* (1) PEHD : Polyéthylène haute densité.

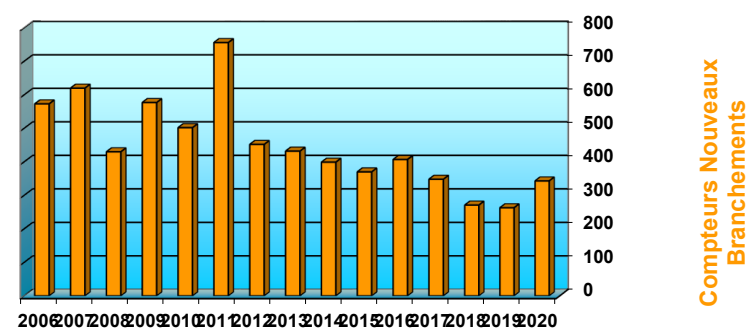
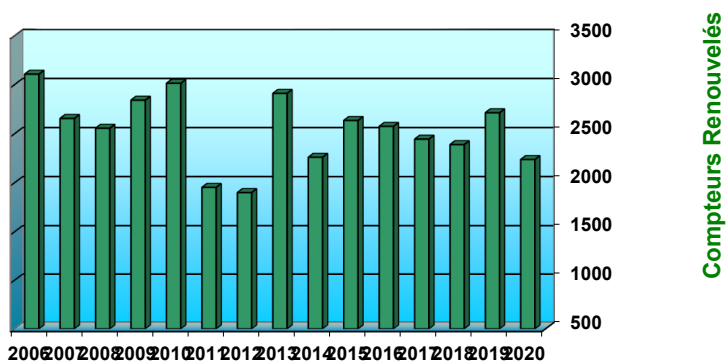
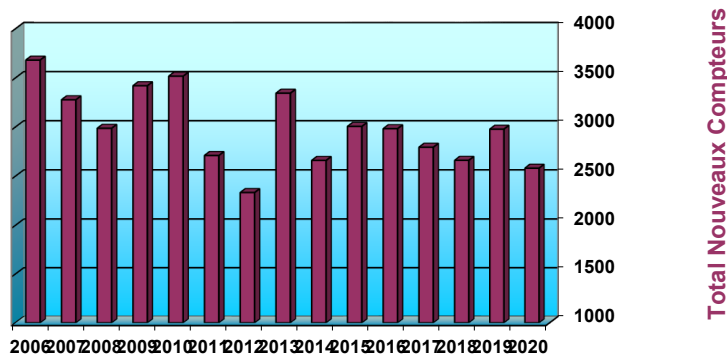
* (2) Ne comprend pas :

- La remise en état des lieux consécutive à ces interventions (ex : remise en état du gazon, enrobés, pavés ...)
- La remise en état des aménagements empêchant ou limitant l'accès au compteur.

Commune : _____		 <small>SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE GRAVELLOTTE ET DE LA VALLEE DE L'ORNE 17, ROUTE DE METZ Tel 03-87-53-40-43 57865 AMANVILLERS Fax 03-87-53-48-38</small>
N° de plan : 00 08 004	Echelle : _____	
Dessiné par : CORSALE G.		Date : 21/04/08
F	Branchement avec compteur	
E	à l'intérieur d'une maison individuelle	
D		
C		
B		
A		

Nouveaux Compteurs Posés

	Total Nouveaux Compteurs	Dont Compteurs Renouvelés	%	Dont Nouveaux Abonnements	%
2020	2583	2240	86,72%	343	13,28%
2019	2980	2717	91,17%	263	8,83%
2018	2663	2392	89,82%	271	10,18%
2017	2796	2448	87,55%	348	12,45%
2016	2985	2578	86,37%	407	13,63%
2015	3008	2638	87,70%	370	12,30%
2014	2662	2263	85,01%	399	14,99%
2013	3346	2914	87,09%	432	12,91%
2012	2335	1903	81,36%	432	18,64%
2011	2712	1956	72,12%	756	27,88%
2010	3519	3017	85,73%	502	14,27%
2009	3422	2845	83,14%	577	16,86%
2008	2989	2559	85,61%	430	14,39%
2007	3279	2659	81,09%	620	18,91%
2006	3683	3110	84,44%	573	15,56%
2005	2121	1623	76,52%	498	23,48%
2004	2563	2127	82,99%	436	17,01%
2003	2133	1645	77,12%	488	22,88%
2002	1936	1389	71,75%	547	28,25%
2001	1535	967	63,00%	568	37,00%
2000	1302	738	56,68%	564	43,32%



AGE DES COMPTEURS PAR COMMUNE

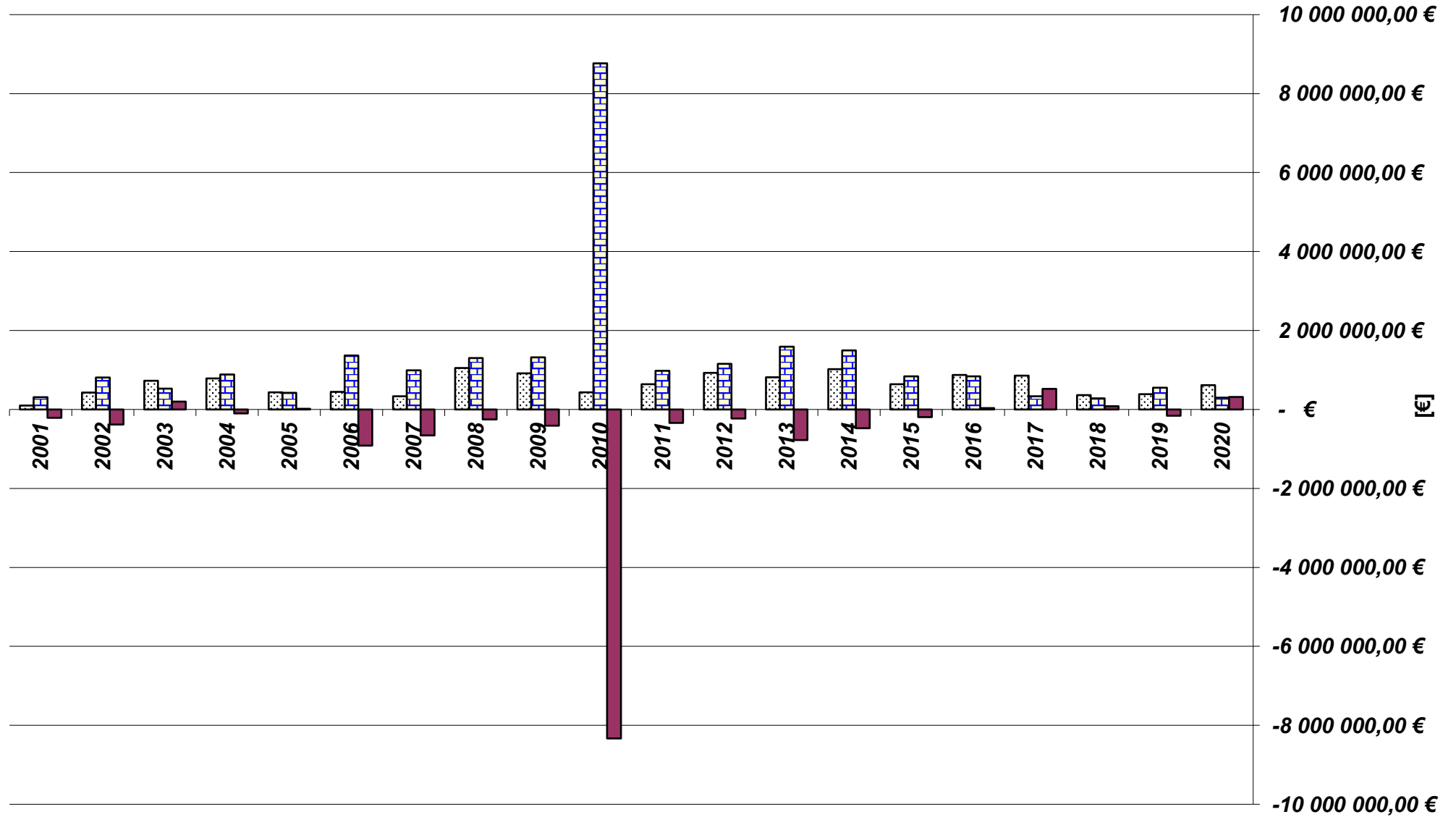
COMMUNE	AGE DES COMPTEURS							TOTAL
	Date non connue	0 à 5 ans	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 20 ans	21 à 25 ans	au-delà de 25 ans	
AMANVILLERS	0	447	459	65	27	0	0	998
AMNEVILLE	3	1104	1308	1214	218	4	7	3858
ANCY SUR MOSELLE	65	105	434					604
ARS SUR MOSELLE	46	371	1174	222	141	1		1955
BRONVAUX	1	22	46	162	16			247
CLOUANGE	63	645	629	426	25	81		1869
DORNOT		19	48	8	12			87
FEVES	1	171	184	171	9		1	537
GANDRANGE	2	692	304	282	48	1	3	1332
GRAVELOTTE	3	89	224	55	18	1	2	392
JUSSY	4	98	88	24	18	3	1	236
LESSY	1	146	159	53	25	2		386
LORRY LES METZ	0	302	208	81				591
MAIZIERES LES METZ	2	77	189	22	1	3		294
MALANCOURT	1	252	153	91	18	3	4	522
MARANGE SILVANGE	8	917	845	810	127	4	2	2713
MARS LA TOUR	2	164	193	76	4	2		441
MONTOIS	3	523	385	251	115	3	2	1282
MONDELANGE	24	579	738	1122	253	12	19	2747
NORROY LE VENEUR	2	115	215	153	9			494
PIERREVILLERS	5	196	185	244	43	6	3	682

AGE DES COMPTEURS PAR COMMUNE

COMMUNE	AGE DES COMPTEURS							TOTAL
	Date non connue	0 à 5 ans	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 20 ans	21 à 25 ans	au-delà de 25 ans	
PLESNOIS	2	101	175	88	3		1	370
PUXIEUX	1	45	51	13	3		1	114
REZONVILLE	4	57	52	42	13			168
RICHEMONT	2	336	240	328	17	6	3	932
ROMBAS	36	1513	702	1262	469	26	27	4035
RONCOURT	3	116	102	179	63	3	1	467
ROSSELANGE		266	235	479	55	5	19	1059
ST PRIVAT		339	302	159	39	1		840
STE MARIE	9	1082	578	323	188	7	1	2188
STE RUFFINE	1	82	68	35	31	1		218
SAULNY	2	330	229	116	2	2	3	684
SEMECOURT	1	177	173	134	10	6	1	502
TALANGE	21	1396	644	555	50	15	24	2705
TRONVILLE		30	58	19	2	1	1	111
VAUX	1	100	164	114	12		1	392
VERNEVILLE	3	77	152	59	11		3	305
VIONVILLE	1	33	23	31	4			92
VITRY SUR ORNE	9	716	333	233	21	6	8	1326
TOTAL	332	13830	12449	9701	2120	205	138	38775

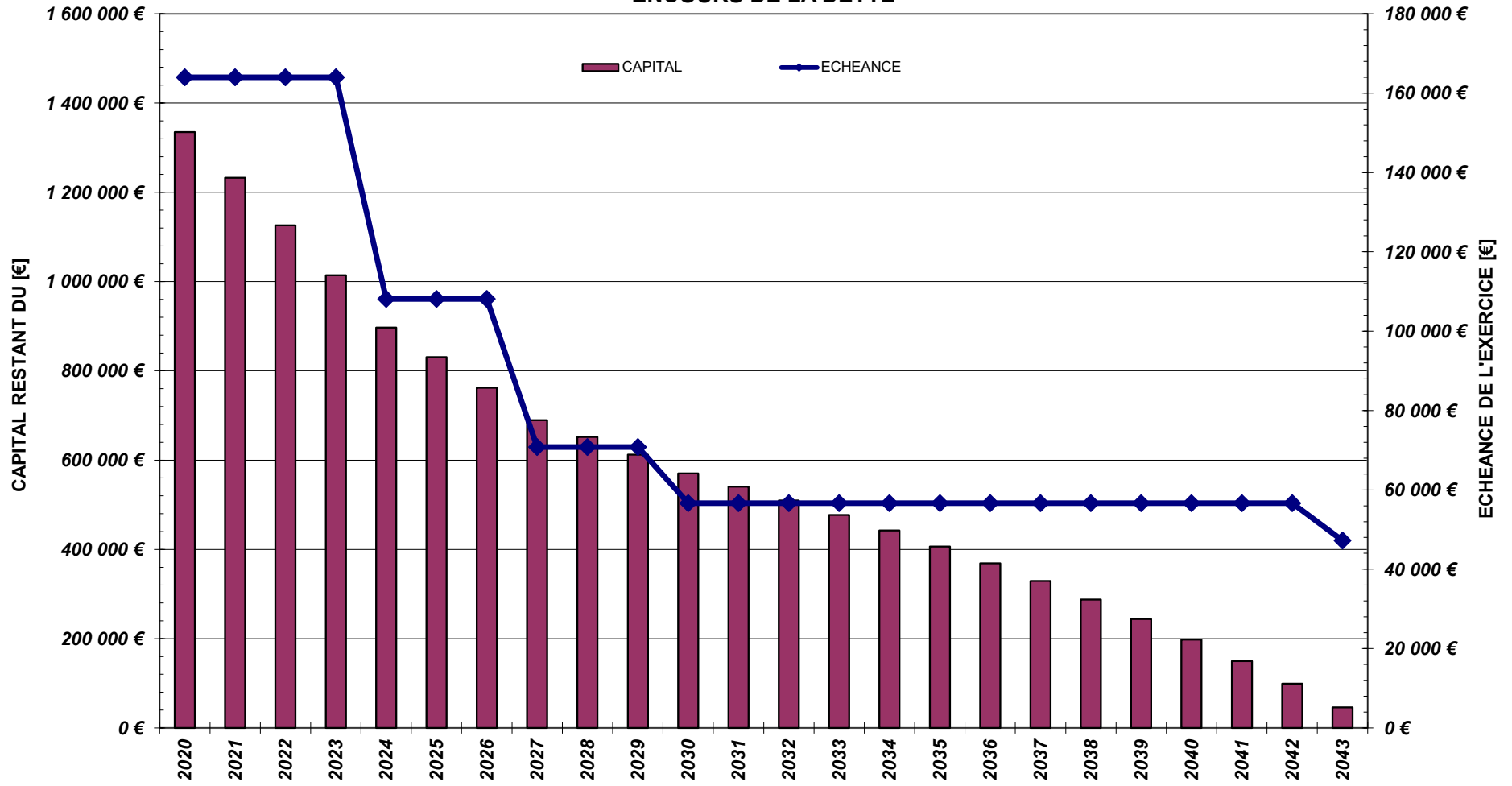
COMPTE ADMINISTRATIF RESULTAT PAR SECTION

■ INVESTISSEMENT ■ FONCTIONNEMENT ■ BALANCE



ETAT DE LA DETTE - Année 2020											EUROS	
Année	Périodicité	Durée	Organisme	Objet dette	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1er janvier de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	DO NT		Echéancier	Taux	
								Capital 164	Intérêts 6611			
2008	T	15 2023	CE LCA		600 000,00	202 723,84	13 964,06 13 964,06 13 964,06 13 964,06	11 597,26 11 732,66 11 869,64 12 008,21	2 366,80 2 231,40 2 094,42 1 955,85	25.03 25.06 25.09 25.12	4,67%	
2008	T	21 2029	DEXIA	Ars sur Moselle	171 092,03	105 681,26	3 531,02 3 531,02 3 531,02 3 531,02	1 948,44 1 977,62 2 007,24 2 037,29	1 582,58 1 553,40 1 523,78 1 493,73	01.01 01.04 01.07 01.10	5,99%	
2003	M	40 2043	DEXIA	Ars sur Moselle	1 000 000,00	799 894,29	4 723,05 4 723,05 4 723,05 4 723,05 4 723,05 4 723,05 4 723,05 4 723,05 4 723,05 4 723,05 4 723,05 4 723,05 4 723,05	1 490,14 1 496,17 1 502,21 1 508,29 1 514,38 1 520,50 1 526,65 1 532,82 1 539,01 1 545,23 1 551,48 1 557,75	3 232,91 3 226,88 3 220,84 3 214,76 3 208,67 3 202,55 3 196,40 3 190,23 3 184,04 3 177,82 3 171,57 3 165,30	01.01 01.02 01.03 01.04 01.05 01.06 01.07 01.08 01.09 01.10 01.11 01.12	4,85%	
2006	T	20 2026	CREDIT MUTUEL	Moyeuvre Grande	510 000,00	226 537,21	9 332,20 9 332,20 9 332,20 9 332,20	7 038,51 7 109,78 7 181,76 7 254,48	2 293,69 2 222,42 2 150,44 2 077,72	31;03 30;06 30;09 31;12	4,05%	
				TOTAUX	2 281 092,03	1 334 836,60	163 985,72	102 047,52	61 938,20			

ENCOURS DE LA DETTE



a) par le Syndicat

Montant total 100 %

GROS TRAVAUX REALISES EN REGIE

1) Rénovation et Renforcement divers

AMANVILLERS	<u>Rue Derrière les Jardins</u> 280 ml tuyaux fonte standard Ø 100 4 vannes Ø 100 2 colliers de prise en charge Ø 60/80/100 18 renouvellements de branchements particuliers	32 277.76 €
AMNEVILLE	<u>Rue de Mondelange-Rue des Romains</u> 8 ml tuyaux fonte standard Ø 80 2 vannes Ø 80 19 renouvellements de branchements particuliers	50 542.89 €
«	<u>Rue de Nancy</u> 6 ml tuyaux fonte standard Ø 80 130 ml tuyaux fonte standard Ø 100 560 ml tuyaux fonte standard Ø 150 6 vannes Ø 100 10 renouvellements de branchements particuliers	56 690.76 €
GANDRANGE	<u>Rue Louis Jost</u> Sécurisation 12 ml tuyaux fonte standard Ø 100 13 ml tuyaux fonte standard Ø 150 3 vannes Ø 100 1 vanne Ø150 5 renouvellements de branchements particuliers	9 605.80 €
«	<u>Rue du Dr Stoufflet</u> 65 ml tuyaux fonte standard Ø 80 500 ml tuyaux fonte standard Ø 100 200 ml tuyaux fonte standard Ø 150 9 vannes Ø 100 3 vannes Ø 150 1 vanne Ø 200 59 renouvellements de branchements particuliers	29 788.97 €

MALANCOURT LA MONTAGNE	<u>Plateau des réservoirs à la route de Vaglio</u> Projet d'augmentation de débit Vaglio RD112C 600 ml tuyaux fonte standard Ø 300	47 784.30 €
MARANGE SILVANGE	<u>Rue de la République</u> 6 ml tuyaux fonte standard Ø 100 273 ml tuyaux fonte standard Ø 125 11 renouvellements de branchements particuliers	16 446.32 €
MONDELANGE	<u>Rue de la Cimenterie</u> 160 ml tuyaux fonte standard Ø 100 2 vannes Ø 100 17 renouvellements de branchements particuliers	22 106.83 €
PUXIEUX	<u>Rue du Gué</u> 190 ml tuyaux fonte standard Ø 100 1 vanne Ø 100 8 renouvellements de branchements particuliers	13 555.81 €
RICHEMONT	<u>Rues St Jacques, du bois et place de l'Eglise</u> 35 ml tuyaux fonte standard Ø 80 165 ml tuyaux fonte standard Ø 100 520 ml tuyaux fonte standard Ø 150 2 vannes Ø 100 5 vannes Ø 150 76 renouvellements de branchements particuliers	76 066.76 €
TALANGE	<u>Rues Daltoso et Chatrian</u> 350 ml tuyaux fonte standard Ø 150 4 vannes Ø 150	21 232.50 €
«	<u>Rues des Primevères et Lilas..</u> sécurisation 77 ml tuyaux fonte standard Ø 100 7 vannes Ø 100 31 renouvellements de branchements particuliers	79 792.55 €

VERNEVILLE	<u>Quartier Malmaison</u> 78 ml tuyaux fonte standard Ø 80 6 ml tuyaux fonte standard Ø 100 380 ml tuyaux fonte standard Ø 150 5 vannes Ø 150 18 renouvellements de branchements particuliers	45 321.21 €
VITRY SUR ORNE	<u>Rue des Vergers</u> 50 ml tuyaux fonte standard Ø 80 2 vannes Ø 80 1 vanne Ø 100 9 renouvellements de branchements particuliers	9 208.00 €
 <u>2) Travaux pour tiers</u>		
ARS SUR MOSELLE	<u>Lotissement Le Côteau Driant (SODEVAM)</u> 14 ml tuyaux fonte standard Ø 60 202 ml tuyaux fonte standard Ø 100 3 vannes Ø 100 18 colliers de prise en charge Ø 60/80/100 18 branchements particuliers	12 728.38 €
LORRY LES METZ	<u>Extension Le clos des fleurs (SARL AKITA)</u> 2 ml tuyaux fonte standard Ø 100 125 ml tuyaux fonte standard Ø 125 2 vannes Ø 100 6 colliers de prise en charge Ø 60/80/100 6 branchements particuliers	10 427.15 €
SAULNY	<u>Lotissement les coteaux de la Gentière 3 (TERRALIA)</u> 130 ml tuyaux fonte standard Ø 100 1 vanne Ø 100 10 colliers de prise en charge Ø 60/80/100 10 branchements particuliers	14 149.50 €

«	<p><u>10 parcelles Lotissement les coteaux de la Gentière..</u> <u>(SCI CAMEL)</u> 72 ml tuyaux fonte standard Ø 100 1 vannes Ø 100 10 colliers de prise en charge Ø 60/80/100 10 branchements particuliers</p>	10 083.50 €
«	<p><u>Lotissement rue du Mallemat</u> <u>(ML IMMO)</u> 200 ml tuyaux fonte standard Ø 100 3 vannes Ø 100</p>	5 455.00 €
TALANGE	<p><u>7 pavillons séniors rue de Metz</u> <u>(LOGIEST)</u> 65 ml tuyaux fonte standard Ø 80 4 colliers de prise en charge Ø 60/80/100 1 collier de prise en charge Ø 125 5 branchements particuliers</p>	8 075.45 €

3) Inscrits au compte 704

3.1 BRANCHEMENTS PARTICULIERS EN LOTISSEMENT (7041)

LESSY	<p><u>Lotissement du Parc Lot n°11 Bis</u> <u>(BIG PROMOTION)</u> Pose nouveau branchement 1 compteur Ø 15 Fourniture et pose d'un regard</p>	1 102.00 €
«	<p><u>Lotissement du Parc Lot n°11 Ter</u> <u>(BIG PROMOTION)</u> Pose nouveau branchement 1 compteur Ø 15 Fourniture et pose d'un regard</p>	1 102.00 €

3.2 BRANCHEMENTS POSES EN PARCELLE LIBRE (7042)

AMNEVILLE	<p><u>Rue des Celtes-Les Terrasses de l'Archéosite</u> <u>(L'OLIVIER PROMOTION)</u> Pose nouveau branchement 32 logements 2 ml terrassement en chemin empierré y compris l'enrobage et le remblaiement 2 ml terrassement sur chaussée, enlèvement des déblais, remblaiement en calcaire et réfection en enrobé Dégagement de la conduite existante 1 compteur Ø 30 1 regard compteur incongelable préfabriqué Ø 30</p>	2 328.96 €
CLOUANGE	<p><u>16 rue de la Croix</u> <u>(HOVERT MICHAEL)</u> Pose nouveau branchement 1 collier de prise en charge Ø 80 5 ml terrassement sur trottoir y compris l'enrobage et le remblaiement 6 ml terrassement sur chaussée, enlèvement des déblais, remblaiement en calcaire et réfection en enrobé</p>	2 957.50 €
«	<p><u>61-63 rue du Maréchal Joffre</u> <u>(M2 PROMOTION)</u> Pose nouveau branchement 1 collier de prise en charge Ø 10 1 compteur Ø 30 1 regard</p>	2 519.86 €
MONDELANGE	<p><u>328 rue de Metz</u> <u>(MAGNUM IMMOBILIERE S.A)</u> Pose nouveau branchement 1 ml terrassement en chemin empierré, y compris l'enrobage, et le remblaiement 4 ml terrassement sur trottoir, enlèvements des déblais, remblaiement et réfection en enrobé Dégagement de la conduite existante 1 compteur Ø 30 1 regard</p>	2 998.46 €

«	<p><u>5 rue Projetée</u> (BONI) Renouvellement branchement 11 ml terrassement sur chaussée, enlèvements des déblais, remblaiement en calcaire et réfection enrobé Dégagement de la conduite existante 1 compteur Ø 40 1 regard compteur Ø 50</p>	3 912.96 €
«	<p><u>Avenue de l'Europe</u> (LIDL) Pose nouveau branchement 6 ml tuyaux fonte standard Ø 80 1 compteur Ø 20 1 compteur Ø 60</p>	2 394.00 €
ROSSELANGE	<p><u>Parc d'activité Belle Fontaine</u> (WESTFALEN France SARL) Pose compteur pour défense incendie 6 ml tuyaux fonte standard Ø 100 1 compteur Ø 100 1 stabilisateur Ø 100 1 filtre à tamis Ø 100</p>	4 709.00 €
SAINTE MARIE AUX CHENES	<p><u>1 Place Francois Mitterand</u> (CCPOM) Pose nouveau branchement maison des services 4 ml terrassement sur trottoir y compris l'enrobage et le remblaiement 6 ml terrassement sur chaussée, enlèvement des déblais, remblaiement en calcaire et réfection en enrobé 1 compteur Ø 20 1 regard compteur Ø 20</p>	2 560.00 €
TALANGE	<p><u>Zac de la Ponte</u> Pose nouveau branchement station de lavage 1 ml terrassement en terrain ordinaire et le remblaiement 1 ml terrassement sur trottoir, enlèvement des déblais, remblaiement en calcaire et réfection en enrobé 1 compteur Ø 30 1 regard compteur Ø 30</p>	2 296.96 €

3.3 DEFENSE INCENDIE (7043)

ARS SUR MOSELLE	<u>Pose P.I Lotissement Le coteau Driant</u> 1 esse de réglage Ø 100 1 poteau d'incendie Ø 100 type ATLAS renversable 1 vanne type EURO 21 Ø 100 6 ml pose canalisation (sans terrassement)	2 206.57 €
GANDRANGE	<u>Pose P.I situé à côté de l'EHPAD rue Louis Jost</u> Terrassement pour pose poteau incendie 1 poteau d'incendie Ø 100 type ATLAS renversable 1 esse de réglage Ø 100 1 vanne type EURO 21 Ø 100	3 205.08 €
MARANGE SILVANGE	<u>Pose P.I Le Clos du Rucher</u> 1 esse de réglage Ø 100 1 poteau d'incendie Ø 100 type ATLAS renversable 1 vanne type EURO 21 Ø 100 6 ml pose canalisation (sans terrassement)	2379.08 €
NORROY LE VENEUR	<u>Pose P.I rue de Bellevue</u> Terrassement pour pose poteau incendie 1 esse de réglage Ø 100 1 vanne type EURO 21 Ø 100 1 poteau incendie Ø 100 type ATLAS renversable	2 861.08 €
«	<u>Pose P.I Zac Euromoselle</u> Terrassement pour pose poteau incendie 4 poteaux incendie Ø 100 type ATLAS renversable 4 esses de réglage Ø 100	8 176.32 €
TALANGE	<u>Remplacement P.I n°35 et 36 situés rue Jean Jaurès</u> Terrassement pour pose poteau incendie 2 esses de réglage Ø 100 2 poteaux d'incendie Ø 100 type ATLAS renversable	3 700.16 €

VAUX	<p>Remplacement et déplacement P.I situé angle chemin de Sellières vers chemin au bez</p> <p>Terrassement pour pose poteau incendie 1 poteau d'incendie Ø 100 type ATLAS renversable 1 esse de réglage Ø 100 1 vanne type EURO 21 Ø 100</p>	3 325.08 €
VITRY SUR ORNE	<p>Pose P.I situé à côté du 106 route de Thionville</p> <p>Terrassement pour pose poteau incendie 1 poteau d'incendie Ø 100 type ATLAS renversable 1 vanne type EURO 21 Ø 100 1 esse de réglage Ø 100 6 ml pose canalisation (sans terrassement)</p>	2 750.00 €

Notre service a procédé par ailleurs à l'entretien de 449 poteaux d'incendie de Ø 80,100 et 150 dans 14 communes, pour une somme totale de 15 786.84 € H.T.

b) par diverses entreprises

I – INSTALLATIONS TECHNIQUES

REPLACEMENT DU TRANSFORMATEUR AERIEN D'ANCIENNE BROUCK (2153138) **11 083.00 €**

EIFFAGE – transformateur – dépose de l'existant, fourniture et pose du nouveau matériel, et raccordement

II – MATERIEL INDUSTRIEL (2154)

MONTE DEMONTE PNEUS AUTOMATIQUE (215470) **2 677.00 €**

MDA – fourniture d'un monte démonte pneus automatique

<u>EQUILIBREUSE ROUE MOTORISEE (215471)</u>		1 640.00 €
MDA – 1 équilibreuse		
<u>SERVANTE D'ATELIER EQUIPEE (215473)</u>		1948.88 €
MDA – 1 servante RACING DAKAR 6 tiroirs		
<u>MATERIELS ESPACES VERTS TONDEUSE ET DEBROUSSAILLEUSE (215474)</u>		1 476.02 €
HORIZON VERT – 1 débroussailleuse STHIL+1 tondeuse STHIL		
<u>CORRELATEUR ACCOUSTIQUE (215475)</u>		13 336.00 €
SEWERIN - SECOOR 300 compact et accessoires		
<u>DETECTEURS GAZ (215476)</u>		3 920.00 €
ACTEMIUM – fourniture de 7 GAS ALERT		
<u>VALISE DIAGNOSTIC PANNE VH (215477)</u>		3 702.00 €
WURTH – coffret malette électronique		
<u>III – MATERIEL SPECIFIQUE (2156)</u>		
<u>COMPTEURS (215611)</u>		
DIEHL METERING – marché fourniture de compteurs	76 540.00	} 80 482.72 €
KROHNE – 2 débitmètres WATERFLUX	3 942.72	
<u>POMPES (215612)</u>		
<u>POMPE ALTA STATION RONCOURT (21561212)</u>		15 852.73 €
KSB SAS – remise en état de la pompe comprenant : démontage, expertise, remontage et mise en peinture		
<u>MANCE – BALLON ANTI BELIER (21561265)</u>		10 920.00 €
SAS PASQUINI – sécurisation et maintenance du ballon anti béliér		

AUBOUÉ - REFROIDISSEMENT GROUPE ELECTROPOMPE (21561267)

18 697.00 €

ACTEMIUM – détartrage des boîtes à eau

IV – AUTRES

MATERIEL DE TRANSPORT (2182)

VEHICULES (21821)

AUTO LOSANGE METZ – 1 Dacia DUSTER	17 923.00	}	115 277.15 €
AUTO LOSANGE METZ – 1 nouvelle CLIO Renault	14 584.12		
AUTO LOSANGE METZ – 2 Renault nouveau MASTER VU	50 946.08		
AUTO LOSANGE METZ – 1 Renault KANGOO express	14 767.95		
PLUS – aménagement 2 Master	16 589.00		
PLUS – aménagement Kangoo	467.00		

MATERIELS DE BUREAU ET INFORMATIQUE (2183)

IMPREVUS (21831)

INFOBUREAU – 1 imprimante HP	190.00	}	3 957.95 €
INFOBUREAU – 1 scanner	555.00		
DARTY – 1 ordinateur	553.33		
AUCHAN – 1 ordinateur de bureau	374.25		
AUCHAN – 1 PC portable astreinte	778.32		
AUCHAN – 3 écrans PC	389.99		
CORA – 1 IDEAPAD+2 écouteurs	357.48		
CORA – 1 smartphone	399.58		

MOBILIER (2184)

SAS FCM BUREAUTIQUE – 2 sièges de bureau 518.93 €

V – TRAVAUX D'ENTREPRISES – BATIMENTS (2313)

RONCOURT – REPRISE ETANCHEÏTE (2313105) 41 847.00 €

ENT CHRISTMANN – réfection de l'étanchéité

RONCOURT – REPRISE BARDAGE (2313106) 33 918.00 €

ENT CHRISTMANN – charpente et couverture sur bois lamellé collé

MANCE – MISE EN SECURITE COLLECTEUR (2313107) 3 169.00 €

ACROTIR – sécurisation contre les chutes de hauteur du puits collecteur

SECURISATION DIFFERENTS SITES (2313110) 4 680.00 €

AQUAFLEXEO – réhabilitation escalier+ garde-corps réservoir H1 Pierrevillers

AMANVILLERS – RENOVATION DES BUREAUX (2313111) 7 471.00 €

IDEAL COULEUR – rénovation partielle des bureaux

VI – TRAVAUX D'ENTREPRISES – RESEAUX (2315)

MALANCOURT LA MONTAGNE – PLATEAU DES RESERVOIRS A LA ROUTE DE VAGLIO (23151003) 96 907.70 €

GROUPEMENT THEBA/MULLER TP/WH –6 ml tuyau standard Ø 100, 20 ml tuyau standard Ø 150, 1260 ml tuyau standard Ø 300, travaux préliminaires, terrassements, remblaiement et réfection, et raccordement au réseau existant

AMANVILLERS – RUE DERRIERE LES JARDINS (2315103) **38 187.35 €**

GROUPEMENT THEBA/MULLER TP/WH – 480 ml tuyau standard Ø 100, travaux préliminaires, terrassements, remblaiement et réfection, et raccordement au réseau existant

MARANGE – RUE DE LA REPUBLIQUE (23151103) **66 379.61 €**

HTP – 6 ml tuyau standard Ø 100, 273 ml tuyau standard Ø 125, travaux préliminaires, terrassements, remblaiement et réfection, et raccordement au réseau existant

MARANGE – LOTISSE LE CLOS DU RUCHER (23151104) **10 025.20 €**

HTP – 365 ml pose conduite Ø100, 7 vannes + pose de 1 PI

MONDELANGE – RUE DE LA CIMENTERIE (23151307)

GROUPEMENT THEBA/MULLER TP/WH – 160 ml tuyau standard Ø 100, travaux préliminaires, terrassements, remblaiement et réfection, et raccordement au réseau existant + pose de 1 PI

24 117.10

MULLER TP – réalisation de 18 branchements particuliers

27 000.00

51 117.00 €

MONDELANGE – DEVIATION DN150 RUE DE L'EUROPE (23151308) **6 021.00 €**

COLAS – 21 ml pose conduite Ø 150, terrassement, remblaiement, réalisation de niches pour raccordement

RICHEMONT – RUES ST JACQUES, DU BOIS ET PLACE DE L'EGLISE (23151601) **40 380.21 €**

MULLER TP – travaux supplémentaires

AMNEVILLE – LOTISSEMENT TERRES BLANCHES STADE DE LA CIMENTERIE (2315204) **4 170.00 €**

MULLER TP – 245 ml pose conduite Ø 100

AMNEVILLE – RUE DE NANCY (2315206) **76 573.65 €**

GROUPEMENT THEBA/MULLER TP/WH – 112 ml tuyau standard Ø 100, 556 ml tuyau standard Ø 150 travaux préliminaires, terrassements, remblaiement, réfection, et raccordement au réseau existant

VERNEVILLE – QUARTIER MALMAISON (23152301)

GROUPEMENT THEBA/MULLER TP/WH – 77.80 ml tuyau standard Ø 80, 4.70 ml tuyau standard Ø 100, 327.50 ml tuyau standard Ø 150, travaux préliminaires, terrassements, remblaiement, réfection, et raccordement au réseau existant	63 585.03	}	80 883.81 €
WH – réalisation d'un branchement pour une maison et réfection Complémentaire d'enrobés	17 298.78		

VERNEVILLE – LOTISSEMENT DU TELEGRAPHE (23152302)

9 713.10 €

JEAN LEFEBVRE LORRAINE - 400 ml tuyau standard Ø 100

PUXIEUX – RUE DU GUE (23152801)

37 891.75 €

TP2D – reprise des branchements AEP + 190 ml tuyau standard Ø 100

**ARS SUR MOSELLE – LOTISSEMENT LE COTEAU DRIANT PARTIE OUEST
(23153202)**

SOBECA - 140 ml tuyau standard Ø 125, 556 ml tuyau standard Ø 150 travaux préliminaires, terrassements, remblaiement, réfection	18 165.70	}	59 322.70 €
ACTEMIUM – remplacement surpresseur rue du Fort	31 573.00		

**ARS SUR MOSELLE – DEVIATION DE LA CONDUITE RUE DE LA GENDARMERIE
(23153204)**

2 209.19 €

HAGANIS – travaux d'assainissement, terrassement, pose et dépose de canalisation
en PVC assainissement et réfection

SAULNY – LES COTEAUX DE LA GENTIERE 3 (23154002)

3 197.20 €

JEAN LEFEBVRE LORRAINE – 202 ml pose conduite Ø 100

VITRY SUR ORNE – RUE DES VERGERS (23154106)

GROUPEMENT THEBA/MULLER TP/WH – 50 ml tuyau standard Ø 80, travaux préliminaires, terrassements, remblaiement, réfection, et raccordement au réseau existant	15 222.80	}	33 222.80 €
MULLER TP – 12 renouvellements de branchements	18 000.00		

ROMBAS – RUE DE METZ (23154807)

199 707.24 €

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES ROMBAS – participation financière travaux Réfection voirie rue de Metz

ROMBAS – RUE DEBUSSY REPARATION D'EGOUT (23154808)

9 179.50 €

MULLER TP – réparation de l'égout suite à la réparation d'une fuite

FEVES – RUE HAUTE (2315506)

17 458.45 €

BVTP – renouvellement conduite Ø 100, terrassement, remblaiement et réfection

TALANGE – RUE DAL TOSO CHATRIAN (23155108)

55 004.30 €

GROUPEMENT THEBA/MULLER TP/WH – 60 ml tuyau standard Ø 100, 375 ml tuyau standard Ø 150, travaux préliminaires, terrassements, remblaiement, réfection, et raccordement au réseau existant

GANDRANGE – RUE LOUIS JOST (2315602)

24 369.00 €

MULLER TP – renouvellement conduite et branchements AEP

JUSSY – LE CLOS SAINT HILAIRE 2 (2315802)

6 169.31 €

JPS INVESTISSEMENT – participation aux travaux de réfection de voirie consécutive aux travaux du lotissement

MARANGE SILVANGE – DEVIATION VR52 (2315829)

53 692.46 €

JEAN LEFEBVRE LORRAINE - 306 ml tuyau standard Ø 100, 375 ml tuyau standard Ø 150, travaux préliminaires, terrassements, remblaiement, réfection

LORRY LES METZ – EXTENSION LE CLOS DES FLEURS (2315901)

1 963.85 €

URBAVENIR – 126 ml pose conduite Ø 80



RAPPORT annuel

sur le Prix et la Qualité
du Service public
de production et
de distribution
d'eau potable

Année 2020



Syndicat des Eaux de Basse-Vigneulles et Faulquemont

13, Rue du Moulin – 57380 FAULQUEMONT

Tél : 03.87.29.30.31 – Télécopie : 03.87.29.36.30

Mél : contact@sebv.com - Site internet : www.sebv.com

I – ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Rapporteur : Monsieur Pierre BLANCHARD, Président du SEBVF

POINT N° 1.1 – Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable du SEBVF en 2020

Le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS) du Syndicat des Eaux est réalisé en application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce dernier sera adressé aux Maires des 33 Communes adhérentes et aux Présidents des 4 EPCI ayant la compétence eau potable et représentant 50 Communes.

Cela permettra :

- * d'en porter connaissance à leurs Conseillers Communautaires et Municipaux,
- * de le mettre à la disposition des abonnés des Communes concernées.

Il est rédigé quel que soit le mode d'exploitation des Services Publics de l'eau potable et de l'assainissement.

Le rapport comprend quatre parties :

- 1 – Périmètre d'action du S.E.B.V.F.
- 2 – Indicateurs techniques
- 3 – Indicateurs de la Qualité de Service à l'Usager
- 4 – Indicateurs financiers et patrimoniaux

Depuis 1996, tous les Maires sans exception sont tenus de présenter à leur assemblée délibérante, un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité des Services publics de l'eau potable et de l'assainissement. Après le décret et l'arrêté en date du 2 mai 2007 qui ont modifié de façon significative le contenu de ce rapport annuel (mise en place des indicateurs de performance), un arrêté du 2 décembre 2013 a modifié le contenu de ces indicateurs en lien avec le descriptif détaillé des ouvrages. Enfin, la loi NOTRE du 7 août 2015 a modifié les délais de présentation de ce rapport du 30 juin au 1^{er} Octobre de l'année qui suit l'exercice dont le rapport est l'objet.

1 – Périmètre d'action du S.E.B.V.F.

À l'origine, la structure s'appelait Syndicat Intercommunal des Eaux du Forage de Basse-Vigneulles et comptait 11 communes rurales : Arriance, Bionville-sur-Nied, Elvange, Fouligny, Guinglange, Hallering, Hémilly, Herny, Mainvillers, Many et Marange-Zondrange.

L'arrêté préfectoral créant officiellement le Syndicat des Eaux date du 9 mai 1966. Dès sa création, le Syndicat a décidé de mettre tout en œuvre pour assurer la production d'eau avec un ancien forage situé à Basse-Vigneulles (F1), afin d'équiper les maisons d'un robinet d'eau courante.

En l'espace de 54 ans (le 9 mai 1966), le SEBVF s'est étendu, pour compter aujourd'hui à son actif 83 communes, depuis l'arrivée en 2009 des 13 communes du SIE de Lesse-Chenois, et de la fusion en 2016 des Communes de Colligny et Maizery.

En mars 2018, le SEBVF a été transformé en Syndicat Mixte suite à la prise de compétence « eau » par la Métropole « Metz Métropole » et la Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange « CCHCPP », qui se sont substituées aux 14 Communes membres (1 + 13 Communes).

En janvier 2020, ce sont 2 autres EPCI à Fiscalité Propre, la Communauté de Communes du District Urbain de Faulquemont et la Communauté d'Agglomération de Saint-Avold Synergie, qui se sont substitués à 36 autres Communes.

Le SEBVF regroupe donc dorénavant 4 EPCI (Metz Métropole, la Communauté de Communes du Haut Chemin Pays de Pange, la Communauté de Communes du District Urbain de Faulquemont et la Communauté d'Agglomération de Saint-Avold Synergie) et 33 Communes.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Basse-Vigneulles et Faulquemont (SEBVF) est administré par les élus locaux depuis sa création.

- 208 Délégué(e)s du Comité
- 29 Délégué(e)s du Bureau, dont :
 - o le Président et les 8 Vice-Président(e)s.

La loi NOTRe a été modifiée et laisse dorénavant la possibilité, sous conditions, de différer au 01.01.2026 au lieu du 01.01.2020 la prise de compétence. Ceci donne un temps de réflexion supplémentaire aux Communes et EPCI à fiscalité propre. Trois Communautés de Communes ont opté pour ce choix (Communauté de Communes du Sud Messin, Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois, Communauté de Communes du Saulnois).

En 2020, le S.E.B.V.F. a distribué de l'eau potable à **45 073** habitants (population légale en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2020 – date de référence statistique : 1^{er} janvier 2017) en régie directe soit à **20 105** abonnés (+0,75 %), sur le territoire des **83** Communes qui constituent le SEBVF (carte en annexe).

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'abonnés	18 878	18 888	19 042	19 225	19 322	19 473	19 639	19 741	19 957	20 105

(Nombre d'abonnés au 31.12 de l'année qui s'achève)

En 2020, le nombre d'abonnés n'a pas augmenté de manière significative et son augmentation correspond aux différents projets de lotissements.

Parmi les abonnés, on peut remarquer de « gros consommateurs ». Ainsi, on constate que **14** clients consomment entre 4 000 et 6 000 m³/an, **12** clients consomment plus de 6 000 m³/an (**7** de 6 à 10 000 m³/an ; **3** de 10 000 à 20 000 m³/an ; **1** de 20 000 à 30 000 m³/an ; **1** de 30 000 à 40 000 m³/an). Ces 26 gros consommateurs représentent un volume de **238 893 m³**, soit **10,9 %** du volume total facturé en 2020 (11,3 % en 2019).

A la fin 2020 :

- le linéaire de réseau de distribution est évalué à 695 km de réseau (> DN 60),
- le linéaire de raccordements individuels est évalué à 355 km,
- le volume de stockage est de 18 675 m³ pour 46 ouvrages,
- la capacité totale de production du SEBVF est de 14 500 m³/jour sur sites de production,
- la capacité de prélèvement est de 14 000 m³/jour pour 8 forages.

Conformément à l'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux Rapports annuels sur le Prix et la Qualité des Services publics d'eau potable et d'assainissement, notre Collectivité a mis en place les indicateurs de performance mentionnés dans le tableau ci-dessous :

Désignation	Arrêté du 2 mai 2007	En place
<u>INDICATEURS TECHNIQUES</u>		
Situation des principaux points de production d'eau		X
Volumes Vendus		X
Rendement du réseau de distribution	X	X
Fuites et interventions		X
Travaux de raccordements réalisés		X
Indice Linéaire des Volumes Non Comptés (ILVNC)	X	X
Indice Linéaire des Pertes du réseau (ILP)	X	X
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	X	X
<u>INDICATEURS DE LA QUALITÉ DE SERVICE À L'USAGER</u>		
Taux de réclamations	X	X
Taux de conformité des prélèvements d'eau	X	X
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	X	X
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des raccordements pour les nouveaux abonnés	X	X
<u>INDICATEURS FINANCIERS ET PATRIMONIAUX</u>		
Prix de l'Eau		X
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	X	X
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	X	X
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	X	X
Taux d'impayés	X	X

2 - Indicateurs techniques

a) Situation des principaux points de production d'eau :

Le SEBVF possède actuellement 3 Unités de Distribution (UD), constituées de 8 forages en service en nappe profonde (grès vosgien).

Il s'agit des sites de production d'eau situés sur le territoire des Communes de CRÉHANGE (pour les forages 602 et 605) et de BASSE-VIGNEULLES (pour les cinq forages F1 à F5) et d'un forage à HOLACOURT, dont les caractéristiques respectives sont présentées dans le tableau ci-dessous :

La production totale des forages du Syndicat a été ainsi de **3 220 309 m³ en 2020**.

Tableau avec les caractéristiques des différents forages :

Forages Caractéristiques	Forage 602	Forage 605	Basse- Vigneulles 1	Basse- Vigneulles 2	Basse- Vigneulles 3	Basse- Vigneulles 4	Basse- Vigneulles 5	Holacourt
Production en 2020 (m3/an)	50 332	380 834	296 685	469 585	472 755	611 412	748 475	190 231
Production possible (m3/an)	182 500	730 000	474 500	657 000	876 000	730 000	780 000	255 500
Débit (m3/h)	100	100	65	90	120	100	100	100
Profondeur (m)	359	350	180	250	253	256	265	758
Année de création	1934	1984	1933	1977	1992	1992	2005	1971
Dureté (°F)	35,9	39,2	35,1	35,9	34,3	36,9	37,8	22,8
Chlorures* (mg/L)	423	275	54	53	28,4	9,2	2,8	195
Sodium* (mg/L)	253	183	60,7	54,8	41,3	15,1	9,5	133
Sulfates* (mg/L)	324	182	179	182	159	128	98	114
Conductivité* (µS)	1 867	1 570	858	909	844	767	662	1050

*Limite de qualité Maximum : Chlorures : 200mg/L ; Sodium : 200mg/L ; Sulfates : 250 mg/L, Conductivité : 1100 µS

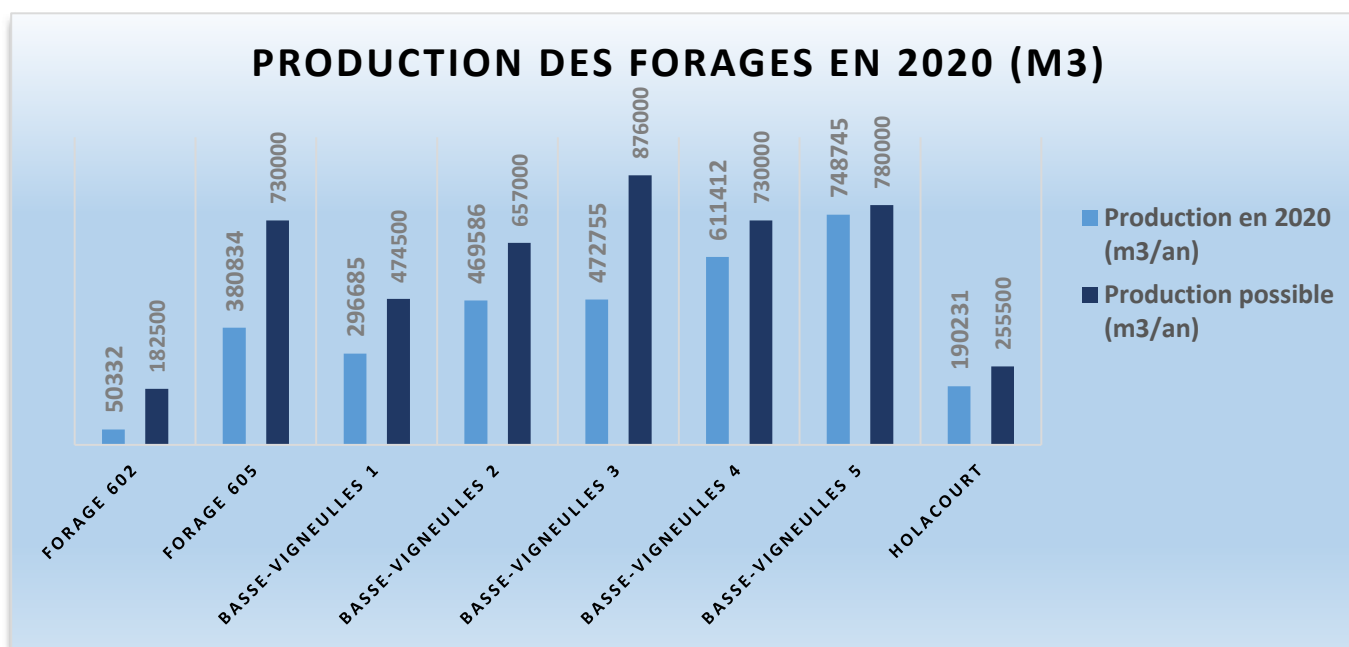
Pour les forages de CRÉHANGE, on dépasse les valeurs indiquées par les normes pour les paramètres chlorures et sodium, mais il s'agit de valeurs de référence de qualité et non de valeurs limites admissibles.

Depuis la mise en route du forage 5 de BASSE-VIGNEULLES en 2006, les forages de CRÉHANGE 602 et 605 sont moins sollicités, le 602 étant très peu utilisé en raison de la conductivité et des chlorures.

Nous ne retenons qu'une production maximum sur 20 heures pour le forage 605 (moins chargé en chlorures) du fait de la qualité de l'eau qui n'est pas conforme aux normes pour la teneur en chlorures. Afin de ne pas dépasser les seuils de référence fixés par le Code de la Santé Publique (CSP), l'eau provenant des forages de CRÉHANGE est mélangée avec l'eau des forages de BASSE-VIGNEULLES, sur le site de stockage de Redlach (3 900 m³). À noter que les paramètres chlorures, sodium et conductivité sont assortis de seuils de références de qualité et non de limites de qualité que nous nous efforçons de respecter dans la mesure du possible. Les paramètres chlorures et sodium pour le forage 605 font l'objet d'une surveillance accrue au niveau du contrôle sanitaire effectué par l'ARS.

L'eau est pompée à une profondeur de 100 mètres, puis passe sur des filtres afin d'enlever les éléments qui ont été dissous lors de son passage dans les différentes couches de roches. Ces éléments sont le fer, le manganèse, des sels de calcium tels que les carbonates et les bicarbonates. Ces derniers proviennent de la dissolution des roches calcaires. La concentration importante en bicarbonate de calcium caractérise l'eau produite par notre Syndicat, qualifiée d'eau "dure".

L'eau distribuée par le SEBVF est parfaitement conforme aux exigences fixées par les normes européennes. Cependant, la concentration importante en carbonate de calcium (appelé plus communément calcaire) a poussé les élus à compléter la filtration par un adoucissement (suppression du calcaire), réalisé en 1999 au travers de la nouvelle usine de décarbonatation, située à Basse-Vigneulles qui traite les Forages F1 à F5 soit 5, sur les 8 du SEBVF.



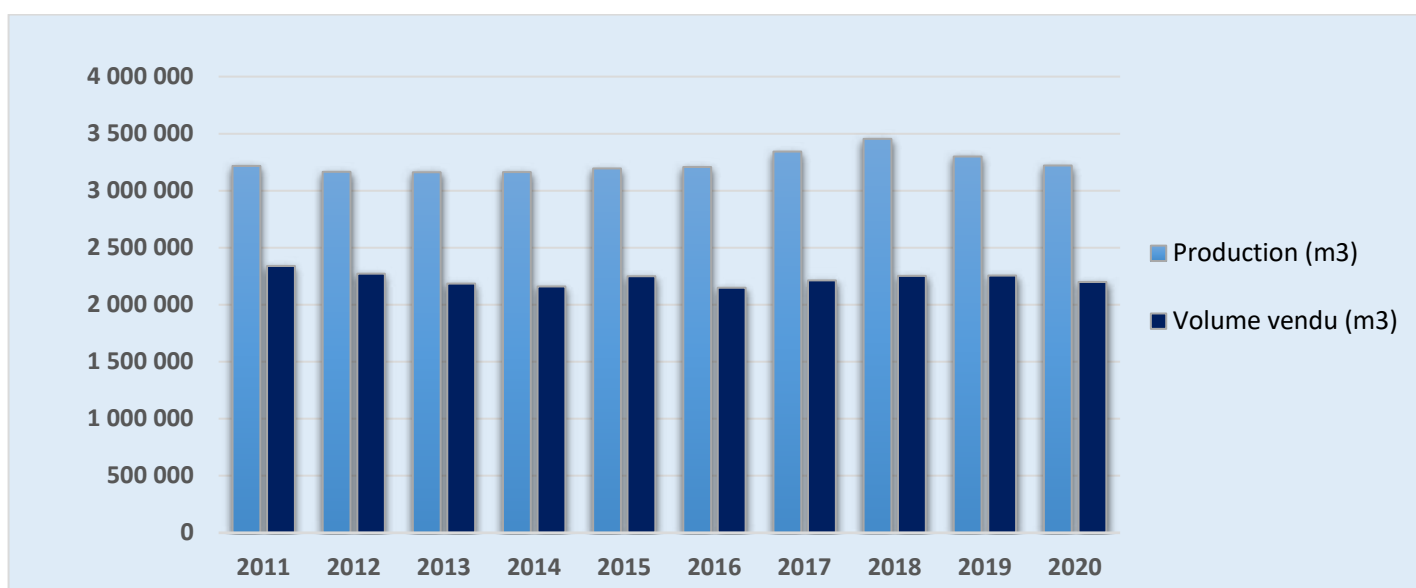
b) Volumes vendus :

Le volume d'eau facturé aux particuliers en régie directe a été de **2 203 518 m³ en 2020.**

En annexe figure le volume d'eau vendu aux particuliers et par secteur pour l'année 2020.

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Production (m ³)	3 216 621	3 165 148	3 161 372	3 162 911	3 194 587	3 207 447	3 342 726	3 454 263	3 299 274	3 220 309
Volume vendu (m ³)	2 335 557	2 271 952	2 186 107	2 158 896	2 205 642	2 147 587	2 212 454	2 253 567	2 255 480	2 203 518
Rendement Brut (*)	72,61	71,78	69,15	68,26	69,04	67,28	66,93	66,01	68,88	68,99

(*) Le rendement brut prend en compte le volume vendu et le volume non facturé au titre de l'application du décret fuites.



Concernant les prélèvements, la moyenne syndicale est de 200 litres/jour/habitant. En France, en 2016 la moyenne nationale est de 211 litres/jour/habitant. Ce volume se situe dans la moyenne européenne et reste très inférieur à celui d'autres pays développés, tels que les Etats-Unis (551 litres/jour/habitant).

Entre 2006 et 2016, en France, la baisse des prélèvements est de 1,3 %/an. L'évolution à la baisse reflète plusieurs tendances :

- des générations d'équipements sobres en consommation d'eau remplacent d'anciennes installations dans les logements, les bâtiments tertiaires et industriels,
- les consommateurs sont d'avantages économes en eau, motivés par leur sensibilité environnementale ou par la volonté de maîtriser leur budget.

Concernant la consommation, en 2020, année caniculaire et de Pandémie, nous enregistrons une baisse de 2,5 % de la consommation par rapport à 2019. La recherche des fuites a également permis de faire baisser la production en 2020.

En 2020, sur le territoire syndical, la consommation d'eau potable représente 135 litres/jour/habitant. En France, elle est de 170 litres/jour/habitant (donnée 2016 représentative de 69 % de la population). Le sud de la France est davantage consommateur d'eau en raison de la présence de résidences secondaires et de piscines privées. Par ailleurs les écarts de température entre régions ont un impact significatif sur les habitudes de consommation.

L'analyse des usages domestiques de l'eau sur une longue période démontre que les générations récentes d'équipements du foyer, ont fait sensiblement baisser la consommation d'eau. Les lave-linge et les sanitaires ont ainsi contribué à l'essentiel des économies d'eau. Parallèlement, les modes de vie ont évolué et certains occasionnent davantage de consommation : ainsi, la douche a remplacé le bain mais elle est prise plus fréquemment, elle contribue, paradoxalement et contrairement à une idée reçue, à augmenter la consommation d'eau. Sur 20 ans, la consommation a baissé de 18 litres/habitant/jour. Après plusieurs années de déclin (baisse de 11 % du volume vendu entre 2006 et 2016), la consommation d'eau potable progresserait à nouveau depuis 2015.

c) **Performance du réseau :**

- **Rendement brut : 68,99 %**

Le volume comptabilisé du décret fuites (annulation directement à la facture) est de **18 105 m³** et doit être ajouté au volume d'eau facturé de **2 203 518 m³**. Le rendement brut est le rapport entre le volume facturé et comptabilisé et le volume prélevé au niveau des forages ((2 203 518 + 18 105)/3 220 309 X 100)). **On obtient un rendement brut de 68,99 %** ce qui représente un coefficient de perte de **31,01 %** (fuites, prélèvements sauvages, compteurs bloqués, lavages des filtres, désinfection des châteaux d'eau, prises d'eau sur les poteaux d'incendie, essais des sapeurs-pompier,...). Cet indicateur est un élément important dans la gestion de tout service de distribution d'eau. Il quantifie en effet le pourcentage d'eau de distribution, utilisée d'une manière ou d'une autre par rapport à l'alimentation du réseau. Il permet d'apprécier l'état d'entretien du réseau et de comparer son évolution d'une année à l'autre.

Le rendement brut s'améliore depuis 2019 en raison de la recherche active des fuites suite à l'acquisition de matériel d'écoute plus efficient et des travaux de renouvellement des réseaux engagés.

- **Rendement net : 71,12 %**

C'est le rapport entre le volume consommé facturé et non facturé (essais de PI + nettoyages réservoirs + purges) et le volume produit (sortie de stations). C'est le rendement qui prend en compte tous les usages. Au niveau national, le rendement est de l'ordre de 65 % pour la classe des collectivités entre 10 000 et 50 000 habitants.

- **Indice Linéaire des Volumes Non Comptés : 3,94 m³/j/km (critère AERM 2010 : < 7 m³/j/km)**

L'Indice Linéaire des Volumes Non Comptés (ILVNC) est égal au volume journalier non compté par kilomètre de réseau (hors raccordements). Le volume non compté est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé.

- **Indice Linéaire des Pertes en distribution (ILP) : 3,66 m³/j/km (densité de 28,8 abonnés/km)**

L'Indice Linéaire des Pertes en distribution est égal au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaires de raccordements). La moyenne nationale en 2016 est de 3,5 m³/j/km (densité comprise entre 25 et 50 abonnés/km et pour les collectivités entre 10 000 et 50 000 habitants).

- **Indice Linéaire de Consommation (ILC) : 9,02 m³/j/km**

L'Indice Linéaire de Consommation (ILC) est égal au volume journalier consommé comptabilisé par kilomètre de réseau (hors raccordements).

- **Performance / décret (> 65 + 0,2 ILC) : > 66,80 %**

Le rendement net doit être supérieur à cette valeur. En 2020, le SEBVF respecte la valeur minimale de rendement fixée dans le Décret n° 2012-97 du 27 janvier 2012.

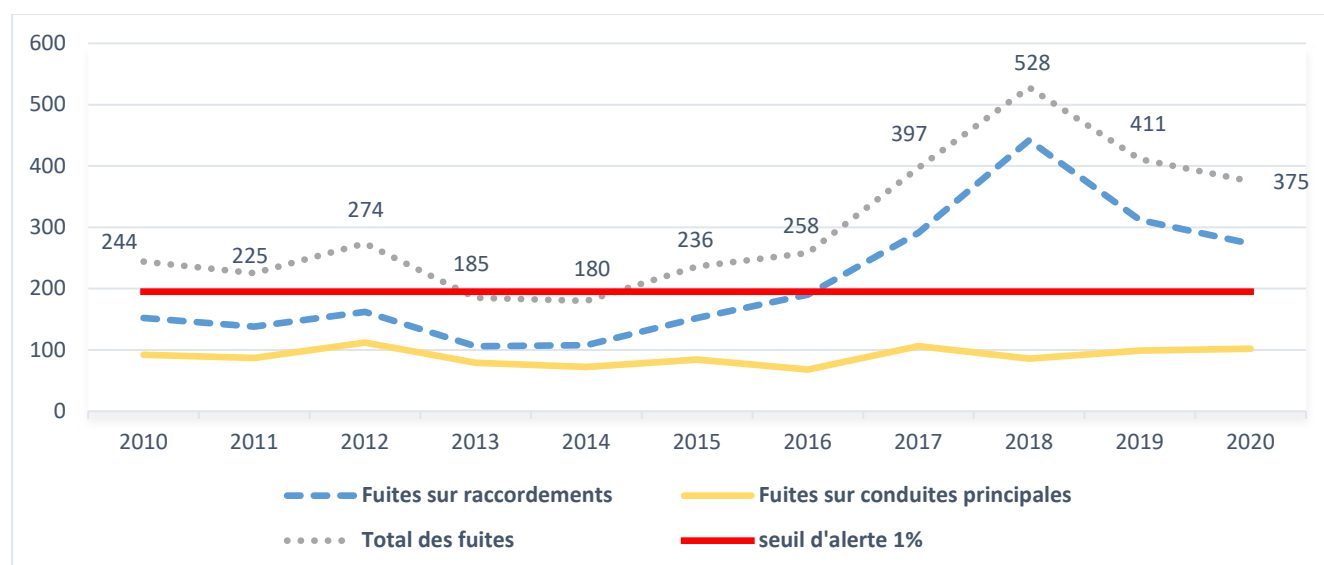
	2017		2018		2019		2020	
	annuel	journalier	annuel	journalier	annuel	journalier	annuel	journalier
Prélèvement au niveau des 8 forages (m³)	3 342 726	9 158	3 454 263	9 158	3 299 274	9 039	3 220 309	8 823
Facturation abonnés avec décret fuite (m³)	2 237 367	6 129	2 280 180	6 247	2 272 662	6 226	2 221 623	6 087
Rendement brut	66,93 %		66,01 %		68,88 %		68,99 %	
Rendement net	68,02 %		67,99 %		70,21 %		71,12 %	
ILVNC : Indice linéaire des Volumes Non Comptés (m³/j/km)	/	4,41	/	4,64	/	4,06	/	3,94
ILP : Indice Linéaire des Pertes en Distribution (m³/j/km)	/	4,26	/	4,37	/	3,88	/	3,66
ILC : Indice Linéaire de Consommation (m³/j/km)	/	9,06	/	9,28	/	9,15	/	9,02
Performance / décret (> 65 + 0.2 ILC) (*)	66,81 %		66,86 %		66,83 %		66,80 %	

(*) Le rendement net doit être supérieur à cette valeur.

Fuites et interventions :

Le tableau ci-dessous vous présente le nombre de fuites sur l'ensemble du Syndicat :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Fuites sur raccordements	138	162	106	108	152	190	291	442	312	273
Fuites sur conduites principales	87	112	79	72	84	68	106	86	99	102



L'année 2016 a été marquée par une période de fuites très importante de juillet à mi-octobre. L'année 2017 est marquée par deux fortes périodes de fuites (fin de l'hiver et en été). En 2018, année de forte sécheresse de mai à octobre, le nombre de fuites a ainsi doublé par rapport à l'année 2016. Fin 2018, le système de chloration au bioxyde de chlore a été remplacé par une chloration au chlore gazeux. Depuis 2019, le nombre d'interventions a baissé.

En 2017, selon l'analyse comparative de la FNCCR, les collectivités ont observé en moyenne 12 casses pour 100 km de réseau principal ce qui pour le SEBVF représenterait 83 interventions (à comparer avec 2014). Cet indicateur doit toutefois être considéré avec précaution : en effet, une casse comptabilisée doit d'abord être détectée. Ainsi un taux de casses élevé n'est pas nécessairement synonyme de mauvaise performance du réseau, mais d'efforts sur la recherche de fuites, alors qu'un faible taux de casses peut traduire une mauvaise détection des fuites.

En 2017, au niveau national, la FNCCR donne un taux de casse sur raccordement de l'ordre de 1 %. Pour le SEBVF, la valeur 2018 était supérieure à 2 %. En 2020, ce taux est passé à 1,35 %.

d) Personnel du Syndicat :

En 2020, les formations qualifiantes se sont poursuivies notamment pour les nouveaux arrivés (moins de 3 ans) ainsi que l'obtention des Permis E(C). Les formations réglementaires mobilisent déjà d'importants moyens (CACES, Habilitations...) en raison de fréquence assez proche.

Les formations réglementaires mobilisent chaque année d'importants moyens.

En 2020, elles ont concerné le CACES recyclage R482 Cat. A (Minipelle) et Cat. C1 (Tractopelle) pour 2 agents, le CACES GACV R490 pour 1 agent, les Risques Chimiques pour 3 agents, et la Gestion du Chlore Gazeux pour 1 agent.

Pour 2021, les formations concerneront l'habilitation électrique BC, HO HOV pour les 5 agents en charge de la Station de Décarbonatation, le CACES recyclage GACV R490 pour 3 agents, le CACES recyclage R482 Cat. A (Minipelle) et Cat. C1 (Tractopelle) pour 1 agent, le Risque Amiante Opérateur recyclage pour 8 agents et initial pour 1 agent.

e) Bâtiments :

Les travaux de réhabilitation de 7 réservoirs ont démarré en mars 2020 pour une durée de 3 ans. Les travaux sur les deux réservoirs de Faulquemont se sont achevés en septembre 2020. Suivront ceux de Aube, Sorbey, et Malaucourt-sur-Seille en 2021 et de Donjeux et Chenois en 2022.

f) Installation des modules chez les particuliers

Avec la mise en place du nouveau logiciel de facturation d'eau, le système de relève à distance par terminal portable est effectif depuis le 1^{er} janvier 2009.

Le tableau ci-dessous vous présente un état des compteurs équipés d'un dispositif de relève à distance au 17.03.2021 sur les différents secteurs :

SECTEURS	Nombre d'Abonnés	Compteurs avec sondes
Secteur BASSE-VIGNEULLES	6 078	5 102
Secteur DUF Cités	1 609	1 589
Secteur COURCELLES-CHAUSSY	1 422	1 415
Secteur DELME	1 665	1 655
Secteur PANGE	2 475	2 456
Secteur LONGEVILLE-Lès-ST-AVOLD	2 034	1 843
Secteur SERVIGNY-Lès-RAVILLE	1 182	1 097
Secteur GUESSLING-HÉMERING	1 111	406
Secteur RÉMILLY	1 396	1 383
Secteur LESSE-CHENOIS	1 154	1 142
TOTAL	20 126	18 088 (*)

(*) + 419 compteurs équipés par rapport à 2019

Depuis 2018, la priorité a été donnée de respecter l'échéance de la DIRECTE, au 31.12.2018, par le changement des compteurs de plus de 15 ans, mais aussi le remplacement de ceux déjà équipés d'un dispositif de relève à distance et défaillants. Les difficultés rencontrées dans la fiabilité de ce système de communication a ralenti le déploiement de cette technologie. Le nouveau fournisseur donne depuis 3 ans entièrement satisfaction par l'absence de dysfonctionnement.

g) Véhicules

Nous avons remplacé le camion IVECO de 2003 par un nouveau Camion RENAULT, le MASTER de 2010 par un nouveau MASTER aménagé en véhicule d'intervention, ainsi que l'achat d'une minipelle en remplacement de la mini pelle N° 75334.

Pour mémoire la liste des véhicules du SEBVF :

Véhicule type	Immatriculation	Année	Kilométrage*
KANGOO (5 places)	ET-232-CJ	2018	114 975 kms
KANGOO (5 places)	BR-699-MJ	2011	276 774 kms
KANGOO (Camionnette)	DT-071-BG	2015	81 710 Kms
KANGOO (Camionnette)	CH-720-VW	2012	99 818 kms
KANGOO (Camionnette)	AV-316-WB	2010	185 875 kms
PARTNER	AE-121-ZC	2009	242 146 kms
PARTNER	151-BJD-57	2005	263 069 kms
FORD KA (5 places)	CJ-618-ZG	2012	41 924 kms
BIPPER (Camionnette)	BR-141-JF	2011	175 112 kms
TRAFIC	BW-353-FE	2011	256 980 kms

Véhicule type	Immatriculation	Année	Kilométrage*
MASTER (ASTREINTE)	AV 180 RE	2010	191 236 kms
MASTER 1 (ASTREINTE)	EN-486-HV	2017	62 527 kms
MASTER 2 (ASTREINTE)	FV-533-MR	2020	/
NISSAN	251 CAG 57	2008	195 101 kms
CAMION RENAULT- Grue	821-BQZ-57	2007	183 129 kms
CAMION IVECO — Grue	507 AYT 57	2003	173 019 kms
CAMION RENAULT - Grue	FP-206-GC	2020	9 622 kms
TRACTOPELLE	/	1999	6 336 h
MINIPELLE avec remorque	75334	2008	4 580 h
MINIPELLE avec remorque	68976	2020	/
MINIPELLE avec remorque	77279	2008	4 109 h
COMPRESSEUR	AV-180-RE	--	475 h
COMPRESSEUR	EN-486-HV	--	605 h

* kilométrages et heures au 31.12.2020

Protection de la ressource

En France, la production d'eau potable repose sur 33 200 ouvrages de prélèvement exploitant de nappes souterraines et des masses superficielles. Afin de protéger les captages contre les pollutions accidentelles ou diffuses, la mise en place des périmètres de protection qui fait partie des compétences des collectivités est obligatoire depuis la loi sur l'eau de 1992. A fin 2017, soit 25 ans plus tard seulement 76,5 % des captages bénéficient de périmètres de protection.

Les périmètres de protection d'un captage sont définis après une étude hydrogéologique et prescrits par une Déclaration d'Utilité Publique. Ils visent à protéger les abords immédiats de l'ouvrage et son voisinage, ainsi qu'à interdire ou réglementer les activités qui pourraient nuire à la qualité des eaux captées. Ils prennent la forme de trois zones (immédiates, rapprochées et éloignées) dans lesquelles des contraintes plus ou moins fortes sont instituées pour éviter la dégradation de la ressource :

- Périmètre de Protection Immédiate : Quelques ares, surface acquise et clôturée par le Maître d'Ouvrage, toute activité est interdite.
- Périmètre de Protection Rapprochée : Plusieurs hectares, zone d'appel du point d'eau, toute activité susceptible de provoquer une pollution ponctuelle ou accidentelle est interdite ou réglementée.
- Périmètre de Protection Éloignée : Superficie très variable, zone d'alimentation du point d'eau, certaines activités peuvent être règlementées selon les spécificités locales.

Le forage de HOLACOURT est règlementairement protégé.

Concernant les forages de CRÉHANGE et BASSE-VIGNEULLES, l'arrêté a été signé le 9 août 2016. L'Arrêté Préfectoral a été notifié aux propriétaires des parcelles comprises dans le périmètre immédiat et rapproché courant juin 2017. Les travaux de mise en conformité ont été réalisés en 2017.

La valeur de l'indice de protection de la ressource est de 100 % tant pour le forage de HOLACOURT que pour les forages de CRÉHANGE et BASSE-VIGNEULLES.

3 - Indicateurs de la Qualité de Service à l'Usager

a) Taux de conformité des prélèvements d'eau

La qualité de l'eau potable fait partie des trois préoccupations principales des Français en matière d'environnement. Pour être potable, l'eau doit répondre à des critères de qualité très stricts. Les contrôles sanitaires sont réalisés sous l'égide des Agences Régionales de Santé (ARS), qui effectuent plus de 300 000 prélèvements annuels sur l'ensemble du système de distribution (usine de traitement, réservoirs et réseaux) pour contrôler la qualité de l'eau distribuée, ce qui fait le produit alimentaire le plus contrôlé de France. Les résultats des analyses sont régulièrement mis à jour et à disposition du public sur un site internet géré par le Ministère des Solidarités et de la Santé, et sont disponibles en Mairie.

Depuis 2017, suite à un appel d'offre réalisé par l'ARS, les prélèvements et les analyses sont dorénavant exécutés par le laboratoire Centre d'Analyses et de Recherches (CAR) à ILLKIRCH (67). Le résultat des analyses, concernant la qualité de l'eau distribuée, est transmis à l'ARS (Agence Régionale de Santé). Vous trouverez en annexe les fiches de synthèse des analyses réalisées en 2020 sur les trois unités de distribution. La note de synthèse annuelle sur les données relatives à la qualité de l'eau sera disponible sur le site internet du Syndicat.

La dépense en analyses d'eau en **2020** s'est élevée à **10 407,67 €HT**.

b) Taux de réclamations

Ces réclamations peuvent être reçues par l'opérateur ou directement par la Collectivité. Un dispositif de mémorisation et de suivi des réclamations écrites est mis en œuvre depuis le 01.01.2013. Le taux de réclamations est le nombre de réclamations écrites rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1 000. Sont prises en compte les réclamations relatives à des écarts ou des non-conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service, notamment au regard du règlement de service, ou vis-à-vis de la réglementation, à l'exception de celles relatives au niveau du prix de l'eau pratiqué par la collectivité.

En 2020, ce sont 9 réclamations écrites qui ont été réceptionnées sur un total de 20 105 abonnés, soit 0,4 réclamations / 1 000 abonnés.

La moyenne nationale est de 3,2 % en 2016. Cet indicateur reste très subjectif car certains services comptabilisent toute demande des usagers même non justifiée et d'autres invitent les usagers à faire un courrier pour formaliser les réclamations orales, ce qui est le cas du SEBVF.

c) Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

C'est le nombre de coupures d'eau, par millier d'abonnés, survenues au cours de l'année pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Les interruptions programmées sont celles qui sont annoncées au moins 24 heures à l'avance. Les périodes d'alimentation par une eau non conforme au regard des normes de potabilité ne sont pas comptées comme des interruptions. Les coupures de l'alimentation en eau liées à des problèmes qualitatifs sont prises en compte. Les coupures chez l'abonné lors d'interventions effectuées sur son raccordement ou pour non-paiement des factures ne sont pas prises en compte. Ce suivi a été mis en place à compter du 01.01.2013.

353 abonnés sur un total de 20 105 abonnés ont été concernés par une interruption non programmée de la distribution en eau, soit environ 18 abonnés/1 000 abonnés. Le temps de coupure moyen est de 4h30 par coupure pour l'année 2020.

Cet indicateur est très subjectif car il ne prend pas en compte le nombre exact d'abonnés coupés totalement. En effet, sur un même réseau, selon la rapidité de la réparation, seuls les points hauts peuvent être concernés.

d) Taux de respect du délai maximal d'ouverture des raccordements pour les nouveaux abonnés

Ce délai est le temps exprimé en heures ou en jours sur lequel s'engage le service pour ouvrir un raccordement neuf (hors délai de réalisation des travaux fixé à 60 jours hors autorisation de voirie) ou mettre en service un raccordement existant en lotissement. Celui-ci est fixé à 5 jours ouvrés à compter de la date de réception du devis signé pour les lotissements ou 5 jours ouvrés à compter de la date d'achèvement des travaux hors lotissements. Le taux de respect est exprimé en pourcentage du nombre de demandes d'ouverture d'un raccordement pour lesquels le délai est respecté. Ce suivi a été mis en place à compter du 01.01.2013.

En 2020, le SEBVF a respecté ces délais pour l'ensemble de ces demandes. Les seuls dépassements constatés sont liés à des reports suite à la demande des clients.

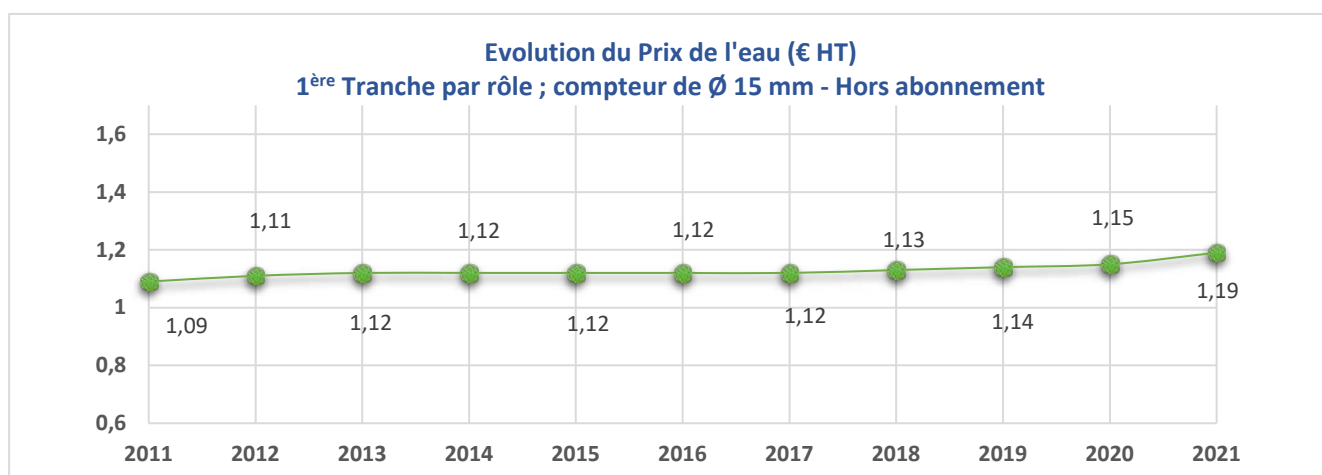
4 - Indicateurs financiers et patrimoniaux

a) Le prix de l'eau

Le prix de base HT et hors redevances du mètre cube d'eau s'élevait en 2020 à **1,15 €**(part eau potable), soit 1,21 €TTC.

En 2020 le prix du mètre cube s'élevait à 1,724 € (sur la base de 120 m³/an y compris abonnement), bien inférieur à la moyenne nationale, soit 1,82 €TTC.

Un tableau retraçant l'évolution du prix de l'eau depuis 2010 figure ci-dessous :



Le prix du mètre cube en 2021 (sur la base de 120 m³/an y compris abonnement) est de 1,775 €HT soit 1,87 €TTC/m³.

En 2016, la moyenne nationale était de 1,86 €TTC/m³ pour 120 m³ contre 1,70 €TTC/m³ au SEBVF. Un ménage français a dépensé en moyenne pour les services publics d'eau (eau potable + assainissement), 0,87% de son budget 2017 (sur la base d'une moyenne 40 365 €). Cette part de budget consacrée à l'eau est stable dans le temps, en particulier comparée à celle des énergies qui peut fluctuer sensiblement d'une année à l'autre.

Le tableau ci-après présente le prix de l'eau depuis 2011, par tranche et par période de facturation, ainsi que le nouveau prix de l'eau pour l'année 2020 qui ne comporte que 3 tranches par rôle depuis 2015.

BASE €HT EAU	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
* de 0 à 50 m ³	1,09 €	1,11 €	1,12 €	1,12 €	--	--	--	--	--	--	--
* de 50 à 110 m ³	1,09 €	1,13 €	1,18 €	1,18 €	--	--	--	--	--	--	--
* de 110 à 375 m ³	1,04 €	1,08 €	1,12 €	1,12 €	--	--	--	--	--	--	--
* de 375 à 550 m ³	0,77 €	0,80 €	0,83 €	0,83 €	--	--	--	--	--	--	--
* au-delà de 550 m ³	0,66 €	0,67 €	0,68 €	0,68 €	--	--	--	--	--	--	--

BASE €HT EAU	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
* de 0 à 20 m3	--	--	--	--	1,12 €	1,12 €	1,12 €	1,13 €	1,14 €	1,15 €	1,19 €
* de 21 à 375 m3	--	--	--	--	1,16 €	1,18 €	1,20 €	1,21 €	1,23 €	1,24 €	1,28 €
* au-delà de 375 m3	--	--	--	--	0,70 €	0,72 €	0,74 €	0,75 €	0,76 €	0,78 €	0,82 €
SURTAXE AGENCE dite « Prélèvement »	0,08 €	0,08 €	0,08 €	0,08 €	0,08 €	0,08 €	0,08 €	0,08 €	0,08 €	0,08 €	0,08 €

ABONNEMENT COMPTEURS

ABONNEMENT (annuel)

BASE €HT	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
* Code 1 – Diam. 15 mm	39,96 €	51,96 €	51,96 €	54,60 €	54,60 €	55,68 €	61,68 €	62,28 €	62,90 €	63,53 €	64,80 €
* Code 2 – Diam. 20 mm	45,60 €	52,80 €	60,00 €	60,00 €	60,96 €	62,16 €	68,76 €	69,48 €	70,18 €	70,88 €	72,30 €
* Code 3 – Diam. 30 mm	54,00 €	62,40 €	70,80 €	70,80 €	72,00 €	73,44 €	81,24 €	82,08 €	82,90 €	83,73 €	85,40 €
* Code 4 – Diam. 40 mm	72,00 €	82,80 €	93,60 €	93,60 €	95,04 €	96,96 €	107,28 €	108,36 €	109,44 €	110,53 €	112,74 €

INDUSTRIELS (annuel)

* Code 5 – Diam. 60 mm	195,00 €	225,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €	244,80 €	271,08 €	273,78 €	276,52 €	279,29 €	284,88 €
* Code 6 – Diam. 80 mm	223,50 €	255,00 €	270,00 €	270,00 €	270,00 €	275,40 €	304,95 €	307,98 €	311,06 €	314,17 €	320,45 €
* Code 7 – Diam. 100 mm	300,00 €	345,00 €	360,00 €	360,00 €	360,00 €	367,20 €	406,62 €	410,67 €	414,78 €	418,93 €	427,31 €
* Code 8 – Diam. 150 mm	388,50 €	450,00 €	480,00 €	480,00 €	480,00 €	489,60 €	542,16 €	547,56 €	553,04 €	558,57 €	569,74 €
* Code 9 – Diam. 200 mm	510,00 €	585,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €	612,00 €	677,94 €	684,72 €	691,57 €	698,49 €	712,46 €

b) Renforcement et extension des conduites / taux de renouvellement

Les travaux suivants programmés en 2020 sont achevés et ont été réalisés soit par nos équipes, soit dans le cadre de marchés spécifiques, soit dans le cadre du marché à bons de commande attribué à KREMEUR TP et au Groupement CHAUVET-DUCHANOIS.

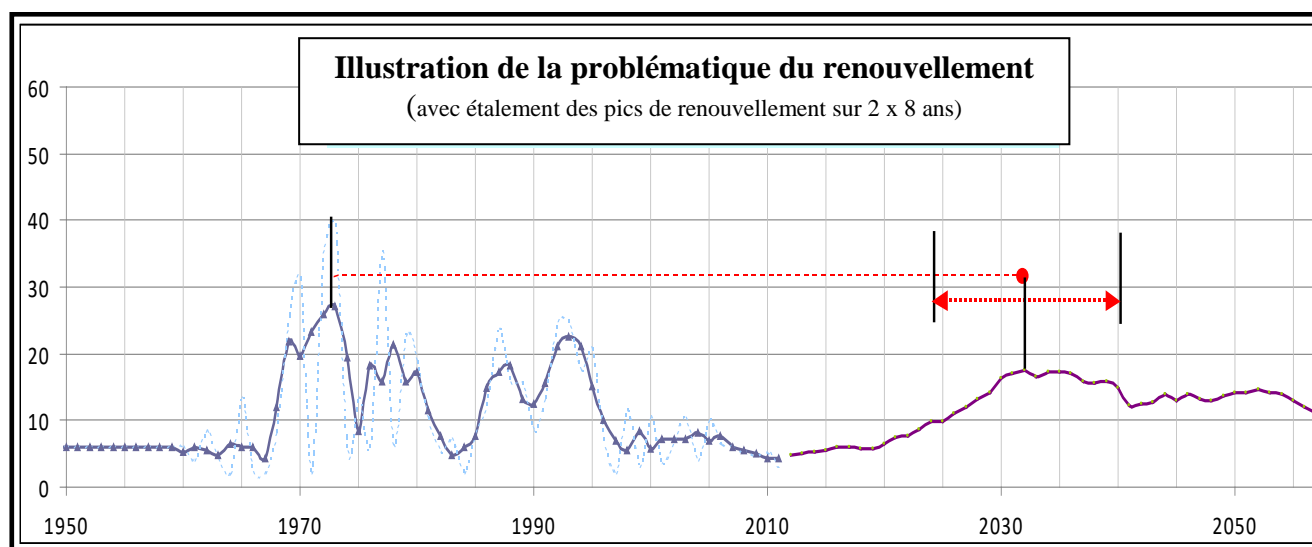
Lieu des travaux	Rue concernée	Linéaire concerné	Nombre de reprises de raccords individuels	Entreprise ayant réalisé les travaux
BAMBIDERSTROFF	Rue Saint-Hubert	Fonte 150 mm sur 680 ml	56	EUROVIA
RÉMILLY	Places Foch et Saint-Martin	Fonte 60 mm sur 140 ml Fonte 80 mm sur 123 ml Fonte 125 mm sur 142 ml	30	LINGENHELD
LESSE-CHENOIS	Programme de renouvellement des réseaux	7 424 ml en Fonte	86	BONINI

Le tableau ci-dessous présente le nombre de reprises de raccordements et le linéaire de conduites renouvelées depuis 2012.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nouveaux raccordements	83	82	97	89	94	82	101	98	81
Compteurs en lotissement	85	91	61	40	79	75	86	93	82
Reprise de raccordements individuels	161	115	110	57	107	160	238	186	274
Linéaire de conduites renouvelées (km)	1,86	0,83	1,065	0,63	0,48	0,877	0,175	0,265	8,509
Linéaire total des conduites principales (km)	670	670	670	670	687	687	693	693	695*
Taux de renouvellement des conduites	0,28 %	0,12 %	0,16 %	0,09 %	0,07 %	0,12 %	0,03 %	0,03%	1,23 %

*Mise à jour 2020 en intégrant les conduites principales supérieures à partir de 60 mm.

Avec une moyenne nationale de 0,5 % du réseau d'eau potable renouvelé chaque année depuis 2009, 190 années seraient nécessaires pour renouveler l'ensemble du réseau. La volonté gouvernementale, à l'issue des Assises de l'Eau de 2018, est de permettre de renouveler 1 % du réseau chaque année, grâce à des mesures à destination des collectivités : aides pour améliorer la connaissance des réseaux et facilitation d'accès à des emprunts de longue durée (Aquaprêt de la Banque des Territoires, CDC).



Le linéaire total du réseau, pour les conduites considérées principales est de 695 km.

- Réseau qui se concrétise par la prédominance des diamètres 100 à 200 mm. On retiendra que les conduites PVC 140 mm et 160 mm représentent 35 % du linéaire du réseau de distribution du SEBVF.
- Un matériau principalement en PVC 64 %, contre 30 % en fonte.
- Réseau jeune, 50 % à moins de 40 ans.

Figure 1 : Répartition des linéaires, pour les conduites considérées principales, en fonction de la classe de diamètre extérieur

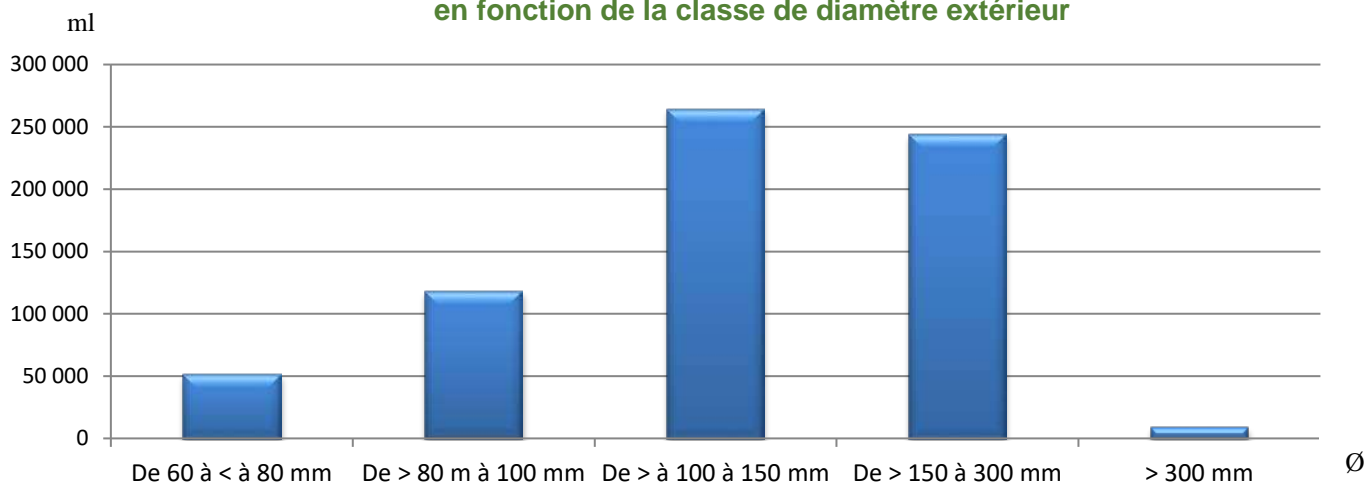
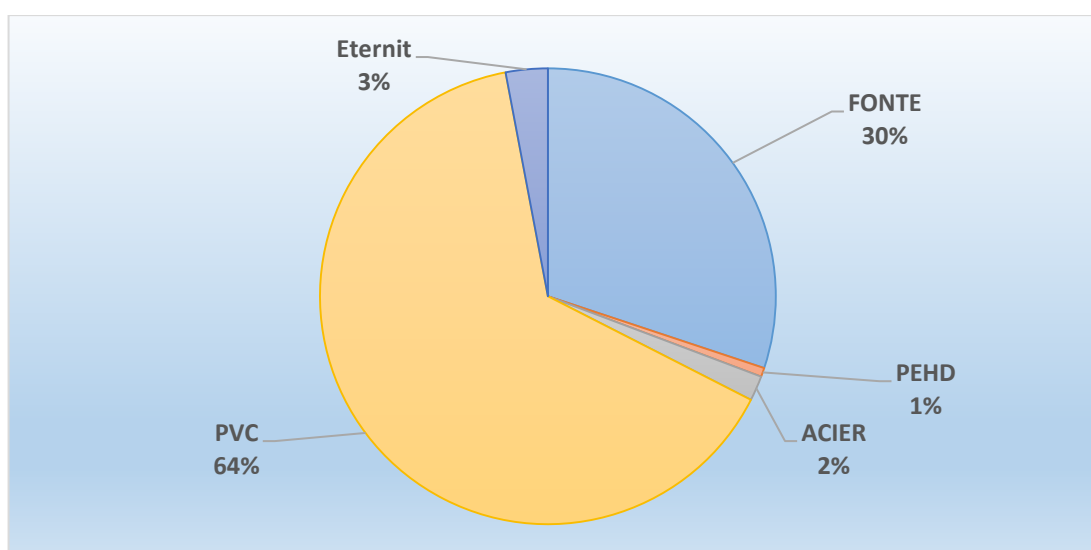


Tableau 1 : Répartition des linéaires, pour les conduites considérées principales, en fonction de la classe de diamètre extérieur

Diamètre extérieur	Linéaire (ml)	Part (%)
Inférieur à 60 mm	4 249	0,6
De 60 à < à 80 mm	52 063	7,5
De > 80 m à 100 mm	119 415	17,2
De > à 100 à 150 mm	267 825	38,5
De > 150 à 300 mm	243 152	34,9
> 300 mm	9 111	1,3
Total	695 815	100,0

Les rendus suivants illustrent que le réseau de distribution est majoritairement composé de matériaux plastiques (près de 65 % du linéaire). Au niveau national, cette valeur est proche de 45 %.

Figure 2 : Répartition des linéaires de réseaux en fonction des matériaux



Il est à noter la prédominance des réseaux en PVC (64,9 %), dont la majorité a été posée après 1980, contre 51 % au niveau national en 2017.

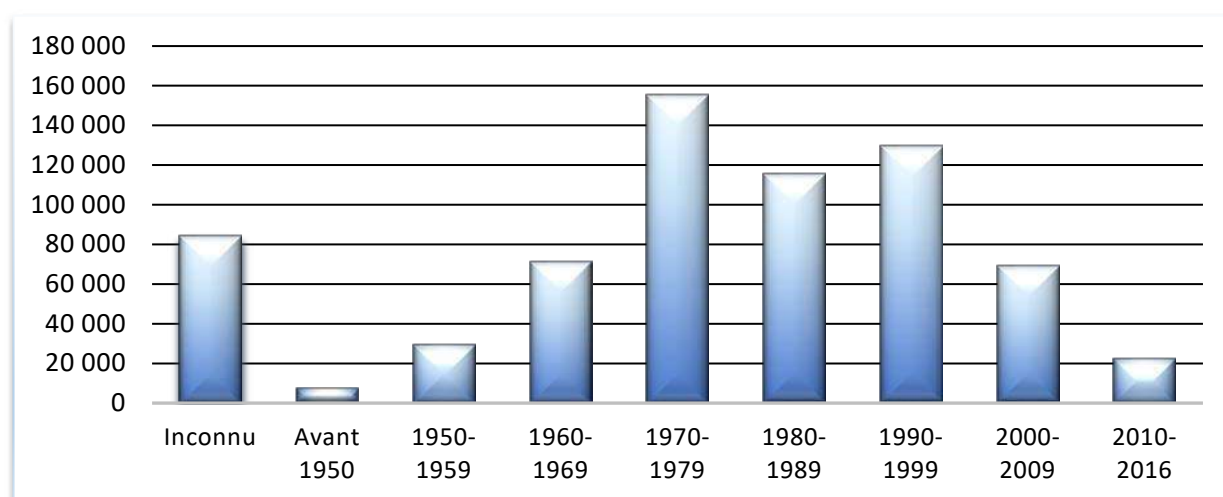
Les canalisations en fibrociment représentent 3 % du linéaire contre 2,3 % au niveau national en 2017.

Tableau 2 : Répartition des linéaires de réseau, pour les conduites considérées principales, en fonction des matériaux

Matériaux	Linéaire (ml)	Part (%)
FONTE	209 456	30,1
PEHD	4 418	0,6
PVC	448 904	64,5
ACIER	12 316	1,8
ETERNIT	20 721	3,0
Total	695 815	100,0

Près de 50 % du réseau de distribution à moins de 40 ans. A ce jour, l'âge des réseaux est inconnu pour plus de 10 % du linéaire (22 % au niveau national).

Figure 3 : Répartition des linéaires de réseaux en fonction l'âge des conduites principales



Sur l'échantillon de l'analyse comparative de le FNCCR la majorité des réseaux au niveau national, a été posée entre 1945 et 1985.

c) Investissements réalisés en 2020

La liste et les montants financiers des travaux réalisés lors de l'exercice 2020 figurent au Compte Administratif.

d) Réalisations budgétaires

Recettes globales

* Recettes d'exploitation	7 206 171,72 €
* Recettes d'investissement	2 538 930,53 €
Total :	9 745 102,25 €

Dépenses réelles

* Dépenses d'exploitation :	5 042 882,28 €
* Dépenses d'investissement :	3 322 510,34 €
Total :	8 365 392,62 €

e) Endettement et annuités

* encours de la dette au 31.12.2020	4 318 468,96 €
* montant des annuités (capital + intérêts) :	559 438,69 €
Pour mémoire annuités de 2019	(532 601,39 €)
• en capital :	461 435,87 €
• en intérêts :	98 002,82 €

f) Durée d'extinction de la dette en 2020

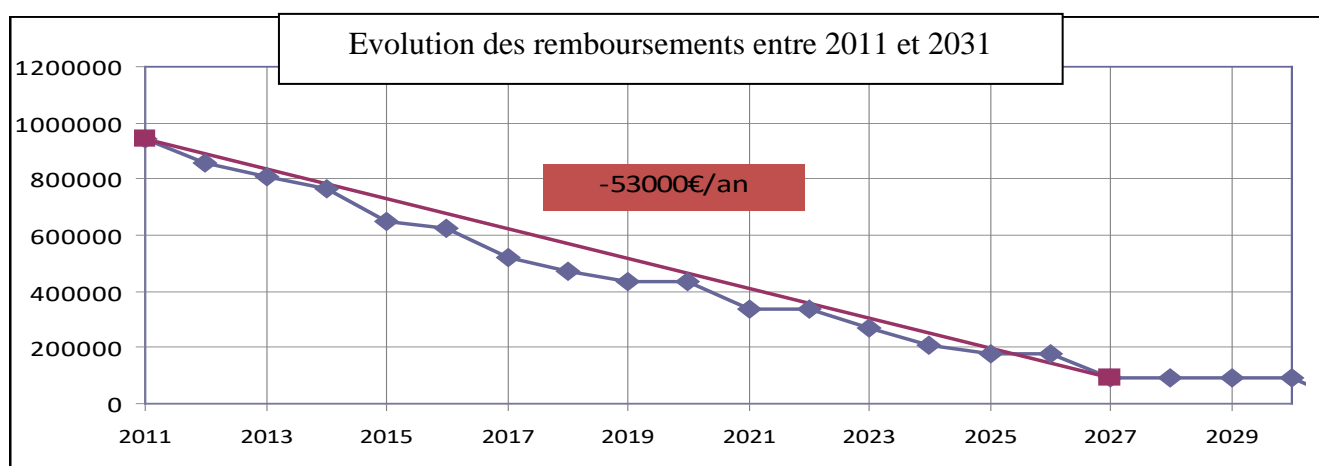
La durée d'extinction de la dette est la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'eau potable si la Collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service. La dernière annuité a pour échéance le 20.12.2034 (le 01.04.2071 pour l'aquaprêt).

Données nécessaires au calcul :

- Encours total de la dette au 31/12/2020 (c'est-à-dire montant du capital restant dû au titre des emprunts contractés) : **4 318 468,96 €**
- Épargne brute annuelle (c'est-à-dire recettes réelles – dépenses réelles incluant notamment le montant des intérêts des emprunts à l'exclusion du capital remboursé) :
9 745 102,25 € - (8 365 392,62 € - 461 435,87 €) = **1 841 145,50 €**

En 2020, la durée d'extinction de la dette du SEBVF est de 2,35 ans (4 318 468,96 € / 1 841 145,50 €). En 2019, elle s'élevait à 2,04 ans.

Suite à son étude comparative des services d'eau potable, la FNCCR donne, pour l'exercice 2016, une extinction moyenne de la dette de 2,2 ans et une moyenne nationale de 3,2 ans.



La réduction de l'endettement permet :

- de faire monter en charge la capacité d'autofinancement,
- de faire remonter les dotations comptables aux amortissements.

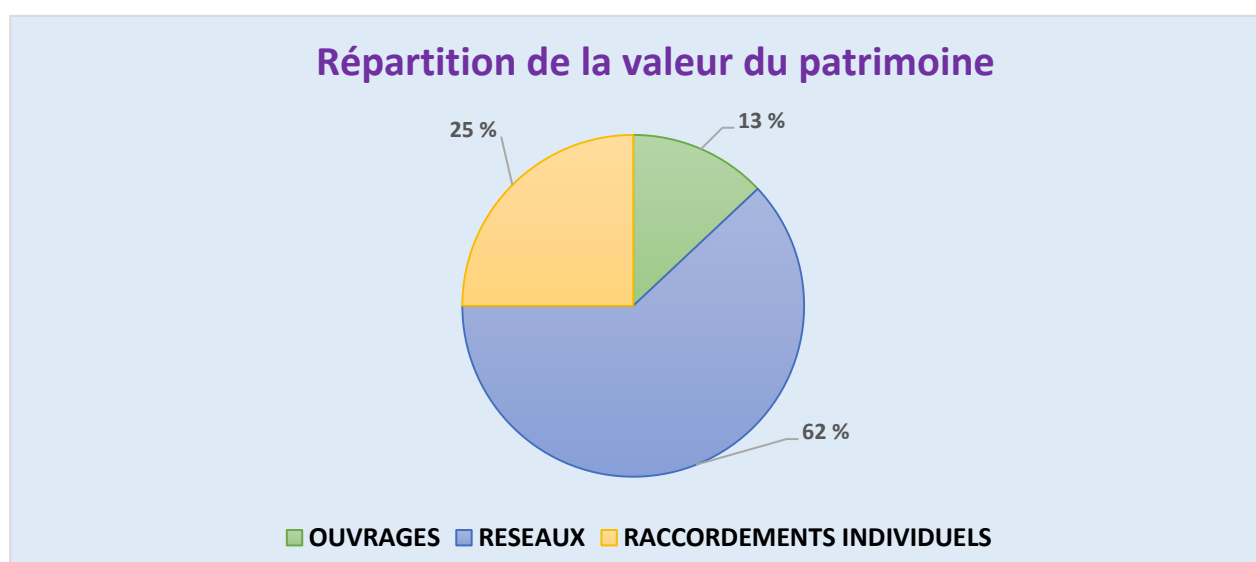
g) Synthèse patrimoniale

L'évaluation de la valeur patrimoniale a été réalisée dans le cadre de l'Etude AEP en tenant compte de l'ensemble des ouvrages du SEBVF.

La valeur patrimoniale s'élève à 124 Millions d'€uros, soit un peu moins de 3 000 €/habitant, soit une dotation annuelle à terme de 2,35 Millions €

	OUVRAGES	RESEAUX	RACCOR- DEMENTS INDIVIDUELS	TOTAL	€/HABITANT
VALEUR	16 683 435 €	76 000 000 €	31 383 300 €	124 066 735 €	2 990 € HABITANT
AMORTISSEMENT	0,16 €/m ³	0,49 €/m ³	0,40 €/m ³	1,04 €/m ³ *	

* à comparer au prix du m³ en 2020 (sur la base de 120 m³/an, y compris abonnement) : 1,724 €/m³



L'Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour le SEBVF est de 98/120. A savoir qu'au niveau national cet indice était de 90/120 en 2017.

h) Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente

Il correspond au montant des impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N - 1. Le montant facturé au titre de l'année N - 1, de même que le montant des impayés, comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe Voies Navigables de France (VNF) et la TVA liée à ces postes. Sont exclues les factures de réalisation de raccordements et de travaux divers.

Le montant des impayés sur l'exercice 2019 est de 102 219,93 €TTC.

Le montant facturé sur l'exercice 2019 est de 5 461 213,50 €TTC.

Calcul de l'indicateur : $102\,219,93 \text{ €TTC} / 5\,461\,213,50 \text{ €TTC} = 0,0194$ soit **1,87 %**.

Exercice	Chiffres (TTC)	Indicateur
2011	125 866,50 € : 4 130 279,09 €	3,05 %
2012	123 656,08 € : 4 282 438,99 €	2,89 %
2013	112 875,59 € : 4 637 029,03 €	2,43 %
2014	125 078,73 € : 4 997 610,45 €	2,50 %
2015	138 500,38 € : 4 841 592,84 €	2,86 %
2016	123 728,00 € : 4 912 200,21 €	2,52 %
2017	108 135,49 € : 5 126 940,78 €	2,11 %
2018	101 336,39 € : 5 234 198,03 €	1,94 %
2019	102 319,93 € : 5 461 213,50 €	1,87 %

Au niveau national pour l'année 2017, le taux d'impayés est de 1,9 %.

Les opérateurs publics dont le recouvrement est effectué par le Trésor Public en totalité sont les plus impactés par le niveau des taux d'impayés, même si celui-ci est en baisse pour le SEBVF, pour les années 2018 et 2019. Ceci s'explique par les moyens limités dont dispose actuellement le Trésor Public pour procéder au recouvrement mais aussi par le contexte législatif et économique.

Alors que les services énergétiques peuvent réduire et interrompre l'alimentation en cas d'impayés en dehors de la trêve hivernale, la Loi Brottes a créé une particularité pour l'eau. Cette loi votée le 15 avril 2013 et le Décret d'application du 27 février 2014 interdisent toute l'année les coupures d'eau et réductions de débit pour les résidences principales en cas d'impayés. Le 29 mai 2015, le Conseil Constitutionnel a attesté la conformité de cette disposition.

Par ailleurs, le montant des surconsommations non facturées aux consommateurs dans le cadre de la Loi Warsmann de 2012 plafonnant les factures en cas de fuite après compteur, représente une baisse de recette de près de 86 millions d'euros dans les services d'eau potable en 2017 en France, soit 2,75 % du chiffre d'affaires. En 2020, le volume non facturé par application de cette disposition est de 18 105 m³ (20 947 m³ en 2019), soit 0,8 % du volume vendu en 2020.

ANNEXES

	Page
• Tableau des productions d'eau du SEBVF pour l'année 2020	24
• Vente d'eau aux particuliers par secteur en 2020 :	
- Vente d'eau aux particuliers (Volume facturé en 2020)	25
- Secteur de BASSE-VIGNEULLES 1 et 2	26
- Secteur Cités Minières (CRÉHANGE et FAULQUEMONT)	27
- Secteur de COURCELLES-CHAUSSY	28
- Secteur de DELME	29
- Secteur de GUESSLING-HÉMERING	30
- Secteur de LONGEVILLE-lès-ST-AVOLD	31
- Secteur de PANGE	32
- Secteur de RÉMILLY	33
- Secteur de SERVIGNY – FRÉCOURT	34
- Secteur de LESSE-CHENOIS	35
• Prix de l'eau par secteur en 2020 :	
- Secteur de BASSE-VIGNEULLES	36
- Secteur de COURCELLES-CHAUSSY	37
- Secteur de DELME	38
- Secteur de GUESSLING-HÉMERING	39
- Secteur de LONGEVILLE-lès-ST-AVOLD	40
- Secteur de PANGE	41
- Secteur de RÉMILLY	42
- Secteur de SERVIGNY – FRÉCOURT	43
- Secteur de LESSE-CHENOIS	44
• Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse	45-48
• Carte des Communes du SEBVF par secteurs	49
• Rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux en 2020	50
• Fiches de Synthèse des unités de distribution pour l'année 2020	
- Unité de Distribution SEBVF 2 (Forages de BASSE-VIGNEULLES et CRÉHANGE)	51
- Unité de Distribution SEBVF 3 (forage de BASSE-VIGNEULLES)	52
- Unité de Distribution de CHENOIS	53

**TABLEAU des PRODUCTIONS d'EAU du S.E.B.V.F.
ANNÉE 2020**

FORAGES	INDEX		PRODUCTION	PERIODE	
				DU	AU
FORAGE 602	89 469	139 801	50 332	31.12.2019	31.12.2020
FORAGE 605	1 659 137	2 039 971	380 834	31.12.2019	31.12.2020
FORAGE BASSE-VIGNEULLES 1	199 503	496 188	296 685	31.12.2019	31.12.2020
FORAGE BASSE-VIGNEULLES 2	2 050 176 0	2 266 273 253 488	469 585	31.12.2019 10.06.2020	10.06.2020 31.12.2020
FORAGE BASSE-VIGNEULLES 3	2 389 243 0	2 639 125 222 873	472 755	31.12.2019 17.06.2020	17.06.2020 31.12.2020
FORAGE BASSE-VIGNEULLES 4	2 049 239 0	2 326 945 333 706	611 412	31.12.2019 17.06.2020	17.06.2020 31.12.2020
FORAGE BASSE-VIGNEULLES 5	3 259 640 0	3 595 327 412 788	748 475	31.12.2019 18.06.2020	18.06.2020 31.12.2020
FORAGE HOLACOURT	595 531	785 762	190 231	31.12.2019	31.12.2020
TOTAL			3 220 309 m3		

**VENTE D'EAU AUX PARTICULIERS
(Volumes facturés en 2020)**

SECTEURS	Nombre Abonnés	Population au 01/01/2017 publiée au 01/01/2020	VOLUME FACTURÉ (M ³)			VOLUME TOTAL facturé en 2020 (M ³)
			2020/1	2020/2	2020/3	
BASSE-VIGNEULLES	6 070	16 691	205 880	205 797	260 701	672 378
KALHYGE (anciennement Initial BTB)	1					37 469
COURCELLES-CHAUSSY	1 416	3 808	53 862	53 072	55 343	162 277
DELME	1 664	3 492	58 785	56 801	68 657	184 243
LONGEVILLE-lès-ST-AVOLD	2 036	4 465	60 199	59 057	68 578	187 834
MC DO (*)	1					926
CORA (*)	3					12 201
Sarl SODITHIS (*)	2					4 157
RESTAURANT AUTOROUTE (*)	1					8 458
PANGE	2 472	5 595	88 215	88 631	101 359	278 205
RÉMILLY	1 388	3 058	46 577	48 919	51 006	146 502
SERVIGNY - FRÉCOURT	1 185	3 017	44 283	42 548	48 111	134 942
CITÉS MINIÈRES (FAULQUEMONT – CRÉHANGE)	1 608		49 829	43 779	58 596	152 204
GUESSLING-HÉMERING	1 105	2 414	33 018	30 922	37 850	101 790
LESSE - CHENOIS	1 153	2 533	35 712	39 252	44 968	119 932
TOTAL	20 105	45 073	676 360	668 778	795 169	2 203 518

(*) Facturation mensuelle.

ANNÉE 2020

Secteur de BASSE-VIGNEULLES 1 et 2

SECTEURS	N° INSEE	COMMUNES	Nbre		Volumes comptabilisés en 2020				2019	2018	2017
			Abonnés	Hbts (INSEE 01/01/2020)	2020/1	2020/2	2020/3	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
BASSE-VIGNEULLES 1	159	CREHANGE	778	3 923	27 205	30 018	35 329	92 552	106 765	96 632	97 048
	209	FAULQUEMONT	1 780	5 394	74 658	73 190	83 547	231 395	242 881	244 286	239 056
		TOTAL BASSE-VIGNEULLES 1	2 558	9 317	101 863	103 208	118 876	323 947	349 646	340 918	336 104
BASSE-VIGNEULLES 2	008	ADELANGE	120	216	3 525	3 621	5 139	12 285	13 735	11 850	11 901
	029	ARRIANCE	105	214	3 522	3 280	4 400	11 202	12 303	12 504	11 841
	047	BAMBIDERSTROFF	509	1 080	11 599	12 294	15 578	39 471	41 375	40 215	39 864
	048	BANNAY	30	75	668	715	1 040	2 423	2 580	2 475	2 181
	085	BIONVILLE	172	390	4 720	5 116	6 413	16 249	17 885	16 865	15 537
	105	BOUSTROFF	65	151	2 665	2 811	3 932	9 408	9 899	9 072	9 029
	115	BRULANGE	50	104	1 429	1 184	1 613	4 226	5 139	4 393	5 347
	190	ELVANGE	184	402	5 831	6 888	8 010	20 729	23 175	20 794	22 226
	217	FLETRANGE	430	950	13 821	11 441	18 419	43 681	46 738	42 729	44 052
	230	FOULIGNY	110	197	4 618	4 286	6 437	15 341	18 960	15 643	16 045
	276	GUINGLANGE	150	334	5 033	5 827	6 604	17 464	19 908	16 992	16 878
	284	HALLERING	65	118	1 316	1 292	1 657	4 265	4 878	4 691	4 621
	297	HARPRICH	108	179	3 046	2 940	4 486	10 472	10 716	10 460	10 710
	313	HEMILLY	71	146	2 514	3 217	3 464	9 195	10 220	9 377	9 937
	319	HERNY	242	513	7 372	7 062	9 122	23 556	24 197	24 040	28 199
	430	MAINVILLERS	149	343	3 639	3 980	5 195	12 814	14 014	13 123	13 153
	442	MANY	129	261	2 862	3 019	3 920	9 801	11 647	12 512	10 519
	444	MARANGE-ZONDRANGE	160	343	6 129	4 596	8 130	18 855	21 168	26 854	27 375
	670	THICOURT	69	144	4 325	3 537	5 917	13 779	12 929	9 480	10 371
	673	THONVILLE	23	47	690	850	1 212	2 752	2 648	2 692	2 517
679	TRITTELING-REDLACH	231	537	6 240	6 443	9 645	22 328	22 389	21 787	22 709	
714	HAUTE-VIGNEULLES	219	425	5 510	5 283	8 122	18 915	19 134	18 025	18 490	
717	VILLER	121	205	2 943	2 907	3 370	9 220	10 959	9 875	9 763	
		TOTAL BASSE-VIGNEULLES 2	3 512	7 374	104 017	102 589	141 825	348 431	376 596	356 448	363 265

ANNÉE 2020

**VENTE d'EAU aux PARTICULIERS par COMMUNE
(en m3)**

**Secteur Cités Minières
(CRÉHANGE et FAULQUEMONT)**

SECTEURS	N° INSEE	COMMUNES	Nbre		Volumes comptabilisés en 2020				2019	2018	2017
			Abonnés	Hbts (INSEE 01/01/2020)	2020/1	2020/2	2020/3	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
CITES	159	CREHANGE	945		31 241	28 078	38 709	98 028	106 067	94 049	94 000
	209	FAULQUEMONT	663		18 588	15 701	19 887	54 176	59 952	54 782	55 491
		TOTAL CITES	1 608	0	49 829	43 779	58 596	152 204	166 019	148 831	149 491

ANNÉE 2020
VENTE d'EAU aux PARTICULIERS par COMMUNE
(en m3)

Secteur de COURCELLES-CHAUSSY

SECTEURS	N° INSEE	COMMUNES	Nbre		Volumes comptabilisés en 2020				2019	2018	2017
			Abonnés	Hbts (INSEE 01/01/2020)	2020/1	2020/2	2020/3	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
COURCELLES-CHAUSSY	155	COURCELLES-CHAUSSY	1 233	3 397	47 928	46 981	48 764	143 673	155 539	160 620	158 773
	200	LES ETANGS	183	411	5 934	6 091	6 579	18 604	18 584	18 311	19 926
		TOTAL COURCELLES-CHAUSSY	1 416	3 808	53 862	53 072	55 343	162 277	174 123	178 931	178 699

ANNÉE 2020
VENTE d'EAU aux PARTICULIERS par COMMUNE
(en m3)
Secteur de DELME

SECTEURS	N° INSEE	COMMUNES	Nbre		Volumes comptabilisés en 2020				2019	2018	2017
			Abonnés	Hbts (INSEE 01/01/2020)	2020/1	2020/2	2020/3	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
DELME	010	ALAINCOURT-LA-COTE	84	151	2 406	2 359	2 667	7 432	7 578	7 212	6 450
	040	AULNOIS-SUR-SEILLE	164	280	3 755	3 833	4 978	12 566	13 091	12 335	12 397
	171	DELME	487	1 133	16 705	15 661	19 396	51 762	56 427	56 374	49 483
	182	DONJEUX	48	98	1 253	1 294	1 595	4 142	4 234	4 141	3 679
	231	FOVILLE	42	98	1 433	1 364	1 719	4 516	5 696	4 626	4 311
	349	JALLAUCOURT	79	166	2 928	2 564	2 873	8 365	8 862	8 802	8 509
	354	JUVILLE	63	124	4 415	4 508	5 638	14 561	10 681	8 747	7 837
	381	LANEUVEVILLE	117	306	4 149	4 099	4 400	12 648	13 782	13 316	12 224
	391	LEMONCOURT	37	71	2 184	2 289	2 858	7 331	7 143	6 696	5 928
	406	LIOCOURT	72	143	3 131	2 703	3 202	9 036	10 204	7 525	7 067
	436	MALAUCCOURT-SUR-SEILLE	71	127	3 609	3 252	3 135	9 996	10 569	10 547	9 922
	440	MANHOUÉ	78	145	1 945	1 863	2 441	6 249	6 864	7 170	6 219
	472	MONCHEUX	65	151	2 469	2 398	3 644	8 511	8 240	8 200	8 397
	525	ORIOCOURT	29	58	947	969	1 218	3 134	3 005	2 947	3 054
	559	PUZIEUX	95	192	3 629	3 776	4 273	11 678	11 847	10 827	10 923
	727	VIVIERS	62	124	1 891	1 874	2 219	5 984	6 428	6 205	4 980
	737	VULMONT	27	31	944	933	1 055	2 932	3 423	3 237	2 944
	755	XOCOURT	44	94	992	1 062	1 346	3 400	3 792	3 925	3 535
		TOTAL DELME	1 664	3 492	58 785	56 801	68 657	184 243	191 866	182 832	167 859

ANNÉE 2020
VENTE d'EAU aux PARTICULIERS par COMMUNE
(en m3)

Secteur de GUESSLING-HÉMERING

SECTEURS	N° INSEE	COMMUNES	Nbre		Volumes comptabilisés en 2020				2019	2018	2017
			Abonnés	Hbts (INSEE 01/01/2020)	2020/1	2020/2	2020/3	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
GUESSLING-HEMERING	275	GUESSLING-HEMERING	454	932	11 377	10 603	13 296	35 276	36 463	32 979	34 468
	549	PONTPIERRE	320	738	11 218	10 593	12 708	34 519	33 645	33 768	34 708
	389	LELLING	209	484	6 355	5 750	6 984	19 089	18 407	19 203	17 795
	686	VAHL-LES-FAULQUEMONT	122	260	4 068	3 976	4 862	12 906	11 547	11 706	11 876
		TOTAL GUESSLING-HEMERING		1 105	2 414	33 018	30 922	37 850	101 790	100 062	97 656

ANNÉE 2020
VENTE d'EAU aux PARTICULIERS par COMMUNE
(en m3)

Secteur de LONGEVILLE-Lès-ST-AVOLD

SECTEURS	N° INSEE	COMMUNES	Nbre		Volumes comptabilisés en 2020				2019	2018	2017
			Abonnés	Hbts (INSEE 01/01/2020)	2020/1	2020/2	2020/3	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
LONGEVILLE-LES-ST-AVOLD	413	LONGEVILLE-LES-ST-AVOLD	1 716	3 747	52 728	50 580	59 203	162 511	179 436	164 234	168 120
	762	ZIMMING	320	718	7 471	8 477	9 375	25 323	26 178	23 906	24 792
		TOTAL LGV-LES-ST-AVOLD	2 036	4 465	60 199	59 057	68 578	187 834	205 614	188 140	192 912

ANNÉE 2020
VENTE D'EAU AUX PARTICULIERS PAR COMMUNE
(en m3)
Secteur de PANGE

SECTEURS	N° INSEE	COMMUNES	Nbre		Volumes comptabilisés en 2020				2019	2018	2017
			Abonnés	Hbts (INSEE 01/01/2020)	2020/1	2020/2	2020/3	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
PANGE	037	AUBE	124	273	3 765	4 178	3 860	11 803	10 971	12 432	10 722
	148	COLLIGNY-MAIZERY	226	589	7 614	7 986	8 175	23 775	23 567	27 991	23 552
	156	COURCELLES-SUR-NIED	535	1 201	14 744	15 057	18 459	48 260	49 355	52 012	47 154
	385	LAQUENEXY	491	1 163	25 078	21 507	27 493	74 078	55 157	55 311	54 882
	431	MAIZEROY	170	393	6 093	6 277	7 474	19 844	19 900	19 527	19 899
	533	PANGE	421	893	14 289	16 625	16 755	47 669	40 656	41 099	41 369
	654	SILLY-SUR-NIED	335	705	9 822	9 296	10 904	30 022	29 401	29 810	31 161
	656	SORBEY	170	378	6 810	7 705	8 239	22 754	21 251	20 289	19 697
			TOTAL PANGE	2 472	5 595	88 215	88 631	101 359	278 205	250 258	258 471

ANNÉE 2020
VENTE d'EAU aux PARTICULIERS par COMMUNE
(en m3)

Secteur de RÉMILLY

SECTEURS	N° INSEE	COMMUNES	Nbre		Volumes comptabilisés en 2020				2019	2018	2017
			Abonnés	Hbts (INSEE 01/01/2020)	2020/1	2020/2	2020/3	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
REMILLY	020	ANCERVILLE	136	304	3 717	4 072	4 487	12 276	11 997	11 968	11 611
	057	BECHY	267	635	7 678	8 002	8 873	24 553	24 192	24 365	22 633
	572	REMILLY	985	2 119	35 182	36 845	37 646	109 673	111 066	111 425	103 193
		TOTAL REMILLY	1 388	3 058	46 577	48 919	51 006	146 502	147 255	147 758	137 437

ANNÉE 2020

VENTE d'EAU aux PARTICULIERS par COMMUNE (en m3)

Secteur de SERVIGNY – FRÉCOURT

SECTEURS	N° INSEE	COMMUNES	Nbre		Volumes comptabilisés en 2020				2019	2018	2017
			Abonnés	Hbts (INSEE 01/01/2020)	2020/1	2020/2	2020/3	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
SERVIGNY - FRÉCOURT	055	BAZONCOURT	216	542	8 786	8 130	9 054	25 970	26 280	23 772	23 383
	127	CHANVILLE	60	133	2 638	2 017	2 562	7 217	6 880	6 992	6 767
	392	LEMUD	217	504	7 456	6 674	7 668	21 798	20 773	19 816	22 691
	563	RAVILLE	132	270	3 843	3 450	3 957	11 250	11 238	10 639	10 489
	627	SANRY-SUR-NIED	174	294	5 100	4 947	5 900	15 947	14 155	12 765	11 755
	648	SERVIGNY (y compris FRÉCOURT)	210	488	8 582	8 416	11 877	28 875	30 527	30 838	31 222
	695	VARIZE-VAUDONCOURT	63	561	3 229	3 107	3 314	9 650	8 021	9 505	8 939
	718	VILLERS-STONCOURT	113	225	4 649	5 807	3 779	14 235	14 037	13 290	14 277
		TOTAL SERVIGNY-FRECOURT	1 185	3 017	44 283	42 548	48 111	134 942	131 911	127 617	129 523

ANNÉE 2020

VENTE d'EAU aux PARTICULIERS par COMMUNE (en m3)

Secteur de LESSE-CHENOIS

SECTEURS	N° INSEE	COMMUNES	Nbre		Volumes comptabilisés en 2020				2019	2018	2017
			Abonnés	Hbts (INSEE 01/01/2020)	2020/1	2020/2	2020/3	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
CHENOIS	007	ADAINCOURT	54	126	1 642	1 780	2 290	5 712	5 482	4 991	5 338
	027	ARRAINCOURT	67	129	2 199	2 354	3 263	7 816	6 849	6 757	6 267
	054	BAUDRECOURT	100	187	3 289	3 605	3 931	10 825	11 650	11 127	10 657
	138	CHENOIS	36	83	904	1 220	1 300	3 424	3 307	3 238	2 966
	236	FREMERY	45	77	2 190	2 003	2 161	6 354	7 061	7 503	7 574
	293	HAN-SUR-NIED	104	266	3 135	3 724	4 173	11 032	9 841	9 379	9 459
	328	HOLACOURT	42	90	1 019	1 323	1 420	3 762	3 914	3 446	3 536
	395	LESSE	102	210	2 926	3 061	3 554	9 541	10 136	9 406	9 334
	424	LUCY	114	230	3 779	4 047	4 345	12 171	12 367	12 850	12 740
	609	SAINT EPVRE	55	177	2 720	2 500	3 363	8 583	9 842	8 750	8 628
	698	VATIMONT	153	324	3 924	5 199	5 670	14 793	14 628	14 269	15 059
	726	VITTONCOURT	167	378	4 576	5 210	6 211	15 997	17 246	16 050	16 536
	728	VOIMHAUT	114	256	3 409	3 226	3 287	9 922	10 791	10 271	10 905
			TOTAL CHENOIS	1 153	2 533	35 712	39 252	44 968	119 932	123 114	118 037

PRIX de L'EAU 2020
SECTEUR de BASSE-VIGNEULLES

CODES INSEE	COMMUNES	EAU POTABLE				EAUX USEES (Redevances Assainissement)					PRIX GLOBAL M3 TTC	ABONNEMENTS PAR JOUR							
		PRIX BASE HT	REDEVANCES HT		TVA 5,5%	TTC	REDEVANCES DE BASE HT			T.V.A 10%		TTC	COMPTEUR			ASSAINISSEMENT		TVA 10%	TTC
			POLLUTION	PRELEVEMENT AGENCE			SERVICE COMMUNAL	SERVICE SYNDICAL	MODERNISATION				ABONNEMENT HT	TVA 5,5%	TTC	ABONNEMENT HT	PART FIXE HT		
8	ADELANGE	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,39 €	0,233 €	0,16 €	1,79 €	3,46 €	0,173579	0,010 €	0,18 €	0,08220		0,00822 €	0,09 €
29	ARRIANCE	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,39 €	0,233 €	0,16 €	1,79 €	3,46 €	0,173579	0,010 €	0,18 €	0,08220		0,00822 €	0,09 €
47	BAMBIDESTROFF	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,39 €	0,233 €	0,16 €	1,79 €	3,46 €	0,173579	0,010 €	0,18 €	0,08220		0,00822 €	0,09 €
48	BANNAY	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €						1,67 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
85	BIONVILLE	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €						1,67 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
105	BOUSTROFF	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		0,88 €	0,233 €	0,11 €	1,22 €	2,89 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
115	BRULANGE	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €						1,67 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
159	CREHANGE	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,39 €	0,233 €	0,16 €	1,79 €	3,46 €	0,173579	0,010 €	0,18 €	0,08220		0,00822 €	0,09 €
190	ELVANGE	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,39 €	0,233 €	0,16 €	1,79 €	3,46 €	0,173579	0,010 €	0,18 €	0,08220		0,00822 €	0,09 €
209	FAULQUEMONT	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,39 €	0,233 €	0,16 €	1,79 €	3,46 €	0,173579	0,010 €	0,18 €	0,08220		0,00822 €	0,09 €
217	FLETRANGE	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,39 €	0,233 €	0,16 €	1,79 €	3,46 €	0,173579	0,010 €	0,18 €	0,08220		0,00822 €	0,09 €
230	FOULIGNY	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		0,88 €	0,233 €	0,11 €	1,22 €	2,89 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
276	GUINGLANGE	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,39 €	0,233 €	0,16 €	1,79 €	3,46 €	0,173579	0,010 €	0,18 €	0,08220		0,00822 €	0,09 €
284	HALLERING	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,39 €	0,233 €	0,16 €	1,79 €	3,46 €	0,173579	0,010 €	0,18 €	0,08220		0,00822 €	0,09 €
297	HARPRICH	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		0,88 €	0,233 €	0,11 €	1,22 €	2,89 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
714	HAUTE-VIGNEULLES	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,39 €	0,233 €	0,16 €	1,79 €	3,46 €	0,173579	0,010 €	0,18 €	0,08220		0,00822 €	0,09 €
313	HEMILLY	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,39 €	0,233 €	0,16 €	1,79 €	3,46 €	0,173579	0,010 €	0,18 €	0,08220		0,00822 €	0,09 €
319	HERNY	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,39 €	0,233 €	0,16 €	1,79 €	3,46 €	0,173579	0,010 €	0,18 €	0,08220		0,00822 €	0,09 €
430	MAINVILLERS	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,39 €	0,233 €	0,16 €	1,79 €	3,46 €	0,173579	0,010 €	0,18 €	0,08220		0,00822 €	0,09 €
442	MANY	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,39 €	0,233 €	0,16 €	1,79 €	3,46 €	0,173579	0,010 €	0,18 €	0,08220		0,00822 €	0,09 €
444	(MARANGE)-ZONDRANGE	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,39 €	0,233 €	0,16 €	1,79 €	3,46 €	0,173579	0,010 €	0,18 €	0,08220		0,00822 €	0,09 €
444	MARANGE-(ZONDRANGE)	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		0,88 €	0,233 €	0,11 €	1,22 €	2,89 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
670	THICOURT	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		0,88 €	0,233 €	0,11 €	1,22 €	2,89 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
673	THONVILLE	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		0,88 €	0,233 €	0,11 €	1,22 €	2,89 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
679	TRITTELING	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,39 €	0,233 €	0,16 €	1,79 €	3,46 €	0,173579	0,010 €	0,18 €	0,08220		0,00822 €	0,09 €
717	VILLER	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		0,88 €	0,233 €	0,11 €	1,22 €	2,89 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				

PRIX de L'EAU 2020
SECTEUR de COURCELLES-CHAUSSY

CODES INSEE	COMMUNES	EAU POTABLE					EAUX USEES (Redevances Assainissement)					PRIX GLOBAL M3 TTC	ABONNEMENTS PAR JOUR							
		PRIX BASE HT	REDEVANCES HT			TVA 5,5%	TTC	REDEVANCES DE BASE HT			T.V.A 10%		TTC	COMPTEUR			ASSAINISSEMENT		TVA 10%	TTC
			POLLUTION	PRELEVEMENT AGENCE				SERVICE COMMUNAL	SERVICE SYNDICAL	MODERNISATION				ABONNEMENT HT	TVA 5,5%	TTC	ABONNEMENT HT	PART FIXE HT		
155	COURCELLES-CHAUSSY *	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,49 €	0,233 €		1,72 €	3,39 €	0,173579	0,010 €	0,18 €					
200	LES ETANGS *	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,61 €	0,233 €		1,84 €	3,51 €	0,173579	0,010 €	0,18 €					

* Pas de TVA sur Assainissement et Modernisation

PRIX de L'EAU 2020
SECTEUR de DELME

CODES INSEE	COMMUNES	EAU POTABLE					EAUX USEES (Redevances Assainissement)					PRIX GLOBAL M3 TTC	ABONNEMENTS PAR JOUR						
		PRIX BASE HT	REDEVANCES HT		TVA 5,5%	TTC	REDEVANCES DE BASE HT			T.V.A 10%	TTC		COMPTEUR			ASSAINISSEMENT		TVA 10%	TTC
			POLLUTION	PRELEVEMENT AGENCE			SERVICE COMMUNAL	SERVICE SYNDICAL	MODERNISATION				ABONNEMENT HT	TVA 5,5%	TTC	ABONNEMENT HT	PART FIXE HT		
10	ALAINCOURT-LA-COTE	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €						1,67 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
40	AULNOIS-SUR-SEILLE	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €						1,67 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
171	DELME	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €						1,67 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
182	DONJEU	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €						1,67 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
231	FOVILLE	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €						1,67 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
349	JALLAUCOURT	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €						1,67 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
354	JUVILLE	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €						1,67 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
381	LANEUVILLE-EN-SAULNOIS *	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,99 €	0,233 €		2,22 €	3,89 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
391	LEMONCOURT	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €						1,67 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
406	LIOCOURT	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €						1,67 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
436	MALAUCOURT-SUR-SEILLE	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €						1,67 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
440	MANHOUE *	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,35 €	0,233 €		1,58 €	3,25 €	0,173579	0,010 €	0,18 €		0,27 €		0,27 €
472	MONCHEUX	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €						1,67 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
525	ORIOUCOURT	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €						1,67 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
559	PUZIEUX	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €						1,67 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
727	VIVIERS	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €						1,67 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
737	VULMONT	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €						1,67 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
755	XOCOURT	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €						1,67 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				

* Pas de TVA sur Assainissement et Modernisation

PRIX de L'EAU 2020
SECTEUR de GUESSLING-HÉMERING

CODES INSEE	COMMUNES	EAU POTABLE					EAUX USEES (Redevances Assainissement)					PRIX GLOBAL M3 TTC	ABONNEMENTS PAR JOUR						
		PRIX BASE HT	REDEVANCES HT		TVA 5,5%	TTC	REDEVANCES DE BASE HT			T.V.A 10%	TTC		COMPTEUR			ASSAINISSEMENT		TVA 10%	TTC
			POLLUTION	PRELEVEMENT AGENCE			SERVICE COMMUNAL	SERVICE SYNDICAL	MODERNISATION				ABONNEMENT HT	TVA 5,5%	TTC	ABONNEMENT HT	PART FIXE HT		
275	GUESSLING-HEMERING	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		2,35 €	0,233 €	0,26 €	2,84 €	4,51 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
389	LELLING	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		2,35 €	0,233 €	0,26 €	2,84 €	4,51 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
549	PONTPIERRE	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,39 €	0,233 €	0,16 €	1,79 €	3,46 €	0,173579	0,010 €	0,18 €	0,08220 €		0,00822 €	0,09 €
686	VAHL-LES-FAULQUEMONT	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,39 €	0,233 €	0,16 €	1,79 €	3,46 €	0,173579	0,010 €	0,18 €	0,08220 €		0,00822 €	0,09 €

PRIX de L'EAU 2020
SECTEUR de LONGEVILLE-Lès-ST-AVOLD

CODES INSEE	COMMUNES	EAU POTABLE					EAUX USEES (Redevances Assainissement)					PRIX GLOBAL M3 TTC	ABONNEMENTS PAR JOUR						
		PRIX BASE HT	REDEVANCES HT		TVA 5,5%	TTC	REDEVANCES DE BASE HT			T.V.A 10%	TTC		COMPTEUR			ASSAINISSEMENT		TVA 10%	TTC
			POLLUTION	PRELEVEMENT AGENCE			SERVICE COMMUNAL	SERVICE SYNDICAL	MODERNISATION				ABONNEMENT HT	TVA 5,5%	TTC	ABONNEMENT HT	PART FIXE HT		
413	LONGEVILLE-LES-ST-AVOLD	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,39 €	0,233 €	0,16 €	1,79 €	3,46 €	0,173579	0,010 €	0,18 €	0,08220		0,01 €	0,09 €
762	ZIMMING	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,39 €	0,233 €	0,16 €	1,79 €	3,46 €	0,173579	0,010 €	0,18 €	0,08220		0,01 €	0,09 €

PRIX de L'EAU 2020
SECTEUR de PANGE

CODES INSEE	COMMUNES	EAU POTABLE					EAUX USEES (Redevances Assainissement)					PRIX GLOBAL M3 TTC	ABONNEMENTS PAR JOUR						
		PRIX BASE HT	REDEVANCES HT		TVA 5,5%	TTC	REDEVANCES DE BASE HT			T.V.A 10%	TTC		COMPTEUR			ASSAINISSEMENT		TVA 10%	TTC
			POLLUTION	PRELEVEMENT AGENCE			SERVICE COMMUNAL	SERVICE SYNDICAL	MODERNISATION				ABONNEMENT HT	TVA 5,5%	TTC	ABONNEMENT HT	PART FIXE HT		
37	AUBE *	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,20 €	0,233 €		1,43 €	3,10 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
432	COLLIGNY-MAIZERY *	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,58 €	0,233 €		1,81 €	3,48 €	0,173579	0,010 €	0,18 €		0,23379 €		0,23 €
148	COLLIGNY-MAIZERY *	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,49 €	0,233 €		1,72 €	3,39 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
156	COURCELLES-SUR-NIED *	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,31 €	0,233 €		1,54 €	3,21 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
385	LAQUENEXY	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,14 €	0,233 €	0,14 €	1,51 €	3,18 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
431	MAIZEROY *	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		2,21 €	0,233 €		2,44 €	4,11 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
533	PANGE *	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,49 €	0,233 €		1,72 €	3,39 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
654	SILLY-SUR-NIED *	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,22 €	0,233 €		1,45 €	3,12 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
656	SORBHEY *	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		2,12 €	0,233 €		2,35 €	4,02 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				

* Pas de TVA sur Assainissement et Modernisation

PRIX de L'EAU 2020
SECTEUR de RÉMILLY

CODES INSEE	COMMUNES	EAU POTABLE					EAUX USEES (Redevances Assainissement)					PRIX GLOBAL M3 TTC	ABONNEMENTS PAR JOUR						
		PRIX BASE HT	REDEVANCES HT		TVA 5,5%	TTC	REDEVANCES DE BASE HT			T.V.A 10%	TTC		COMPTEUR			ASSAINISSEMENT		TVA 10%	TTC
			POLLUTION	PRELEVEMENT AGENCE			SERVICE COMMUNAL	SERVICE SYNDICAL	MODERNISATION				ABONNEMENT HT	TVA 5,5%	TTC	ABONNEMENT HT	PART FIXE HT		
20	ANCERVILLE	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,54 €	0,233 €	0,18 €	1,95 €	3,62 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
57	BECHY	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,40 €	0,233 €	0,16 €	1,80 €	3,46 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
572	REMILLY	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,54 €	0,233 €	0,18 €	1,95 €	3,62 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				

PRIX de L'EAU 2020
SECTEUR de SERVIGNY – FRÉCOURT

CODES INSEE	COMMUNES	EAU POTABLE					EAUX USEES (Redevances Assainissement)					PRIX GLOBAL M3 TTC	ABONNEMENTS PAR JOUR						
		PRIX BASE HT	REDEVANCES HT		TVA 5,5%	TTC	REDEVANCES DE BASE HT			T.V.A 10%	TTC		COMPTEUR			ASSAINISSEMENT		TVA 10%	TTC
			POLLUTION	PRELEVEMENT AGENCE			SERVICE COMMUNAL	SERVICE SYNDICAL	MODERNISATION				ABONNEMENT HT	TVA 5,5%	TTC	ABONNEMENT HT	PART FIXE HT		
55	BAZONCOURT *	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,17 €	0,233 €		1,40 €	3,07 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
127	CHANVILLE *	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,00 €	0,233 €		1,23 €	2,90 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
392	LEMUD	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,54 €	0,233 €	0,18 €	1,95 €	3,62 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
563	RAVILLE *	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		2,47 €	0,233 €		2,70 €	4,37 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
627	SANRY-SUR-NIED *	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,31 €	0,233 €		1,54 €	3,21 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
648	SERVIGNY-LES-RAVILLE *	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		2,47 €	0,233 €		2,70 €	4,37 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
	FRÉCOURT *	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,57 €	0,233 €		1,80 €	3,47 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
695	VARIZE-VAUDONCOURT	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €						1,67 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
718	VILLERS-STONCOURT *	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		0,84 €	0,233 €		1,07 €	2,74 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				

* Pas de TVA sur Assainissement et Modernisation

PRIX de L'EAU 2020
SECTEUR de LESSE-CHENOIS

CODES INSEE	COMMUNES	EAU POTABLE					EAUX USEES (Redevances Assainissement)					PRIX GLOBAL M3 TTC	ABONNEMENTS PAR JOUR						
		PRIX BASE HT	REDEVANCES HT		TVA 5,5%	TTC	REDEVANCES DE BASE HT			T.V.A 10%	TTC		COMPTEUR			ASSAINISSEMENT		TVA 10%	TTC
			POLLUTION	PRELEVEMENT AGENCE			SERVICE COMMUNAL	SERVICE SYNDICAL	MODERNISATION				ABONNEMENT HT	TVA 5,5%	TTC	ABONNEMENT HT	PART FIXE HT		
7	ADAINCOURT	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		0,88 €	0,233 €	0,11 €	1,22 €	2,89 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
27	ARRAINCOURT	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		0,88 €	0,233 €	0,11 €	1,22 €	2,89 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
54	BAUDRECOURT	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €						1,67 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
138	CHENOIS	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €						1,67 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
236	FREMERY	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €						1,67 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
293	HAN-SUR-NIED	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		0,88 €	0,233 €	0,11 €	1,22 €	2,89 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
328	HOLACOURT	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		0,88 €	0,233 €	0,11 €	1,22 €	2,89 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
395	LESSE	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €						1,67 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
424	LUCY *	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		1,85 €	0,233 €		2,08 €	3,75 €	0,173579	0,010 €	0,18 €		0,16839 €		0,16839 €
609	SAINT-EPVRE	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €						1,67 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
698	VATIMONT	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		0,88 €	0,233 €	0,11 €	1,22 €	2,89 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
726	VITTONCOURT	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		0,88 €	0,233 €	0,11 €	1,22 €	2,89 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				
728	VOIMHAUT	1,15 €	0,35 €	0,08 €	0,09 €	1,67 €		0,88 €	0,233 €	0,11 €	1,22 €	2,89 €	0,173579	0,010 €	0,18 €				

* Pas de TVA sur Assainissement et Modernisation

Édition mars 2021
CHIFFRES 2020

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

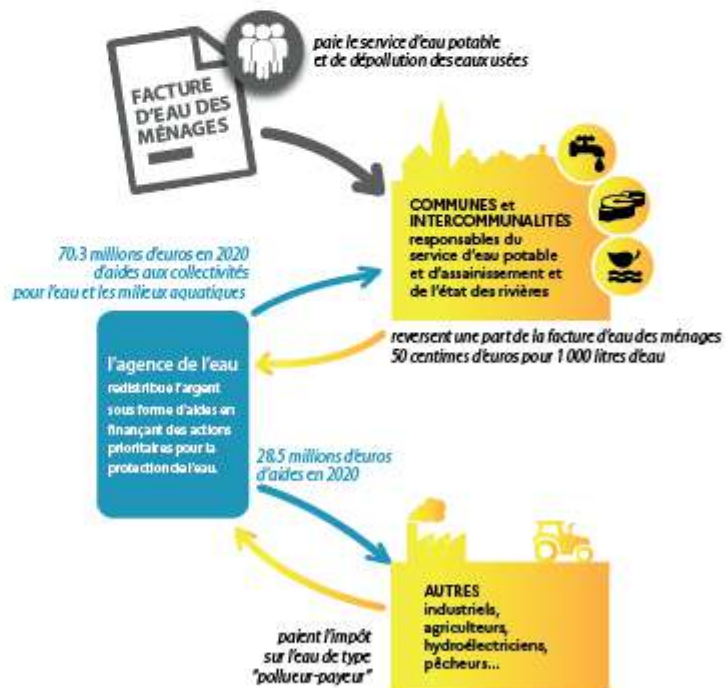
LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Rhin-Meuse est de 3,98 euros TTC/m³. Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense annuelle de 478 euros, soit une mensualité légèrement inférieure à 40 euros en moyenne (estimation Rhin-Meuse d'après SISPEA - données agrégées disponibles - 2018).

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 21 % du montant de la facture d'eau
- les contributions aux organismes publics (VNF...) et l'éventuelle TVA

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur www.services.eaufrance.fr



NOTE D'INFORMATION

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1067 du 8 août 2016 - art.31, impose au maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2020 ?

En 2020, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à près de 158,7 millions d'euros dont plus de 129 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2020 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Rhin-Meuse



À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2020 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2020) - source agence de l'eau Rhin-Meuse.



ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE EN 2020

L'année 2020 marque la seconde année du 11^e programme d'action de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2020...



LES CONTRATS DE TERRITOIRE "EAU ET CLIMAT"

5 nouveaux contrats ont été entérinés en 2020. Nouvel outil de contractualisation proposé par l'agence de l'eau Rhin-Meuse depuis une année, le contrat de territoire "Eau et Climat" est un trait d'union entre les priorités de l'établissement et celles des EPCI cibles. Il intègre une logique de dépassement grâce à l'approche proposée à 360°. Les actions en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique figurent en bonne place.

EAU ET QUARTIERS, UN ENJEU SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE

En lançant le 1^{er} concours "eau et quartiers prioritaires de la politique de la ville" destiné à accompagner des projets de requalification urbaine, l'agence de l'eau Rhin-Meuse a récompensé **12 lauréats**. 60% des projets ont proposé des aménagements urbains (désimperméabilisation, gestion intégrée des eaux pluviales, jardins partagés, agriculture urbaine/périurbaine) et 1/3 d'actions d'animation. L'agence de l'eau Rhin-Meuse a alloué une enveloppe de **2 M€ aux bénéficiaires**.

En ciblant les quartiers prioritaires, l'agence de l'eau a démontré que "la nature en ville" peut être déclinée partout et permettre une reconnexion avec la ville ; **le tout en favorisant le lien social et les actions de sensibilisation et d'information.**

PROJET DE SDAGE ET DE PROGRAMME DE MESURES 2022-2027

Après plus de 18 mois d'élaboration, le **Comité de bassin Rhin-Meuse a adopté à l'unanimité, en octobre 2020, le projet de plan de gestion des eaux 2022-2027.**

Ce plan fait autorité en matière de mise en œuvre de la politique de l'eau et porte l'engagement juridique de la France au regard de la Directive cadre européenne sur l'eau.

Avant son adoption définitive, le **projet de plan de gestion est soumis aux citoyens, aux acteurs locaux et internationaux** depuis le 1^{er} mars 2021.



LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN RHIN-MEUSE



Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles - BP 30019
57161 Moulins-lès-Metz cedex
Tél. 03 87 34 47 00
agence@eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km² (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km².

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km² (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,4 millions d'habitants, 8 départements et 3 230 communes.



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains

Suivez l'actualité     
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : eau-rhin-meuse.fr

Publication : AELM, DIC - mars 2021
Impression : Agence de l'eau Rhin-Meuse
Credits - photos : Agence de l'eau Rhin-Meuse - Microphoto - appli. abin : AELM/EC



**PRÉFET
COORDONNATEUR
DU BASSIN
RHIN-MEUSE**



**COMITÉ
DE BASSIN
RHIN-MEUSE**

Donnez votre avis sur

**DU 1^{ER} MARS
AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021**

les inondations et le milieu marin

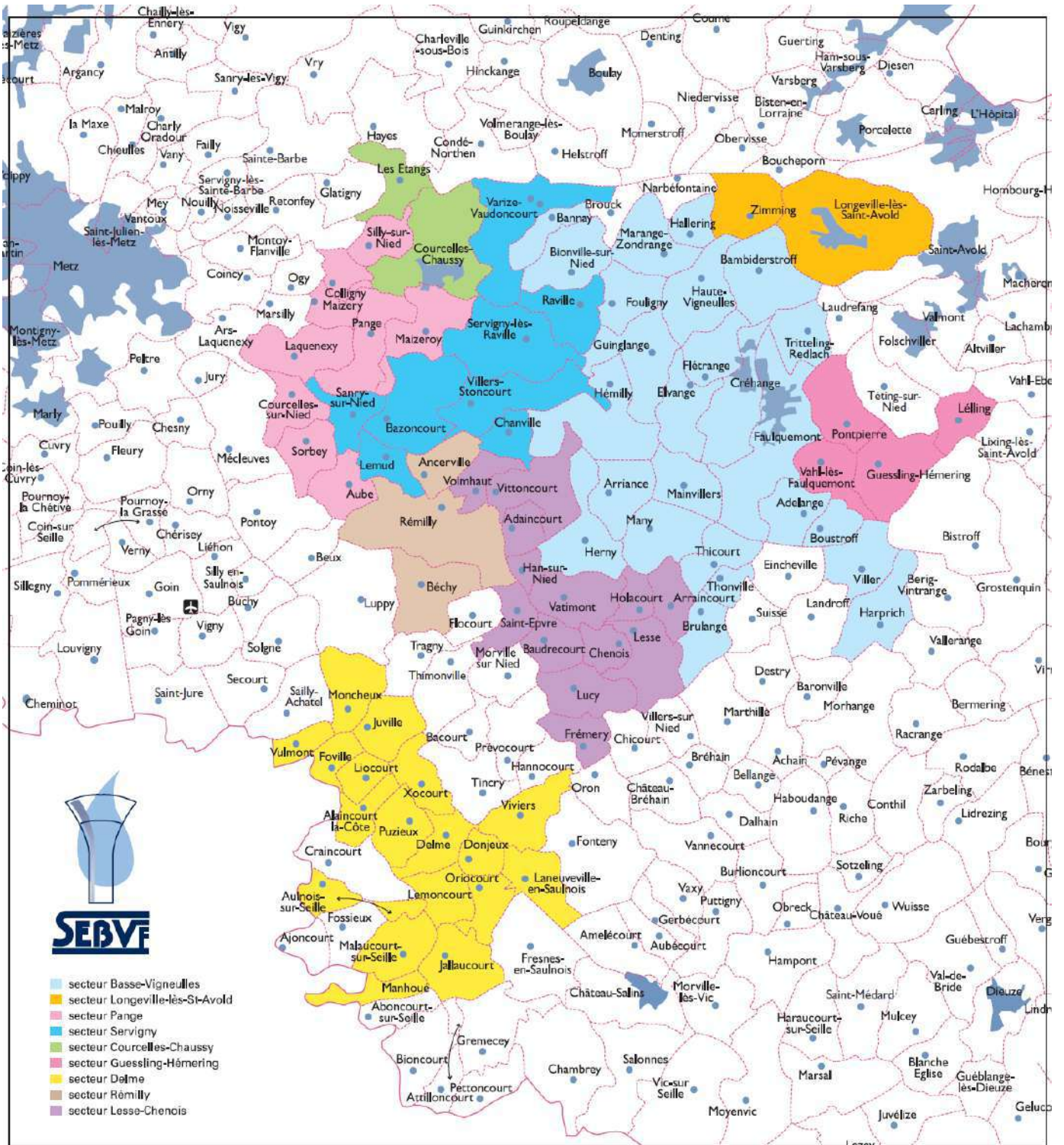
L'eau



Retrouvez aussi toutes les informations sur la consultation du public sur le site enimmersion-eau.fr

Nouveau Découvrez les nouveaux "Podcasts"

CARTE des Communes du SEBVF par secteurs





ARS GRAND EST- Délégation territoriale 57

4, rue des messageries
57045 METZ CEDEX 1

Standard Régional : 03 83 3930 30

ars-grandest-dt57-vsse@ars.sante.fr

RAPPORT ANNUEL DE SYNTHÈSE SUR LA QUALITÉ DES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE ANNÉE : 2020

UNITÉ DE GESTION ET D'EXPLOITATION : BASSE VIGNEULLES FAULQUEMONT S.I.E

*L'eau distribuée en 2020 par l'unité de distribution "CHENOIS" a été sur le plan bactériologique de bonne qualité.
Elle est restée conforme aux exigences de qualité réglementaires sur le plan physico-chimique pour les substances recherchées, à l'exception d'un dépassement de la référence de qualité fixée pour le paramètre température.*

*L'eau distribuée en 2020 par l'unité de distribution "SEBVF 2" a été sur le plan bactériologique de bonne qualité.
Elle est restée conforme aux exigences de qualité réglementaires sur le plan physico-chimique pour les substances recherchées.*

*L'eau distribuée en 2020 par l'unité de distribution "SEBVF 3" a été sur le plan bactériologique de bonne qualité.
Elle est restée conforme aux exigences de qualité réglementaires sur le plan physico-chimique pour les substances recherchées.*

Qualité de l'eau distribuée en 2020

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

MAI 2021

L'eau du robinet est un produit alimentaire régulièrement contrôlé.

L'Agence Régionale de Santé est chargée du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine et de la protection des ressources en eau vis-à-vis des pollutions accidentelles. Ce contrôle est complété par la surveillance exercée par l'exploitant.

Les prestations de prélèvement et d'analyse sont confiées au laboratoire agréé Centre d'Analyses et de Recherches (CAR) à ILLKIRCH.

Lors de résultats non-conformes, l'ARS accompagne l'exploitant dans la mise en œuvre de mesures correctives et programme de nouvelles analyses. Si l'eau présente un risque pour la santé des consommateurs, l'ARS en lien avec le Préfet peut demander la restriction des usages de l'eau.

Vous pouvez consulter les résultats du contrôle sanitaire en ligne : www.eaupotable.sante.gouv.fr ou auprès de votre fournisseur d'eau.

Réseau : SEBVF 2

Exploitant : S.I.E BASSE VIGNEULLES FAULQUEMONT

Maitre d'ouvrage : S.I.E BASSE VIGNEULLES FAULQUEMONT

Nb de captages d'eau : 7

Protection des captages : L'ensemble des captages est protégé.

Nature de l'eau : L'eau utilisée provient d'une ressource souterraine.

Traitement de l'eau : L'eau bénéficie d'un traitement de l'agressivité, de désinfection (Chloration automatique) et également d'un traitement de décarbonatation, de défermisation.

MICROBIOLOGIE		Nb de non Conformités	Nombre d'analyses	Commentaire												
Escherichia Coli/ Entérocoques <i>Micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux</i>		0	80	L'eau a été de bonne qualité microbiologique.												
CHIMIE		Moyenne annuelle	Limite de qualité	Commentaire												
NITRATES <i>Issus de l'agriculture, des effluents domestiques et industriels</i>		0,18 mg/L	50 mg/L	Les résultats ont tous été conformes pour ce paramètre.												
PESTICIDES <i>Herbicides, fongicides, biocides...</i> Environ 150 substances sont recherchées périodiquement dans l'eau.		Conforme	0,1 µg/L par substance individuelle	Les pesticides analysés sont conformes en moyenne annuelle à la limite de qualité réglementaire.												
DURETE (TH) <i>Teneur en calcium et magnésium dans l'eau</i>		22,07 °F	<table border="1"> <thead> <tr> <th>TH</th> <th>0 à 7°F</th> <th>7 à 15°F</th> <th>15 à 30°F</th> <th>30 à 40°F</th> <th>+ de 40°F</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Eau</td> <td>Traie douce</td> <td>Douce</td> <td>Plutôt dure</td> <td>Dure</td> <td>Traie dure</td> </tr> </tbody> </table>		TH	0 à 7°F	7 à 15°F	15 à 30°F	30 à 40°F	+ de 40°F	Eau	Traie douce	Douce	Plutôt dure	Dure	Traie dure
TH	0 à 7°F	7 à 15°F	15 à 30°F	30 à 40°F	+ de 40°F											
Eau	Traie douce	Douce	Plutôt dure	Dure	Traie dure											
AGRESSIVITE DE L'EAU <i>Traduit le potentiel corrosif ou entartrant de l'eau distribuée</i>		2	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Valeur de l'indicateur</th> <th>0</th> <th>1</th> <th>2</th> <th>3</th> <th>4</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Eau</td> <td>Entartrante</td> <td>Légèrement entartrante</td> <td>A l'équilibre</td> <td>Légèrement agressive</td> <td>Agressive</td> </tr> </tbody> </table> <p>En moyenne, l'eau distribuée a été à l'équilibre, c'est-à-dire ni entartrante, ni corrosive.</p>		Valeur de l'indicateur	0	1	2	3	4	Eau	Entartrante	Légèrement entartrante	A l'équilibre	Légèrement agressive	Agressive
Valeur de l'indicateur	0	1	2	3	4											
Eau	Entartrante	Légèrement entartrante	A l'équilibre	Légèrement agressive	Agressive											

AUTRES PARAMETRES

Les autres paramètres analysés sont tous restés conformes en moyenne annuelle.

CONCLUSION GENERALE

MICROBIOLOGIE : l'eau distribuée en 2020 a été de bonne qualité.

CHIMIE : l'eau distribuée en 2020 a été de bonne qualité.

RECOMMANDATIONS AUX CONSOMMATEURS :

- Si votre réseau intérieur comporte des canalisations en plomb, il est vivement recommandé de les remplacer
- Avant d'installer un adoucisseur ou tout autre système de traitement de l'eau, assurez-vous auprès de votre fournisseur ou de l'ARS, que la qualité de l'eau le nécessite. Entretenez ou faites entretenir régulièrement ces appareils.
- Seule l'eau froide doit être utilisée pour la boisson ou la préparation des aliments.
- Si, en plus du réseau public d'eau potable, vous utilisez une autre ressource (puits, source, eau de pluie), les réseaux de distribution doivent être physiquement séparés.

En savoir plus sur tous les résultats d'analyse du contrôle sanitaire de l'eau sur www.eaupotable.sante.gouv.fr
Agence Régionale de Santé Grand Est - 3, boulevard Joffre - CO 80071 - 54 036 NANCY CEDEX

Qualité de l'eau distribuée en 2020

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

MAI 2021

L'eau du robinet est un produit alimentaire régulièrement contrôlé.

L'Agence Régionale de Santé est chargée du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine et de la protection des ressources en eau vis-à-vis des pollutions accidentelles. Ce contrôle est complété par la surveillance exercée par l'exploitant.

Les prestations de prélèvement et d'analyse sont confiées au laboratoire agréé Centre d'Analyses et de Recherches (CAR) à ILLKIRCH.

Lors de résultats non-conformes, l'ARS accompagne l'exploitant dans la mise en œuvre de mesures correctives et programme de nouvelles analyses. Si l'eau présente un risque pour la santé des consommateurs, l'ARS en lien avec le Préfet peut demander la restriction des usages de l'eau.

Vous pouvez consulter les résultats du contrôle sanitaire en ligne : www.eaupotable.sante.gouv.fr ou auprès de votre fournisseur d'eau.

Réseau : SEBVF 3

Exploitant : S.I.E BASSE VIGNEULLES FAULQUEMONT

Maitre d'ouvrage : S.I.E BASSE VIGNEULLES FAULQUEMONT

Nb de captages d'eau : 7

Protection des captages : L'ensemble des captages est protégé.

Nature de l'eau : L'eau utilisée provient d'une ressource souterraine.

Traitement de l'eau : L'eau bénéficie d'un traitement de l'agressivité, de désinfection (Chloration automatique) et également d'un traitement de décarbonation.

MICROBIOLOGIE	Nb de non Conformités	Nombre d'analyses	Commentaire													
Escherichia Coli/ Entérocoques <i>Micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux</i>	0	21	L'eau a été de bonne qualité microbiologique.													
CHIMIE	Moyenne annuelle	Limite de qualité	Commentaire													
NITRATES <i>Issus de l'agriculture, des effluents domestiques et industriels</i>	0,00 mg/L	50 mg/L	Les résultats ont tous été conformes pour ce paramètre.													
PESTICIDES <i>Herbicides, fongicides, biocides...</i> Environ 150 substances sont recherchées périodiquement dans l'eau.	Conforme	0,1 µg/L par substance individuelle	Les pesticides analysés sont conformes en moyenne annuelle à la limite de qualité réglementaire.													
DURETE (TH) <i>Teneur en calcium et magnésium dans l'eau</i>	21,25 °F	<table border="1"> <thead> <tr> <th>TH</th> <th>0 à 7°F</th> <th>7 à 15°F</th> <th>15 à 30°F</th> <th>30 à 40°F</th> <th>+ de 40°F</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Eau</td> <td>Traie douce</td> <td>Douce</td> <td>Plutôt dure</td> <td>Dure</td> <td>Traie dure</td> </tr> </tbody> </table>			TH	0 à 7°F	7 à 15°F	15 à 30°F	30 à 40°F	+ de 40°F	Eau	Traie douce	Douce	Plutôt dure	Dure	Traie dure
TH	0 à 7°F	7 à 15°F	15 à 30°F	30 à 40°F	+ de 40°F											
Eau	Traie douce	Douce	Plutôt dure	Dure	Traie dure											
AGRESSIVITE DE L'EAU <i>Traduit le potentiel corrosif ou entartrant de l'eau distribuée</i>	2	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Valeur de l'indicateur</th> <th>0</th> <th>1</th> <th>2</th> <th>3</th> <th>4</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Eau</td> <td>Équilibrée</td> <td>Légèrement entartrante</td> <td>À l'équilibre</td> <td>Légèrement agressive</td> <td>Agressive</td> </tr> </tbody> </table> <p>En moyenne, l'eau distribuée a été à l'équilibre, c'est-à-dire ni entartrante, ni corrosive.</p>			Valeur de l'indicateur	0	1	2	3	4	Eau	Équilibrée	Légèrement entartrante	À l'équilibre	Légèrement agressive	Agressive
Valeur de l'indicateur	0	1	2	3	4											
Eau	Équilibrée	Légèrement entartrante	À l'équilibre	Légèrement agressive	Agressive											

AUTRES PARAMETRES

Les autres paramètres analysés sont tous restés conformes en moyenne annuelle.

CONCLUSION GENERALE

MICROBIOLOGIE : l'eau distribuée en 2020 a été de bonne qualité.

CHIMIE : l'eau distribuée en 2020 a été de bonne qualité.

RECOMMANDATIONS AUX CONSOMMATEURS :

- Si votre réseau intérieur comporte des canalisations en plomb, il est vivement recommandé de les remplacer
- Avant d'installer un adoucisseur ou tout autre système de traitement de l'eau, assurez-vous auprès de votre fournisseur ou de l'ARS, que la qualité de l'eau le nécessite. Entretenez ou faites entretenir régulièrement ces appareils.
- Seule l'eau froide doit être utilisée pour la boisson ou la préparation des aliments.
- Si, en plus du réseau public d'eau potable, vous utilisez une autre ressource (puits, source, eau de pluie), les réseaux de distribution doivent être physiquement séparés.

En savoir plus sur tous les résultats d'analyse du contrôle sanitaire de l'eau sur www.eaupotable.sante.gouv.fr
Agence Régionale de Santé Grand Est - 3, boulevard Joffre - CO 80071 - 54 036 NANCY CEDEX

Qualité de l'eau distribuée en 2020

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

MAI 2021

L'eau du robinet est un produit alimentaire régulièrement contrôlé.

L'Agence Régionale de Santé est chargée du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine et de la protection des ressources en eau vis-à-vis des pollutions accidentelles. Ce contrôle est complété par la surveillance exercée par l'exploitant.

Les prestations de prélèvement et d'analyse sont confiées au laboratoire agréé Centre d'Analyses et de Recherches (CAR) à ILLKIRCH.

Lors de résultats non-conformes, l'ARS accompagne l'exploitant dans la mise en œuvre de mesures correctives et programme de nouvelles analyses. Si l'eau présente un risque pour la santé des consommateurs, l'ARS en lien avec le Préfet peut demander la restriction des usages de l'eau.

Vous pouvez consulter les résultats du contrôle sanitaire en ligne : www.eaupotable.sante.gouv.fr ou auprès de votre fournisseur d'eau.

Réseau : CHENOIS

Exploitant : S.I.E BASSE VIGNEULLES FAULQUEMONT

Maitre d'ouvrage : S.I.E BASSE VIGNEULLES FAULQUEMONT

Nb de captages d'eau : 1

Protection des captages : Le captage est protégé.

Nature de l'eau : L'eau utilisée provient d'une ressource souterraine.

Traitement de l'eau : L'eau bénéficie d'un traitement de désinfection (Chloration automatique) et également d'un traitement de déferrisation.

MICROBIOLOGIE		Nb de non Conformités	Nombre d'analyses	Commentaire												
Escherichia Coli/ Entérocoques <i>Micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux</i>		0	17	L'eau a été de bonne qualité microbiologique.												
CHIMIE		Moyenne annuelle	Limite de qualité	Commentaire												
NITRATES <i>Issus de l'agriculture, des effluents domestiques et industriels</i>		0,67 mg/L	50 mg/L	Les résultats ont tous été conformes pour ce paramètre.												
PESTICIDES <i>Herbicides, fongicides, bioicides...</i> Environ 150 substances sont recherchées périodiquement dans l'eau.		Conforme	0,1 µg/L par substance individuelle	Les pesticides analysés sont conformes en moyenne annuelle à la limite de qualité réglementaire.												
DURETE (TH) <i>Teneur en calcium et magnésium dans l'eau</i>		22,80 °F	<table border="1"> <thead> <tr> <th>TH</th> <th>0 à 7°F</th> <th>7 à 15°F</th> <th>15 à 30°F</th> <th>30 à 40°F</th> <th>+ de 40°F</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Eau</td> <td>Traite douce</td> <td>Douce</td> <td>Plutôt dure</td> <td>Dure</td> <td>Traite dure</td> </tr> </tbody> </table>		TH	0 à 7°F	7 à 15°F	15 à 30°F	30 à 40°F	+ de 40°F	Eau	Traite douce	Douce	Plutôt dure	Dure	Traite dure
TH	0 à 7°F	7 à 15°F	15 à 30°F	30 à 40°F	+ de 40°F											
Eau	Traite douce	Douce	Plutôt dure	Dure	Traite dure											
AGRESSIVITE DE L'EAU <i>Traduit le potentiel corrosif ou entartrant de l'eau distribuée</i>		2	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Valeur de l'indicateur</th> <th>0</th> <th>1</th> <th>2</th> <th>3</th> <th>4</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Eau</td> <td>Entartrante</td> <td>Légèrement entartrante</td> <td>A l'équilibre</td> <td>Légèrement agressive</td> <td>Agressive</td> </tr> </tbody> </table> <p>En moyenne, l'eau distribuée a été à l'équilibre, c'est-à-dire ni entartrante, ni corrosive.</p>		Valeur de l'indicateur	0	1	2	3	4	Eau	Entartrante	Légèrement entartrante	A l'équilibre	Légèrement agressive	Agressive
Valeur de l'indicateur	0	1	2	3	4											
Eau	Entartrante	Légèrement entartrante	A l'équilibre	Légèrement agressive	Agressive											

AUTRES PARAMETRES

Les autres paramètres analysés sont tous restés conformes en moyenne annuelle.

CONCLUSION GENERALE

MICROBIOLOGIE : l'eau distribuée en 2020 a été de bonne qualité.

CHIMIE : l'eau distribuée en 2020 a été de bonne qualité.

RECOMMANDATIONS AUX CONSOMMATEURS :

- Si votre réseau intérieur comporte des canalisations en plomb, il est vivement recommandé de les remplacer
- Avant d'installer un adoucisseur ou tout autre système de traitement de l'eau, assurez-vous auprès de votre fournisseur ou de l'ARS, que la qualité de l'eau le nécessite. Entretenez ou faites entretenir régulièrement ces appareils.
- Seule l'eau froide doit être utilisée pour la boisson ou la préparation des aliments.
- Si, en plus du réseau public d'eau potable, vous utilisez une autre ressource (puits, source, eau de pluie), les réseaux de distribution doivent être physiquement séparés.

En savoir plus sur tous les résultats d'analyse du contrôle sanitaire de l'eau sur www.eaupotable.sante.gouv.fr
Agence Régionale de Santé Grand Est - 3, boulevard Joffre - CO 80071 - 54 036 NANCY CEDEX



LA REGIE DE L'EAU DE METZ METROPOLE



RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

2020

Régie de l'eau de Metz Métropole
Accueil et site technique
152 Chemin de Blory
57950 Montigny-lès-Metz
03.72.60.60.40 - contact@regie-eau-mm.fr
www.regie-eau-mm.fr

Ce rapport d'activité retrace les faits marquants de l'année 2020. Il fait état des travaux et des améliorations techniques mis en œuvre afin de garantir une bonne qualité d'eau et une continuité de service auprès des abonnés. Le rapport annuel comprend également la publication des indicateurs de performance pour le prix et la qualité du service de l'eau.

Préambule

Dans la continuité des bons résultats de clôture budgétaire de 2019, qui avaient démontré la viabilité et la rentabilité économique du service d'exploitation de la Régie de l'eau de Metz Métropole, l'année 2020 avait débuté sur la volonté des membres du Conseil d'Administration de poursuivre une dynamique ambitieuse d'investissements afin de moderniser et de pérenniser le patrimoine confié par Metz Métropole.

Toutefois, dès le mois de mars et le démarrage de la pandémie COVID19, les activités de la Régie ont dû être réorganisées pour répondre à la nécessaire protection de ses salariés, des abonnés et des divers prestataires. Ainsi, les personnels administratifs, de clientèle et de direction ont été placés en télétravail. Sur le terrain, seules les urgences ont été assurées, ainsi que le suivi hebdomadaire de la production.

Pour autant, de nombreux enseignements positifs ont pu être retirés de cette période. En premier lieu, l'architecture informatique et la forte digitalisation de la Régie de l'eau de Metz Métropole ont permis de reprendre des activités normales quasi-instantanément. Le lien avec les abonnés n'a pas été rompu, ceux-ci ont pu continuer à joindre l'accueil client par téléphone, par mail ou via le portail abonné, de façon tout à fait transparente. Mieux, la digitalisation de la relation client s'est accrue : beaucoup d'abonnés ont fait le choix de la mensualisation, du paiement par virement directement sur la plateforme ou de l'e-facture.

En parallèle, ce temps a été mis à profit pour améliorer les bases de données (clientèle, référentiel technique, inventaire des équipements et installations, SIG ...). Autant de données essentielles pour permettre aux équipes de mieux travailler au quotidien. Enfin, plusieurs procédures ont été mises en place, visant à renforcer la cohésion sociale au sein de l'établissement et, ce faisant, construire une culture « Régie ».

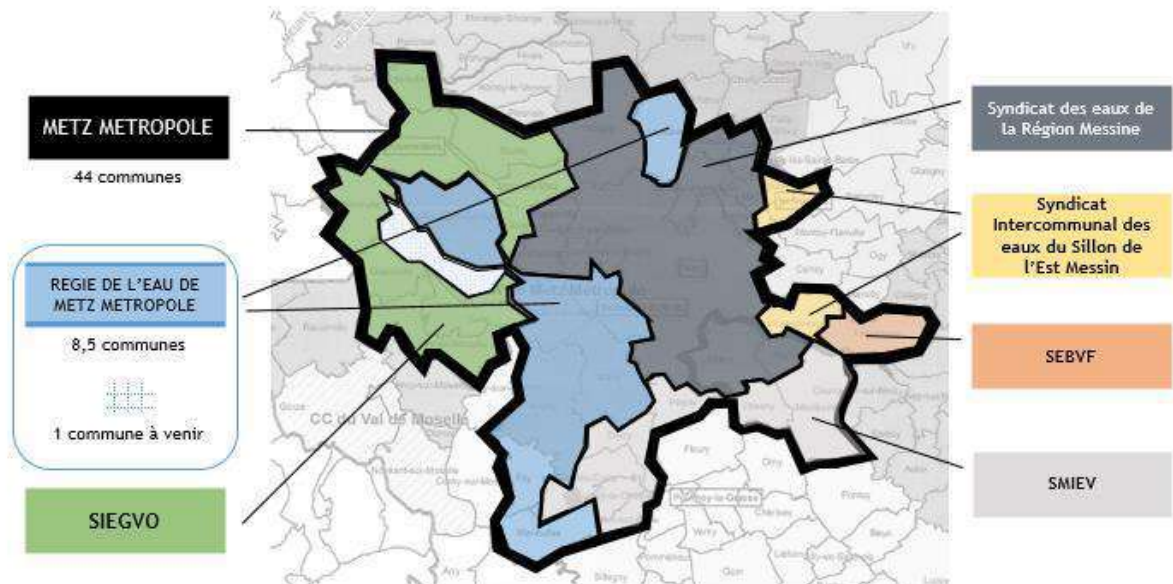
Dès que la situation sanitaire l'a permis, les activités de la Régie ont repris, en premier lieu, sur le terrain, pour l'entretien de nos réseaux, la réparation des casses et dysfonctionnements, dans nos installations de production. Ainsi, **436 interventions d'exploitation** ont été réalisées par les équipes de la Régie en 2020, et ce malgré le contexte.

Puis, les programmes d'opération prévus au budget primitif voté en janvier ont repris ou ont été lancés. Tout le retard n'a pu être rattrapé. Toutefois, des opérations importantes ont été menées telles que les renouvellements de réseau rue des Volontaires à Montigny-lès-Metz, rue Principale à La Maxe ou rue de la Gare à Marly, la mise aux normes et la modernisation des installations électriques du site de production de Maison Rouge, la poursuite de l'étude du champs captant de la Moselle sur le site de Maison Rouge, ou le démarrage de l'étude diagnostique et stratégique visant à structurer une feuille de route opérationnelle pour la Régie pour les 10 ans à venir.

Ainsi, malgré le contexte tout à fait particulier de cette année 2020, les équipes de la Régie de l'eau de Metz Métropole ont poursuivi leur mission de service public de l'eau potable, à l'écoute des abonnés.
Que chacun des collaborateurs de la Régie en soit ici remercié.

Récapitulatif périmètre total

Communes	8,5
Habitants	45 564
Abonnés	13 862
Compteurs	13 990
Volume vendu m ³	2 374 127
Consommation moyenne l/hab/an	138,03
 	
Nombre de station de production	2
Nombre de stockage	10
Linéaire canalisations ml	300 903
Nombre de branchements	13 261
 	
Volume produit m ³	3 281 301
Volume acheté Rupt de Mad m ³	338 267
Volume acheté eau traitée m ³	142 389
Volume vendu autres services m ³	145 767
 	
Rendement %	72,30
ILP m ³ /km/j	8,78



Cartographie 2020

SOMMAIRE

1.	Présentation du territoire	5
2.	La tarification du service	8
3.	La production et le réseau d'eau potable.....	10
4.	La maintenance des installations et du réseau	11
5.	La qualité de l'eau	13
6.	Le financement des investissements.....	15
7.	Service de Montigny.....	18
8.	La Maxe.....	35
9.	Fey.....	43
10.	Marieulles-Vezon	51
11.	Glossaire	59
12.	Les annexes.....	63

1. Présentation générale du service

La Régie de l'eau de Metz Métropole assure la production et la distribution de l'eau potable pour les communes d'Augny, Châtel-Saint-Germain, Féy, La Maxe, Marieulles-Vezon, Marly, Montigny-lès-Metz, Moulins-lès-Metz et Scy-Chazelles (zone basse). La commune de Rozérieulles sera intégrée au périmètre d'exploitation à compter du 1^{er} juillet 2021.

A date du 31 décembre 2020, c'est ainsi **45 564 habitants** qui sont desservis en eau potable par la Régie de l'eau de Metz Métropole, soit **20 % de la population métropolitaine**, représentant **13 862 abonnés**.

La Régie de l'eau de Metz Métropole assure l'exploitation de deux ressources en eau brute qui alimentent une grande partie de son périmètre de distribution :

- ◆ Le **captage de la vallée de Montvaux**, situé sur les communes de Châtel-Saint-Germain et Amanvillers, comprend :
 - 4 sources dites La Roche, Grand Chêne, Fond de Tonnerre et Trois Fontaines
 - 2 puits : Exhaure 1-2 à drains horizontaux et Exhaure 3 à barbacanes
- ◆ Le **captage de Maison Rouge** à Moulins-lès-Metz compte 15 puits en nappe alluviale de la Moselle, dont 12 à barbacanes et 3 à drains ; complétés par deux bassins d'infiltration pour la réalimentation depuis la Sablière.

Pour l'année 2020, la Régie de l'eau de Metz Métropole a prélevé dans ses deux ressources 3 281 301 m³, en très légère hausse par rapport à 2019 (+0.24%)

Les unités de distribution :

Ces deux ressources conduisant à des prélèvements d'eau brute de caractéristiques différentes ont amené l'Agence Régionale de Santé à distinguer deux unités de distribution définies comme suit :

- ◆ Unité de distribution 1
Châtel-Saint-Germain, Scy-Chazelles (zone basse), Moulins-lès-Metz (centre)

- ◆ Unité de distribution 2
Augny, Féy, Marly, Montigny-lès-Metz, Moulins-lès-Metz (quartier Saint-Pierre)

A l'exception de Châtel-Saint-Germain et de Moulins-lès-Metz centre, d'une part, et d'Augny, d'autre part, qui ont pour seule alimentation respective le captage de la vallée de Montvaux et le site de production de Maison Rouge, les autres communes et quartiers des unités de distribution 1 et 2 sont desservis, en mélange, par les deux ressources du service. Le pourcentage de ce mélange des eaux varie selon les saisons :

- ◆ En période de hautes eaux, ce sont les sources de Montvaux qui assurent la totalité de l'alimentation en eau du service
- ◆ A l'étiage, le pompage de la station de Maison Rouge compense la baisse de production des sources jusqu'au remplacement total si besoin. Le cas échéant, la nappe alluviale est réalimentée artificiellement par la Sablière, renforcée si nécessaire par le canal de Jouy (Voies Navigables de

France), ou par un achat d'eau brute en provenance du Rupt de Mad (Syndicat des Eaux de la Région Messine, sous contrat de délégation de service public auprès de la Société Mosellane des Eaux)

- ◆ La commune de Féy ne dispose pas de ressource d'eau potable en propre. Elle est alimentée par une double connexion : en principal, par la Régie, via la commune d'Augny (unité de distribution 2) et en secours, par un achat d'eau à la commune de Corny-sur-Moselle.

La commune de La Maxe constitue, à elle-seule, une 3^{ème} unité distincte de distribution du périmètre d'exploitation de la Régie, car indépendante par la ressource des deux autres citées ci-dessus. Cette commune est alimentée à 100% par un achat d'eau en provenance du service des eaux du Syndicat des Eaux de la Région Messine. Le point d'achat d'eau se situe à la sortie de l'usine de production de Saint-Eloy, qui prélève l'eau de la nappe alluviale de la Moselle sur le champ captant nord du service.

Il en va de même pour la commune de Marieulles-Vezon, qui est alimentée d'une part par la commune de Lorry-Mardigny et d'autre part par le Syndicat Mixte Intercommunal des Eaux de Verny. Cette dernière commune constitue la 4^{ème} unité de distribution de la Régie.

Les unités de distribution 1 et 2 peuvent être alimentées en secours en eau traitée, depuis les installations :

- ◆ Du SIEGVO, par le branchement d'achat d'eau à Châtel-Saint-Germain
- ◆ De la ville de Metz au travers de 3 interconnexions sur le réseau de la Régie (pour l'UD1).

Il n'existe pas de connexion de secours pour l'unité de distribution de La Maxe.

Les stockages :

Les réservoirs permettent d'assurer une régulation de l'approvisionnement et apportent, par leur inertie, une sécurité en cas d'incident soit sur les conduites soit sur les stations de pompage et refoulement. Globalement, leur capacité de stockage permet une réserve d'eau correspondant à plus d'une journée de consommation.

En grande majorité de conception château d'eau sur tour, ils représentent une capacité totale de stockage de 11 270 m³ :

- Châtel 1 : 4 000 m³
- Châtel 2 : 400 m³
- Blory : 1 200 m³
- Haut-Rhône : 1 200 m³
- Saint-Ladre : 750 m³
- Grange-le-Mercier : 1 500 m³
- Marly : 1 600 m³
- Augny : 300 m³
- Féy : 150 m³
- Marieulles-Vezon : 170 m³

La commune de La Maxe ne dispose pas de réservoir de stockage. La distribution est assurée en direct à partir de l'usine de production de Saint-Eloy, propriété du SERM.

L'ensemble de ce patrimoine est propriété de Metz Métropole, autorité compétente et organisatrice du service de l'eau potable sur son territoire de compétence. Pour les 9 communes concernées par le périmètre d'exercice de la Régie de l'eau, un acte de mise à disposition a été établi par procès-verbal co-signé en date du 28 octobre 2020. Par ce document, Metz Métropole affecte à sa Régie de l'eau, l'ensemble des biens nécessaires à son service. Celle-ci agit à ce titre en tant que quasi-proprétaire, assurant les opérations de renouvellement et d'amélioration du patrimoine.



La Sablière



Réservoir du Haut-Rhône



Ruisseau de Montvaux



Puits de Maison Rouge



Source Trois Fontaines



Bassin Sud de Maison Rouge



Source et Exhaure n°3 Montvaux



Réservoir de Blorry

2. La tarification du service

En tant qu'entité publique, la Régie de l'eau de Metz Métropole assure directement la gestion financière de l'ensemble de son service d'eau potable.

Afin de disposer des recettes nécessaires à l'équilibre de ses charges d'exploitation, le Conseil d'Administration de la Régie fixe annuellement le montant du prix de l'eau qui sera facturé à l'abonné, ainsi que les tarifs appliqués aux opérations de travaux réalisés pour le compte de tiers (aménageurs, collectivités ou abonnés).

Le prix de l'eau, apparaissant sur la facture semestrielle de l'abonné du service, est un tarif binôme, comportant un terme fixe, dont le montant est fonction du diamètre du compteur (abonnement) et un terme variable proportionnel à la consommation d'eau.

Les éléments relatifs au prix du mètre cube d'eau sont présentés au 1^{er} janvier de l'année de présentation du rapport, soit au 1^{er} janvier 2021.

Diamètre de compteur	Part fixe €HT/an
15 mm	25.00
20 mm	25.77
25 mm	48.48

Délibération n°45/2020 du 9/12/2020

Prix de l'eau	Part variable €HT/m ³
Consommation	0,9742

L'eau du robinet, à boire sans modération !

Un geste éco citoyen :

- # Ecologique, c'est zéro déchet d'emballage
- # Economique, c'est 100 fois moins cher que l'eau en bouteille
- # De qualité, elle est contrôlée toute l'année
- # Disponible, une eau fraîche à chaque instant



Mieux comprendre la facture d'eau

La facture d'eau établie par la Régie de l'eau de Metz Métropole est composée de trois éléments :

- La facturation au titre du service de l'eau potable
- La facturation au titre du service des eaux usées, dont la gestion relève de HAGANIS
- Les parts tiers : Agence de l'Eau et TVA. Le taux de TVA est réglementairement fixé à 5,5 % pour le service de l'eau potable et 10% pour l'assainissement

La Régie est en charge de la facturation pour l'ensemble des parts.

La facture d'eau type est présentée pour 120 m³ d'eau consommés sur une année. Cette estimation représente la consommation moyenne d'un foyer de 4 personnes.

Pour l'année 2020, les tarifs sont restés inchangés par rapport à 2019. Seule une actualisation de ces tarifs a été votée afin de faire face à l'évolution annuelle normale du coût des charges d'exploitation.

Pour l'année 2021, le Conseil d'Administration de la Régie de l'eau de Metz Métropole a fait le choix d'une augmentation substantielle du tarif de l'abonnement, passant ainsi que 11,42 € HT/an à 25 € HT/an. La part fixe du prix de l'eau a vocation à couvrir les dépenses liées à la relation clientèle. Ce montant n'avait pas augmenté depuis de très nombreuses années. Cette hausse vise à rapprocher cette recette du coût réel du service rendu aux abonnés et usagers de la Régie.

Ce nouveau barème a été adopté par délibération n°45/2020 en date du 9 décembre 2020.

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index déposé	Index rempli	Nouvel index	Conso. en m ³
1429	SPECIMEN	15 mm	01/01/2021	0			120	120
Consommation totale				Prix d'un m³ d'eau potable		Consommation annuelle en m³		120
Consommation facturée (m³)								120
Détail de votre facture		Prix en vigueur au	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC	
Production et distribution de l'eau								
Abonnement compteur		41% du prix de l'eau Distribution d'eau potable	365 jours	25,00000	25,00	1,38 (5,50%)	26,38	
Consommation eau			120 m ³	0,97420	116,90	6,43 (5,50%)	123,33	
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)			120 m ³	0,07100	8,52	0,47 (5,50%)	8,99	
Total					150,42	8,28	158,70	
Collecte et traitement des eaux usées								
Consommation assainissement		39% du prix de l'eau Assainissement - HAGANIS	120 m ³	1,14000	136,80	13,68 (10,00%)	150,48	
Total						136,80	13,68	150,48
Organismes publics								
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)		20% du prix de l'eau Taxes et redevances	120 m ³	0,35000	42,00	2,31 (5,50%)	44,31	
Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau)			120 m ³	0,23300	27,96	2,80 (10,00%)	30,76	
Total					69,96	5,11	75,07	
TVA Taux		HT	Montant	Total de votre facture		357,18	27,07	384,25
5,50%		192,42	10,59	Montant total à payer		357,18	27,07	384,25
10,00%		164,76	16,48					

POUR PLUS D'INFORMATIONS

La note d'information de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse concernant les redevances figurant sur la facture d'eau et la réalisation du programme d'interventions et d'aides est jointe en annexe du présent rapport.

3. La production et le réseau d'eau potable



Le réseau public de distribution d'eau potable apporte aux abonnés une eau à différents usages : alimentaire, sanitaire, industriel et occasionnellement pour la défense incendie.

Dans la plupart des réseaux de distribution, une forte proportion de l'eau se perd pendant le transport entre les stations de production ou le point d'achat et les points de consommation. Les bilans présentés (pages 18, 35, 43 et 52) donnent une idée globale de la performance de chaque réseau de distribution.

Les principales ressources de la Régie de l'eau de Metz Métropole proviennent de la vallée de Montvaux ainsi que du champ captant de Maison Rouge. Ces volumes prélevés, auxquels aucun traitement n'est appliqué en dehors de la chloration, donnent le volume produit.

Les volumes mis en distribution sont complétés des volumes achetés et diminués des volumes vendus aux services d'eau voisins.

Les volumes consommés se répartissent entre les volumes comptabilisés relevés comme étant passés aux compteurs des abonnés, et les volumes non relevés qui eux sont estimés.

Les pertes correspondent essentiellement aux fuites mais également aux erreurs de comptage, au gaspillage, aux volumes détournés et éventuels volumes non comptés, mais connus et identifiés.

La différence entre les volumes mis en distribution et les volumes consommés correspond aux fuites sur le réseau.

Un des enjeux de l'exploitation du service par la Régie de l'eau de Metz Métropole est de réduire au maximum ce volume de fuites, par une amélioration du comptage et une plus grande réactivité à la détection et à la réparation des fuites.

4. La maintenance des installations et du réseau

Les installations de production et stockage

Outre les opérations de maintenance électromécaniques, le suivi, l'entretien et le réglage habituels des équipements sont réalisés par les équipes de la Régie.

L'équipe affectée à la production réalise également des tournées qui se traduisent par un passage régulier de vérification de la bonne marche des installations :

- Vérification, étalonnage et entretien des analyseurs (chlore, turbidité, pH, température)
- Vérification des systèmes d'injection de chlore
- Modification des taux de traitement, régulièrement adaptés à la qualité d'eau, afin d'assurer une désinfection efficace, sans goût ou odeur désagréable
- Changement des bouteilles de chlore

Les équipes concernées assurent également les analyses d'autocontrôle en production. Les paramètres physicochimiques complémentaires aux données des analyseurs sont suivis : nitrates, magnésium, ammonium, fer, chlorures, conductivité. Les prélèvements sont analysés dans le laboratoire installé dans les locaux de la Régie de l'eau de Metz Métropole.

Les opérations de maintenance sont les suivantes :

- Graissage des moteurs
- Analyses vibratoires des groupes de refoulement
- Contrôle réglementaire annuel de l'ensemble des installations électriques et de levage par un organisme certifié
- Réglage des presses étoupes
- Nettoyage intérieur et extérieur des installations, y compris les espaces verts
- Entretien des systèmes de chloration (analyseurs, stockages, système d'injection...)
- Contrôle constant des systèmes anti-intrusion

Enfin, les nettoyages des réservoirs sont réalisés une fois par an, conformément à la réglementation (article R1321-59 du Code de la Santé Publique) et au guide opérationnel de l'ASTEE.

Le réseau

Au sein des missions de la Régie de l'eau de Metz Métropole, l'entretien et la maintenance du réseau constituent un élément central. Les tâches d'entretien font l'objet d'une programmation annuelle, visant d'une part au contrôle des équipements de réseau et d'autre part à la réalisation de campagnes de recherche de fuites.

L'entretien du réseau est effectué par nos agents. Le contrôle des appareils de réseau s'effectue sur les conduites de distribution d'eau potable :

- ◆ Les appareils de régulation sont contrôlés
- ◆ Les purges sont effectuées (ouverture, réglages et fermetures)
- ◆ Certaines vannes sont manœuvrées, lors de la recherche de fuite ou en préalable à certaines opérations de travaux

Ainsi en 2020, les services de la Régie de l'eau de Metz Métropole ont procédé :

- ◆ A la remise en état de bouches de lavage
- ◆ Au contrôle, remise en état et remise à niveau de bouches à clé
- ◆ A la manœuvre et au contrôle de vannes
- ◆ A la remise en état de poteaux d'incendie, en particulier à la demande de Metz Métropole

En parallèle, les prélèvements et analyses d'autocontrôle en réseau sont également effectués, en complément de ceux de l'Agence Régionale de Santé (ARS). En particulier, le suivi du chlore total et du chlore libre est effectué.

Les compteurs

Chaque immeuble ou maison est raccordé au réseau par un branchement. Le comptage de l'eau se fait principalement par compteur individuel pour un branchement individuel, ou le cas échéant par plusieurs compteurs sur un même branchement pour un habitat collectif en cas d'individualisation des compteurs. Des compteurs sont également disposés sur l'espace public, notamment pour l'entretien des espaces verts, pour alimenter les cimetières ou permettre au service de balayage, de nettoyage des avaloirs, notamment, de prélever de l'eau sur le réseau.

Il est essentiel de bien compter toute l'eau utilisée sur le réseau, quel qu'en soit l'usage, afin de mieux cerner le réel enjeu des pertes en eau et de lutter contre les fuites.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

L'âge du parc compteurs est un paramètre pouvant se révéler important dans la mesure où les appareils anciens sont souvent défectueux et ont tendance à sous-compter, notamment pour les petits débits. Les constructeurs préconisent le renouvellement des compteurs tous les 15 ans.

L'arrêté du 6 mars 2007 relatif au contrôle des compteurs d'eau froide instaure l'obligation d'une vérification périodique du bon fonctionnement des compteurs d'eau froide, visant à un contrôle statistique et normé de l'efficacité du comptage, permettant ainsi de déroger à un renouvellement systématique du parc.

5. La qualité de l'eau

La surveillance des ressources en eau est encadrée par la loi. La situation des ouvrages de prélèvements des services de la Régie de l'eau de Metz Métropole vis-à-vis de la réglementation est conforme. Les autorisations de prélèvement et déclaration d'utilité publique sont validées par arrêtés préfectoraux ; les périmètres de protection des zones de captage sont en place.

- ◆ L'arrêté préfectoral concernant les captages de Montvaux est daté du 3 juin 1987 et autorise un débit maximum de 1 000 m³/h ou le débit de prélèvement permettant, dans le ruisseau de Montvaux au lavoir de Châtel-Saint-Germain, un débit égal à la moitié de ce débit total prélevé.
- ◆ L'arrêté préfectoral concernant les captages de Maison Rouge est daté du 18 janvier 1982 et autorise un débit maximum de 15 000 m³/j sur l'ensemble des puits.

Afin de suivre la qualité de l'eau produite, achetée et distribuée, l'Agence Régionale de Santé (ARS) effectue des analyses régulièrement sur le réseau de distribution d'eau potable et de façon aléatoire chez un certain nombre d'abonnés.

Des normes strictes concernant la qualité de l'eau sont définies en application d'une directive européenne suivant elle-même les valeurs guides de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

La qualité est définie par une directive qui fixe un certain nombre de valeurs paramétriques, encadrées par :

- Les limites de qualité : ce sont des valeurs à ne pas dépasser pour éviter une non-conformité et une toxicité de l'eau ; elles concernent des éléments chimiques et microbiologiques présentant un risque pour la santé et ne doivent pas être dépassées (exemples : pesticides, métaux lourds...)
- Les références de qualité : ce sont les valeurs guide à atteindre mais dont le dépassement n'engendre pas la toxicité de l'eau. Ces valeurs sont basées sur des paramètres représentatifs de la qualité de l'eau potable et du bon fonctionnement des installations, mais n'ayant pas d'influence directe sur la santé (exemple : pH, température...)

En 2020, l'autorité sanitaire n'a relevé aucun dépassement de limites de qualité sur les différentes unités de distribution (UDI) de la Régie, et a déclaré l'eau prélevée et distribuée **d'excellente qualité bactériologique** et conforme aux exigences réglementaires pour les paramètres physico-chimiques, les substances indésirables, les substances toxiques et les pesticides.

Parallèlement, les agents de la Régie de l'eau de Metz Métropole effectuent une fois par semaine un autocontrôle en sortie de production et sur le réseau de distribution, pour les paramètres suivants :

- | | |
|-------------|-------------------------|
| ◆ Fer | ◆ Chlore libre et total |
| ◆ Manganèse | ◆ Température |
| ◆ Ammonium | ◆ Turbidité |
| ◆ Nitrates | ◆ Conductivité |
| ◆ Chlorures | |

Ces analyses ont constaté des dépassements, sur certaines sources ou prélèvements, des références de qualité, en eau brute, avant mélange et distribution, sur le paramètre nitrates sur la ressource de la vallée de Montvaux. Comme les années précédentes, l'allongement des périodes d'étiage a pu renforcer la présence de ces paramètres qui font l'objet d'une surveillance accrue (voir page 28).

Toutefois, grâce à l'apport de plusieurs ressources en eau aux caractéristiques différentes et à l'expertise des agents de la Régie, les analyses réalisées sur l'eau distribuée au robinet des abonnés, en 2020, ont toutes été conformes et n'ont pas mis en exergue de dépassements des limites et références de qualité.

Enfin, la Régie de l'eau de Metz Métropole n'est pas concernée par le renouvellement des branchements en plomb, aucun branchement de ce type n'ayant été recensé ni constaté sur le périmètre d'exploitation de la Régie.

6. Le financement des investissements

2020 : Une année atypique

Le budget primitif 2020, voté lors de la réunion du Conseil d'Administration qui a eu lieu le 22 janvier 2020, portait la volonté de l'exécutif de la Régie de s'inscrire dans une démarche pérenne et structurée d'investissements patrimoniaux, avec le double objectif d'optimiser les installations de production tout en améliorant la performance du réseau.

A cet effet, les opérations suivantes ont été inscrites, adoptées et mises en œuvre pendant l'année 2020:

- ◆ Acquisition d'un logiciel de gestion de la maintenance et des opérations d'exploitation, solution informatique qui complétera la cartographie-SIG dont le déploiement a été finalisé au cours du 1^{er} semestre 2020
- ◆ Poursuite du renouvellement des équipements électrotechniques sur les sites de production et de stockage, intégrant en particulier le remplacement du groupe Haute Tension sur le site production de Maison Rouge, dont la réalisation était programmée pour novembre 2019, mais qui a dû être reportée en janvier 2020
- ◆ Réalisation d'un programme raisonnable de renouvellement et d'amélioration du réseau se décomposant des tronçons suivants :
 - La rue des Volontaires à Montigny-lès-Metz
 - La rue Principale à La Maxe
 - L'impasse des Camélias à Marly
 - Une partie de la rue de la Gare à Marly
- ◆ Poursuite du déploiement de l'instrumentation des installations de production et de certains équipements de réseau, tels que les compteurs de secteur, afin de mieux suivre et contrôler les volumes produits et véhiculés.

D'autres opérations d'investissement étaient inscrites au budget 2020. Il s'agissait en particulier de :

- ◆ L'acquisition de bornes de puisage télégérées, permettant de sécuriser et comptabiliser les puisages d'eau sur le domaine public ;
- ◆ L'aménagement de nos locaux techniques (atelier et magasin)
- ◆ La finalisation du bouclage Sud.

Le contexte sanitaire de l'année 2020, qui a conduit à mettre une partie du personnel de la Régie en télétravail ou en arrêt d'activité, a retardé le démarrage ou la mise en œuvre de la plupart des projets d'investissement. Ces retards sont autant internes que du fait des prestataires, dont les déplacements ont été réduits et les approvisionnements perturbés.

Une partie du retard a été comblée sur la fin de l'année 2020, sans toutefois permettre de mobiliser l'ensemble des enveloppes budgétaires inscrites.

Les deux études structurantes lancées en 2019 ont toutefois pu se poursuivre.

L'étude de la vulnérabilité de la ressource de la nappe alluviale de la Moselle vis-à-vis des chlorures a été dévolue au bureau d'études spécialisé IMAGEAU, par commande en date du 9 juillet 2019. Cette mission a pour but de mieux appréhender le fonctionnement de la nappe sur le site de production de

Maison Rouge, afin d'apprécier les variations de teneurs en chlorures et affiner les consignes de pompage en production. Son état d'avancement est décrit page 31.

L'étude diagnostique et stratégique du périmètre d'exploitation de la Régie a été confiée à un groupement d'ingénierie dont le mandataire est le bureau d'études PROFILS-IDE, par notification en date du 18 décembre 2019. Cette mission vise à établir un bilan exhaustif du patrimoine mis à disposition de la Régie par Metz Métropole, à identifier les enjeux en terme de production et de distribution, et à doter la structure d'une feuille de route opérationnelle en matière d'investissement pour les 10 années à venir. Cette mission sera complétée d'une prospective financière, qui constituera un outil précieux pour les administrateurs de la Régie en vue de la définition de la stratégie tarifaire des prochaines années.



S'agissant de l'année 2020, et ce malgré le contexte sanitaire, les phases de collecte de données, de diagnostics et de levés des ouvrages, d'une part, et de campagne de mesures réseau d'autre part, ont été effectuées, donnant la possibilité de dresser les premières conclusions d'analyse devant les administrateurs nouvellement élus en septembre 2020. L'étude se poursuit en 2021, avec les phases de modélisation et de définition des perspectives d'investissements.

Le budget de la Régie en clôture 2020

	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE
Reports N-1			
<i>Exploitation</i>		3 157 612,29 €	3 157 612,29 €
<i>Investissement</i>		967 333,48 €	967 333,48 €
Réalisations			
<i>Exploitation</i>	5 814 371,53 €	7 355 554,33 €	1 541 182,80 €
<i>Investissement</i>	1 539 389,07 €	471 473,11 €	-1 067 915,96 €
Exécution 2020	7 353 760,60 €	7 827 027,44 €	473 266,84 €
<i>Reste à réaliser</i>	827 422,12 €	1 464 109,60 €	
Total cumulé	8 181 182,72 €	13 416 082,81 €	5 234 900,09 €

2021 : la montée en puissance des investissements structurants et l'arrivée de Rozerieulles

Malgré la poursuite de la pandémie qui s'étend sur le premier semestre 2021, le Conseil d'Administration de la Régie a marqué sa volonté de poursuivre la politique dynamique d'investissements initiée en 2020. Cette volonté a été détaillée lors du vote du budget primitif qui est intervenu le 27 janvier 2021.

Les principales opérations inscrites sont les suivantes :

- ◆ La finalisation du bouclage Sud, visant à sécuriser l'adduction en eau potable du plateau de Frescaty et des communes d'Augny, Féy et Marly, tout en allégeant la pression sur le réservoir de Blory. Cette opération structurante pour le réseau de la Régie a reçu le soutien de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de l'Etat au titre de la DSIL-Plan de Relance

- ◆ Le dévoiement et renouvellement d'un tronçon de près de 1 km de la canalisation d'amenée en DN400 acier, sur les communes de Moulins-lès-Metz et Marly, au droit de la ferme de Bradin et de la rue du 11^{ème} d'Aviation
- ◆ La poursuite du programme de renouvellement patrimonial du réseau de distribution, avec des interventions sur les canalisations :
 - Rue de la Libération à Augny
 - Rue de la Charmille à La Maxe
 - Rues Pichon et Grandes Côtes à Scy-Chazelles
 - Rue Saint-Ladre à Montigny-lès-Metz
 - Rue de Nomeny à Montigny-lès-Metz
 - Impasse au Sugnon à Montigny-lès-Metz
- ◆ La poursuite des opérations de renouvellement électrotechniques, principalement concentrées de nouveau sur le site de Maison Rouge, en vue de sécuriser durablement la production
- ◆ L'intégration des différentes opérations reportées, telles que décrites ci-dessus.

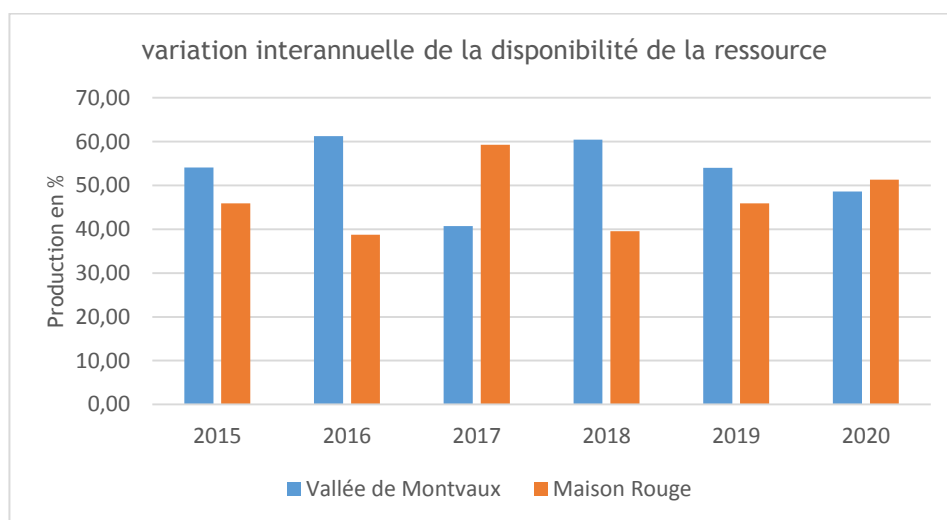
Par ailleurs, 2021 verra l'intégration dans le périmètre d'exploitation de la Régie de la commune de ROZERIEULLES. Le processus de transfert du fichier clients et des différents équipements et installations, en prévision de la date du 1^{er} juillet, a été initié dès le début de l'année. L'ensemble des abonnés et usagers en seront dûment informés courant mai.

Cette stratégie d'ensemble, construite et cohérente, qui a permis d'identifier et de caractériser très précisément les enjeux de la Régie, en terme de ressources, de sécurisation interne et de pérennisation du patrimoine, a retenu l'attention des partenaires et institutions. Ainsi, plusieurs opérations réalisées en 2020 ou inscrites au budget 2021 sont accompagnées financièrement par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. Les crédits du Plan de Relance ont également pu être mobilisés. Enfin, un partenariat avec la Banque des Territoires a été noué en 2020, permettant d'abonder les recettes d'investissements de la Régie à un taux très attractif et sécurisé.

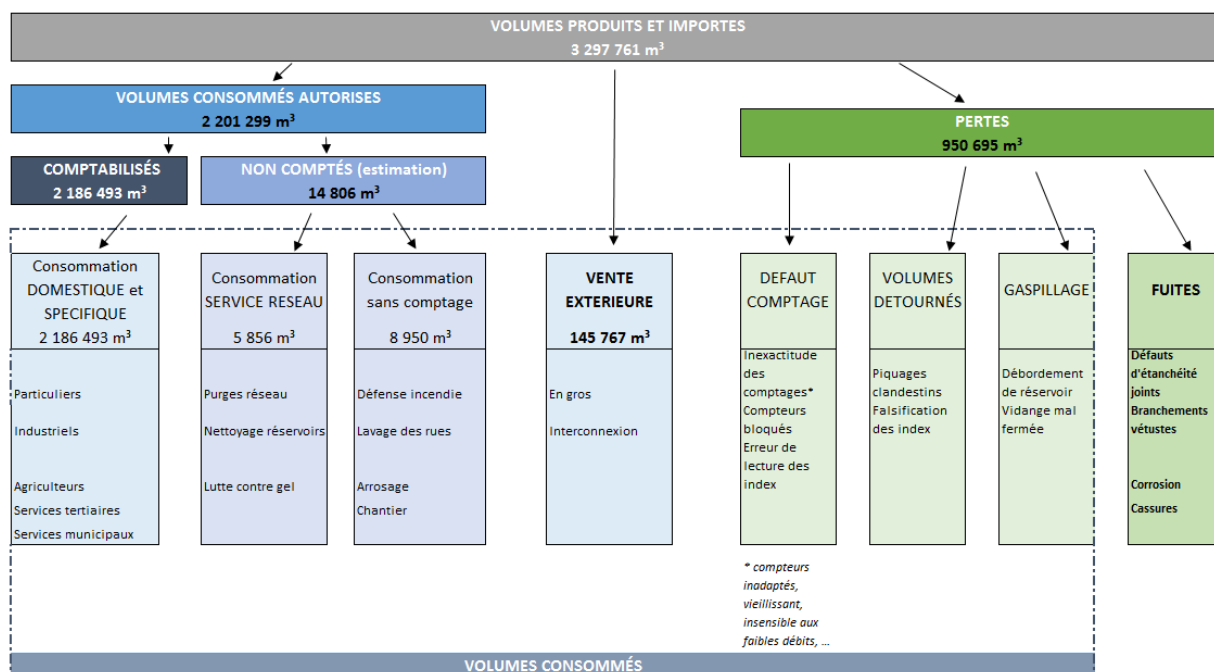
7. Service de Montigny

7.1 Synthèse des flux des volumes

Pour l'année 2020, **3 281 301 m³** ont été produits. Les volumes produits sont stables par rapport à l'année 2019 (+ 0.24%). Toutefois, le fait marquant réside dans l'inversion des parts respectives de chacune des deux ressources dans la production totale (48% pour Montvaux contre 54% l'année dernière, en baisse constante depuis 2018). Cette inversion traduit le fort impact de l'étiage 2020 sur la disponibilité de cette ressource.



Les volumes mis en distribution sont complétés par **16 460 m³** importés. La vente en gros d'eau exportées représente **145 767 m³**.



		2019	2020
Rendement du réseau de distribution (%) (A+B)/(C+D)		73,24 %	71,17 %
Volume consommé autorisé 366 jours (m ³)	A	2 277 340	2 201 299
Volume vendu à d'autres services (m ³)	B	123 459	145 767
Volume produit (m ³)	C	3 264 347	3 281 301
Volume acheté à d'autres services (m ³)	D	13 771	16 460

		2019	2020
Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j) (A-B)/(L/1000)/366		8,51	9,61
Volume mis en distribution (m ³)	A	3 154 659	3 151 994
Volume comptabilisé 366 jours (m ³)	B	2 264 350	2 186 493
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	286 748	274 388

		2019	2020
Indice linéaire de pertes en réseau (m³/km/j) (A-B)/(L/1000)/366		8,38	9,47
Volume mis en distribution (m ³)	A	3 154 659	3 151 994
Volume consommé autorisé 366 jours (m ³)	B	2 277 340	2 201 299
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	286 748	274 388

		2019	2020
Indice linéaire de consommation (m³/km/j) (A+B)/(L/1000)/366		22,94	23,37
Volume consommé autorisé 366 jours (m ³)	A	2 277 340	2 201 299
Volume vendu à d'autres services (m ³)	B	123 459	145 767
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	286 748	274 388

Le rendement du service de Montigny marque un léger recul par rapport à 2019. Ceci s'explique par le cumul d'une baisse des volumes comptabilisés au compteur des abonnés, que la hausse des volumes vendus aux services voisins ne compense pas, et de l'augmentation des volumes de pertes (+9%) liées aux fuites sur réseau (voir pages 22 et 23). L'impact de la fermeture des activités économiques non essentielles du fait de la crise sanitaire COVID19 a toutefois été amorti par la résidentialisation de nombreux salariés et étudiants.

7.2 Les installations de production et de stockage

a. La maintenance des installations

En 2020, les opérations de nettoyage des réservoirs se sont déroulées aux dates suivantes :

Réservoirs	Date des nettoyages	Volumes utilisés (m ³)
Blory	22/04/2020	200
Châtel (400) - <i>cuve droite</i>	26/05/2020	130
Marly 500	28/05/2020	200
Bâche Marly (1)	28/05/2020	50
Marly 1000	07/07/2020	210
Augny – <i>cuve gauche</i>	09/07/2020	30
Grange-le-Mercier	28/07/2020	600
Saint-Ladre	29/07/2020	170
Haut-Rhône	21/10/2020	150
Marieulles cuve gauche	02/11/2020	40
Châtel cuve gauche	09/12/2020	500
Châtel cuve droite	22/12/2020	500
Total		2 540

Exceptionnellement, les 3 cuves restantes ont été nettoyées début 2021, à savoir Châtel 400 cuve gauche, Augny cuve droite et la bâche 2 de Marly.

S'agissant des opérations de maintenance et d'entretien des ouvrages, les équipements suivants ont été remplacés par les équipes de la Régie :

- ◆ Remplacement de la ventilation du local chlore – station de reprise R1 - le 01/04/2020
- ◆ Interventions sur les armoires de puissance (changement câbles et sectionneur porte fusible) – station de reprise R3 - les 24/06/2020 et 20/07/2020
- ◆ Remplacement des roulements du moteur du puits 15 - station de reprise R1 - le 26/08/2020
- ◆ Remplacement des roulements du moteur du puits 12 – station de reprise R1 - le 24/12/2020
- ◆ Remplacement de la pompe de forage vers Augny - station de reprise R2 - le 19/02/2020
- ◆ Remplacement du compteur de production – station de reprise R3 - le 06/05/2020
- ◆ Remplacement de la sonde de niveau - réservoir de Marly - le 05/06/2020
- ◆ Remplacement de la sonde de niveau - réservoir d'Augny - le 10/07/2020

b. La consommation de réactifs et le bilan énergétique

Pour l'année 2020, 2 352 kg de réactifs ont été utilisés soit 48 bouteilles de chlore de 49 kg chacune mises en œuvre avant distribution.

Détail des puissances électriques consommées par unité de production

	2018	2019	2020
CAPTAGE DE LA VALLEE DE MONTVAUX A CHÂTEL-SAINT-GERMAIN			
Heure pointe (kWh)	23 764	32 672	27 274
Heure pleine (kWh)	335 257	312 667	293 133
Heure creuse (kWh)	299 621	282 684	261 981
Energie consommée (kWh)	658 642	628 023	582 388
Volume pompé (m ³)	1 869 779	1 759 879	1 596 203
Consommation spécifique (kWh/m ³)	0,35	0,36	0,36
CAPTAGE DE MAISON ROUGE A MOULINS-LES-METZ			
Heure pointe (kWh)	9 708	7 888	8 629
Heure pleine (kWh)	597 325	707 921	651 346
Heure creuse (kWh)	554 723	497 357	530 974
Energie consommée (kWh)	1 161 756	1 213 166	1 190 949
Volume pompé (m ³)	1 224 575	1 495 525	1 685 068
Consommation spécifique (kWh/m ³)	0,95	0,81	0,71

c. Les travaux

Investissements réalisés sur les installations de production et de stockage :

Les principaux travaux de renouvellement des équipements ont concerné le site de Maison Rouge, pour l'année 2020.

Ainsi, le renouvellement des cellules Haute Tension et de l'un des deux transformateurs permettant l'alimentation électrique en entrée de site de production a été réalisé avec succès du 4 au 7 février 2020. Cette intervention a été confiée à l'entreprise Eiffage Energie Service – CLEMESSY, en partenariat avec l'URM. Elle a permis de sécuriser durablement l'alimentation électrique du site, tout en proposant du matériel de nouvelle génération.

Une intervention similaire sera réalisée en 2021 sur les cellules Haute Tension de la Sablière.

En complément de cette intervention électrique conséquente, l'ensemble des disjoncteurs des armoires de la station de reprise R1 ont été remplacés.

En parallèle, la pompe située dans le puits de reprise R2, dédiée à la desserte de la commune d'Augny, a été renouvelée le 20 février 2020.

Enfin, l'ensemble des chlorations du site de production de Maison Rouge a été mis aux normes. En particulier, des armoires de chlore normalisées ont été posées sur la station de reprise R1, R2 et R3.



Avant



Après

Cellule Haute Tension

Par ailleurs, au droit du franchissement de la canalisation d'amenée DN400 sous l'autoroute A31, une pièce hydraulique permet la jonction entre les deux types de matériaux de la conduite à cet endroit. Cette pièce a également pour fonction d'amortir les dilatations saisonnières et les vibrations de l'axe routier. Ce soufflet est un élément de fragilité et a subi 2 ruptures franches à intervalle proche. Il a donc été décidé de le modifier et le remplacer par un équipement hydraulique de nouvelle génération acceptant des mouvements dans les 3 dimensions. Pour ce faire, il a fallu élargir le regard de visite et procéder à différentes adaptations préparatoires, avant la mise en œuvre définitive qui est intervenue début 2021.

7.3 Le réseau d'eau potable

a. L'exploitation

Les canalisations sont en majorité en fonte. La durée de vie de ces conduites est estimée entre 60 et 80 ans, selon les conditions initiales et les interactions extérieures.

D'une manière générale, le réseau d'eau du service est vieillissant. Presque la moitié du linéaire a plus de 45 ans.

Au sein des missions de la Régie de l'eau de Metz Métropole, l'entretien et la maintenance du réseau constitue un élément central. Les tâches d'entretien font l'objet d'une programmation annuelle, visant d'une part au contrôle des équipements de réseau et d'autre part à la réalisation de campagnes de recherche de fuites.

En 2020, des campagnes de recherches de fuite ont été effectuées sur les communes suivantes :

- ◆ Augny : en mai, août et décembre
- ◆ Châtel-Saint-Germain : en janvier, mai et septembre

- ◆ Marly : en janvier, février, mai, juin, novembre et décembre
- ◆ Montigny-lès-Metz : en janvier, mars, juillet, octobre, novembre et décembre
- ◆ Moulins-lès-Metz : en mars, mai et juillet
- ◆ Scy-Chazelles : en février et septembre

Ces campagnes ont permis de détecter et réparer **86 fuites sur branchements et 38 fuites sur conduites**.

Le nombre de fuites réparées en 2020, en particulier sur les branchements, est en forte hausse par rapport à 2019. Ce constat s'explique d'une part du fait de facteurs climatiques. En effet, la sécheresse impacte la stabilité des sols qui contraignent des réseaux déjà vieillissants. D'autre part, la mise en place effective de la sectorisation, avec une remontée en temps réel sur la supervision, le déclenchement régulier de campagnes de recherche de fuites systématiques, ainsi que la réactivité des équipes, ont permis une action plus efficace pour détecter et réparer les casses sur le réseau.

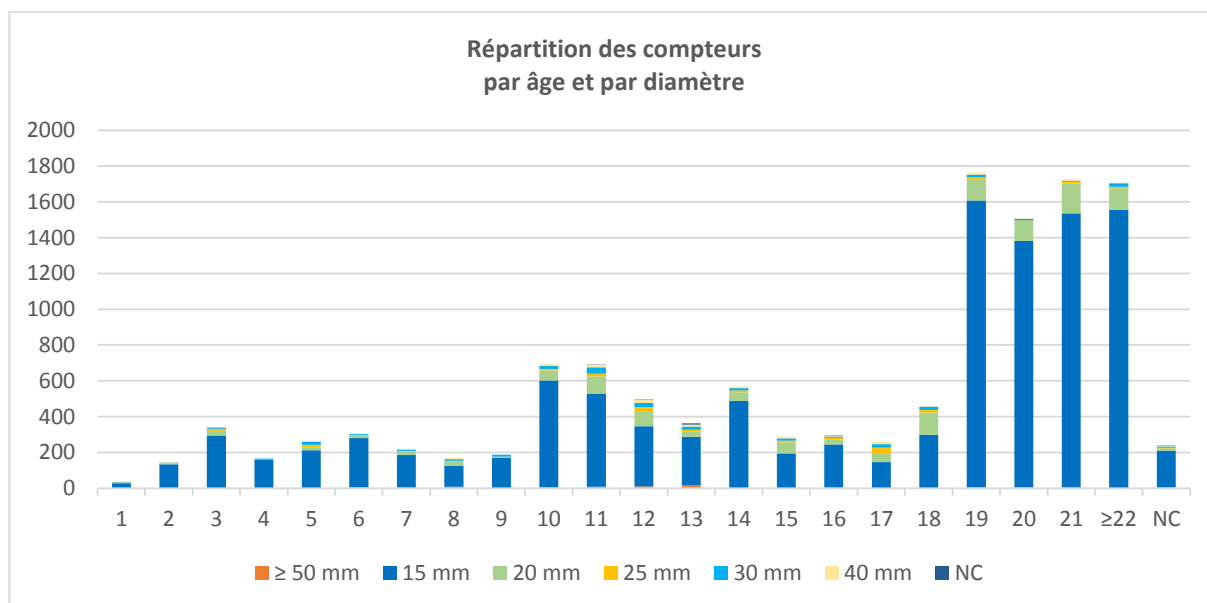
La Régie a procédé aux interventions et renouvellements suivants :

Ville	Nature	Nombre
Augny	Renouvellement collier et vannette	1
Augny	Renouvellement complet du branchement et regard	1
Châtel-Saint-Germain	Contrôle bouche à clé	1
Châtel-Saint-Germain	Remise en état tige	1
Châtel-Saint-Germain	Renouvellement complet du branchement	1
Châtel-Saint-Germain	Renouvellement poteau incendie	4
Châtel-Saint-Germain	Renouvellement robinet vanne	2
Jouy-aux-Arches	Remise en état poteau incendie	5
Jouy-aux-Arches	Renouvellement collier et vannette	1
Marly	Contrôle bouche à clé	4
Marly	Contrôle poteau incendie	2
Marly	Remise en état poteau incendie	2
Marly	Remise en état tige	5
Marly	Renouvellement complet du branchement	21
Marly	Renouvellement bouche de lavage	4
Montigny-lès-Metz	Contrôle bouche à clé	5
Montigny-lès-Metz	Mise à niveau bouche à clé	3
Montigny-lès-Metz	Remise en état tige	1
Montigny-lès-Metz	Renouvellement regard compteur	1
Montigny-lès-Metz	Renouvellement bouche de lavage	1
Montigny-lès-Metz	Renouvellement collier et vannette	1
Montigny-lès-Metz	Renouvellement complet du branchement	12
Montigny-lès-Metz	Renouvellement partiel du branchement	1
Moulins-lès-Metz	Contrôle bouche à clé	2
Moulins-lès-Metz	Mise à niveau bouche à clé	1
Moulins-lès-Metz	Renouvellement bouche de lavage	1
Moulins-lès-Metz	Renouvellement complet du branchement	4
Moulins-lès-Metz	Renouvellement poteau incendie	2
Scy-Chazelles	Renouvellement complet du branchement	7
Scy-Chazelles	Renouvellement regard compteur	1

EN RESUME	2019	2020
Nombre de renouvellement de branchements effectués	59	47
Nombre de remplacement de bouches de lavage	5	6
Nombre de contrôles et remise en état de poteaux d'incendie	14	15
Autres interventions d'exploitation réseau	61	30
Nombre d'intervention total	139	98

b. Les compteurs

Renouvellement des compteurs	2018	2019	2020
Nombre de compteurs	12 779	12 885	12 926
Nombre de compteurs remplacés	127	37	62
Taux de compteurs remplacés	1 %	0,3 %	0,5 %



c. Les travaux neufs

Pour compte de tiers :

Les services de la Régie ont également réalisé des travaux neufs dont 32 branchements et 2 raccordements, voici le détail :

Date	Adresse	Nature	Nbre
02/01/20	Augny - rue du 31 Août 2012	Branchement neuf	1
06/01/20	Augny - Plateau de Frescaty	Branchement neuf	1
08/01/20	Augny - rue du Bois d'Orly	Branchement neuf	1
06/02/20	Marly - 32 rue de l'Etang	Branchement neuf	1
11/03/20	Augny - 21 rue de l'Eglise	Branchement neuf	1
12/03/20	Marly - rue Marthe Cohn	Branchement neuf	1
03/06/20	Montigny-lès-Metz - rue des Volontaires	Raccordement neuf	1
20/06/20	Augny - 1 quartier de l'Aérogare	Branchement neuf	1
01/07/20	Moulins-lès-Metz - Waves	Branchement neuf	1
09/07/20	Montigny-lès-Metz - 151 Chemin de Blory	Branchement neuf	1
16/07/20	Scy-Chazelles - rue des SORBIERS	Branchement neuf	1
18/07/20	Augny - 5 bis rue des Bejattes	Branchement neuf	1
18/07/20	Marly - 7 rue de Bourgogne	Branchement neuf	1
18/07/20	Moulins-lès-Metz - 4 allée du Château	Branchement neuf	1
27/08/20	Augny - 16 rue d'Orly	Branchement neuf	4
27/08/20	Moulins-lès-Metz - 4 allée du Château	Branchement neuf	1
25/09/20	Montigny-lès-Metz - rue du Mont-Cassin	Branchement neuf	1
13/10/20	Augny - rue Saint-Blaise (lot 1 et 2)	Branchement neuf	2
13/10/20	Augny - rue Saint-Blaise (lot 3 et 4)	Branchement neuf	2
15/10/20	Augny - réservoir de Frescaty	Raccordement neuf	1
06/11/20	Marly - avenue du Ruisseau	Branchement neuf	5
25/11/20	Moulins-lès-Metz - rue du Baoeton	Branchement neuf	1
27/11/20	Montigny-lès-Metz - rue de Nomeny	Branchement neuf	1
02/12/20	Montigny-lès-Metz - rue de Nomeny	Branchement neuf	1
14/12/20	Montigny-lès-Metz -25 bis rue Saint-André	Branchement neuf	1



Montigny-lès-Metz rue des Volontaires

Pour l'amélioration du réseau de distribution :

En parallèle de ces travaux réalisés pour le compte de particuliers ou aménageurs, la Régie a entrepris de renouveler plusieurs tronçons de canalisation de distribution. Le choix des linéaires concernés est effectué selon deux logiques :

- L'accompagnement du programme de requalification de chaussée mis en œuvre par Metz Métropole ou de réfection de réseaux entrepris par un autre concessionnaire : dans ce cas, la Régie analyse la criticité de la conduite et décide ou pas de procéder à son renouvellement avant la réfection de la chaussée
- Une démarche patrimoniale, croisant les facteurs de criticité de la conduite (âge, diamètre, matériaux) et l'historique de fuites.

Pour le service de Montigny, les linéaires renouvelés en 2020 sont les suivants :

- Rue des Volontaires à Montigny-lès-Metz : ces travaux ont démarré le 7 mai pour être réceptionnés le 8 juin 2020. 175 ml de canalisation ont été renouvelés en fonte ductile de diamètre 100 mm, ainsi que 7 branchements
- Impasse des Camélias à Marly : ces travaux ont démarré le 3 novembre pour être réceptionnés le 24 novembre 2020. 60 ml de canalisation ont été renouvelés en fonte ductile de diamètre 60 mm, ainsi que 7 branchements
- Démarrage des travaux sur une partie de la rue de la Gare à Marly, en concertation avec GRDF.

d. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	-	OUI
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.	-	97,65%
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres	-	OUI
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
	Total Parties A et B	45	45
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	5
	Total:	120	110

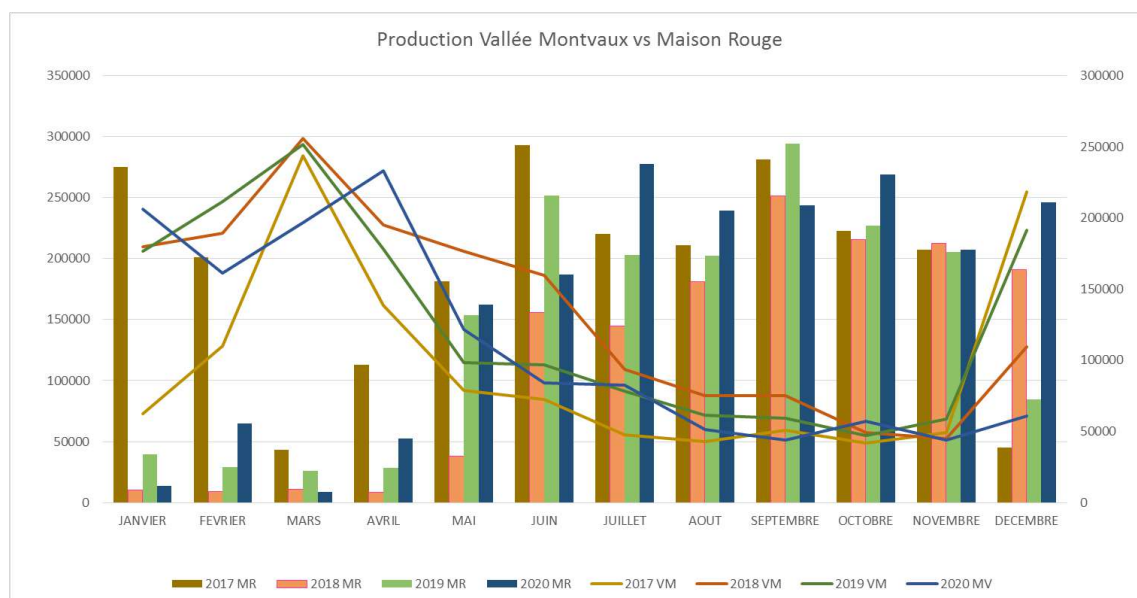
7.4 L'analyse de l'eau

Sources de la Vallée de Montvaux

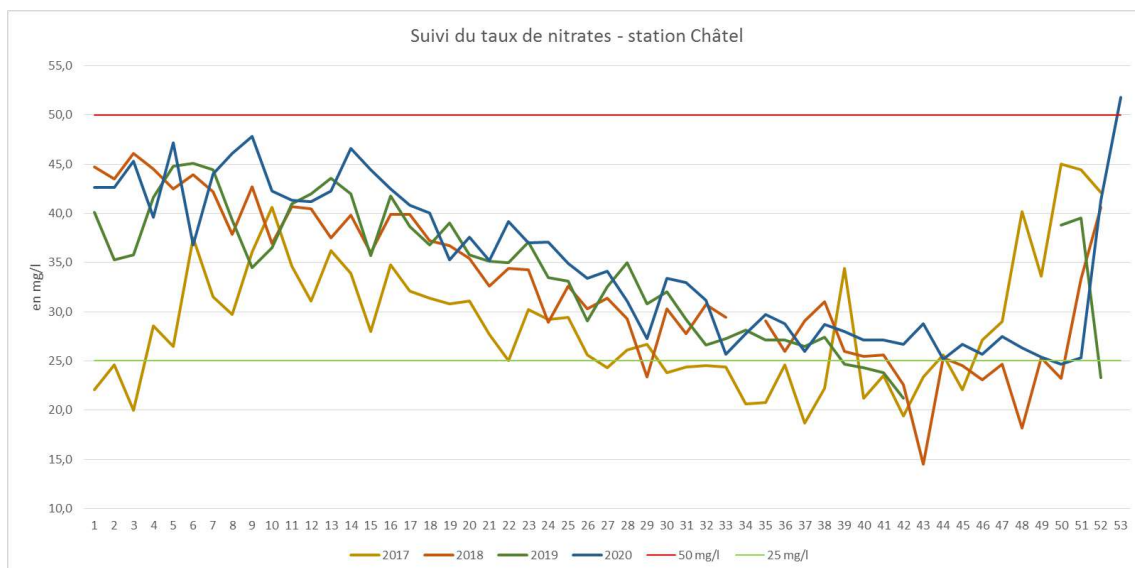
En ce qui concerne le ruisseau de Montvaux, en référence à l'article 3, 2^{ème} alinéa de l'arrêté de DUP du 3 juin 1987, le débit mesuré à la station du lavoir à Châtel-Saint-Germain doit être égal à la moitié du débit total prélevé sur les quatre captages de la Vallée de Montvaux.

Les sources de la Vallée de Montvaux sont très sensibles aux variations saisonnières. Cette année, le débit d'étiage a été enregistré à 1 741 m³/j. Le débit le plus faible connu est de 1 450 m³/j, relevé en 1996.

Le graphe ci-dessous permet de constater que les ressources de la vallée de Montvaux (courbe bleue) n'ont pas été reconstituées à un niveau équivalent à celui des années précédentes sur l'hiver 2020. Elles se sont toutefois maintenues jusqu'au mois d'avril pour ensuite s'effondrer à partir de mai, conduisant à mobiliser la ressource de Maison Rouge (barre-graphe bleue) à des niveaux supérieurs à ceux des années antérieures, et ce jusqu'en décembre. L'impact de la sécheresse de cette année est flagrant.



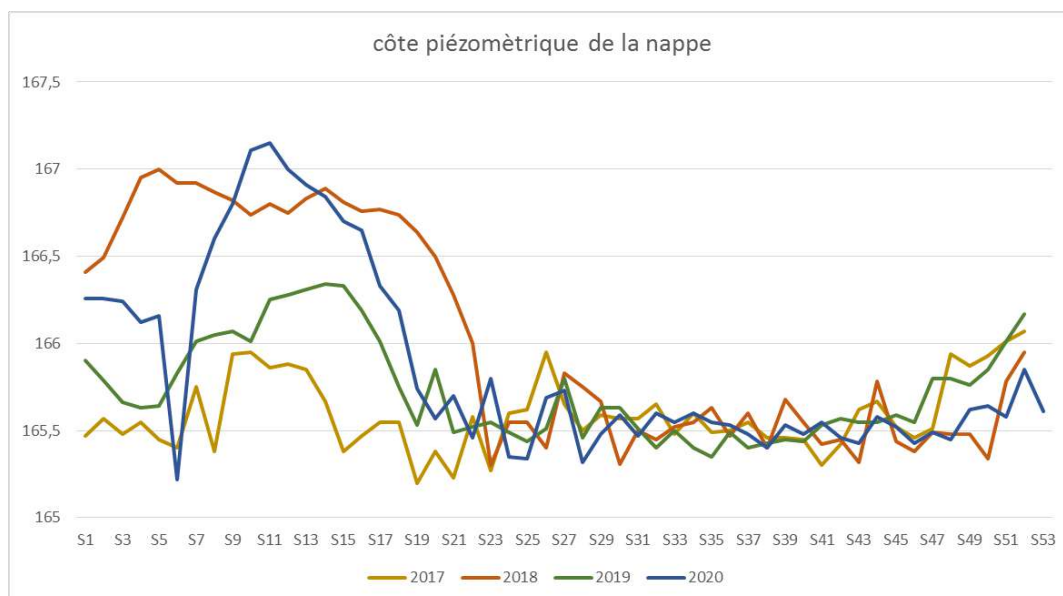
D'un point de vue qualitatif, les sources de la Vallée de Montvaux sont de très bonne qualité microbiologique et physicochimique. Toutefois, on note depuis plusieurs années une tendance à la hausse du paramètre nitrate en eau brute, sans toutefois, au niveau de la station de production constater un dépassement de la limite de qualité en distribution. Ce paramètre a été mis sous une surveillance plus attentive, ce d'autant plus que le paramètre nitrate a atteint sur fin décembre et lors du 1^{er} trimestre 2021 des niveaux proches de la limite de qualité. Des échanges avec l'Agence Régionale de Santé, la Direction Départementale des Territoires de la Moselle et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ont été initiés.



Champ captant de Maison Rouge

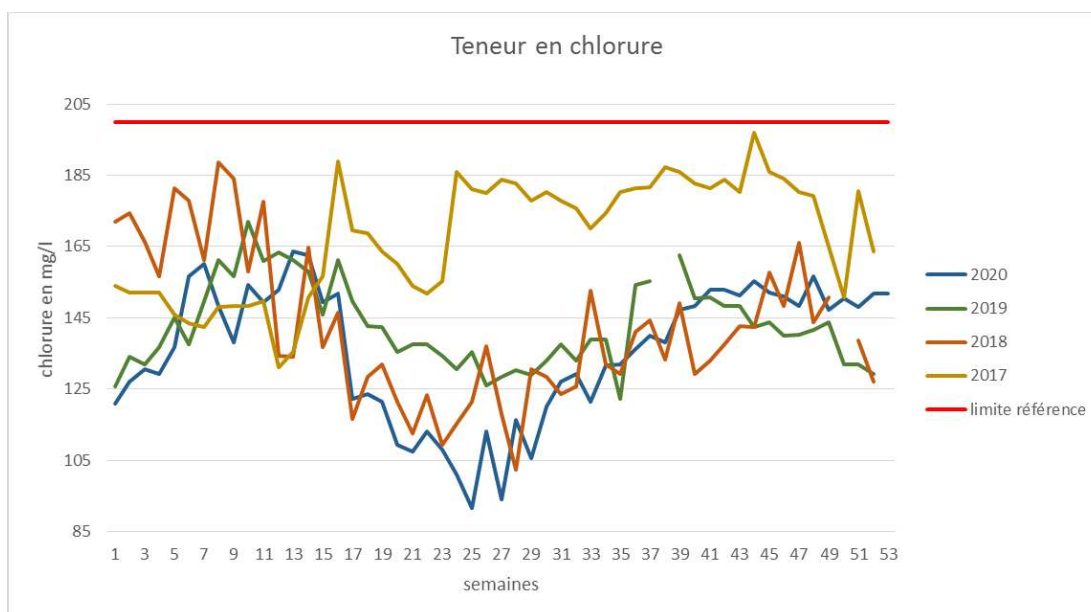
S'agissant de la seconde ressource en eau brute de la Régie, aucun problème significatif d'un point de vue quantitatif n'est actuellement rencontré, du fait de la disponibilité de la nappe alluviale de la Moselle. Le comportement de cette nappe alluviale est suivi par un relevé régulier des piézomètres qui équipent la zone de Maison Rouge (courbe bleue sur le graphe ci-dessous).

En cas de rabattement important, la nappe est soutenue par une réalimentation artificielle. Ce soutien a nécessité en 2020 une injection de **947 115 m³**. L'eau injectée provient d'une sablière qui peut être réalimentée par le Canal de Jouy et/ou le Rupt de Mad. En 2020, l'achat d'eau en provenance de la Société Mosellane des Eaux a été ouvert la dernière semaine de juillet pour être fermé que début janvier 2021. **338 267 m³** ont été achetés.

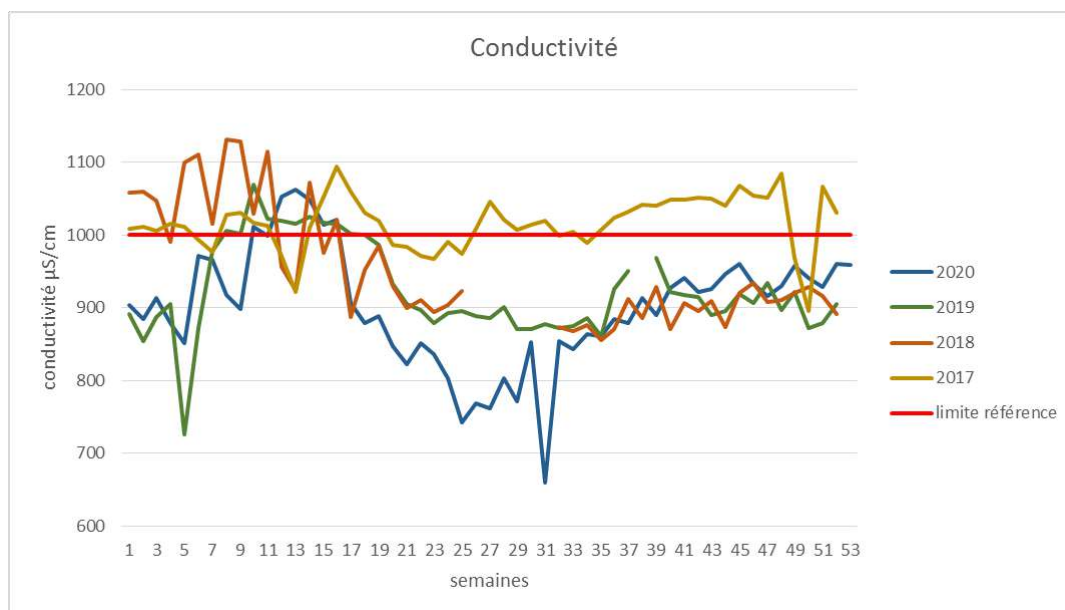


D'un point de vue qualitatif, la nappe alluviale de la Moselle est contrainte par le paramètre chlorure. Le mélange des différentes ressources et points d'approvisionnement, présentant chacune des qualités physicochimiques distinctes, permet toutefois de maintenir l'eau distribuée en dessous de cette limite de potabilisation fixée à 200 mg/l.

Pour l'année 2020, le graphique ci-dessous met en évidence une baisse significative de la valeur moyenne du paramètre chlorure (courbe bleue). Il conviendra de suivre cette évolution sur plusieurs années, afin de déterminer si celle-ci est structurelle ou liée à la conjoncture sanitaire 2020 qui a pu impacter la production des soudières.



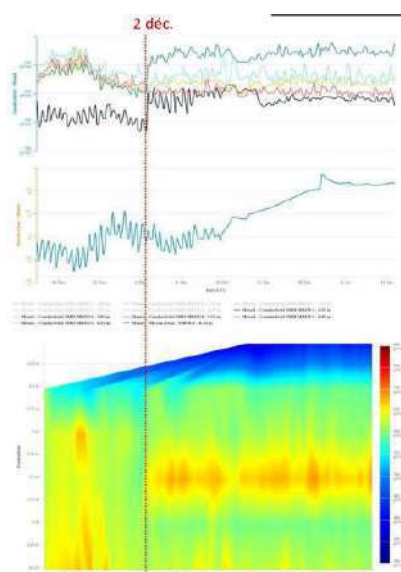
La forte baisse du paramètre chlorure sur l'année 2020 mentionnée ci-dessus a eu un impact direct sur le taux de conductivité moyen de l'eau produite sur le site de Maison Rouge, comme le démontre le graphique ci-dessous. Pour rappel, ce paramètre conduit à une détérioration prématurée des équipements de pompage et des canalisations de distribution.



L'étude de vulnérabilité de la nappe alluviale de la Moselle vis-à-vis du paramètre chlorure débutée en septembre 2019 a pour but de mieux comprendre le fonctionnement de la nappe et la circulation des chlorures en fonction de la saison et des apports des différentes qualités d'eau. Dans ce cadre, 7 piézomètres ont été implantés :

- 4 sur le champ captant en lui-même
- 1 auprès de la Sablière
- 1 sur le champ captant Sud exploité par la Société Mosellane des Eaux
- 1 sur la nappe du Canal de Jouy

Ces différents capteurs mesurent la teneur en chlorure sur toute leur hauteur, soit une mesure jusqu'à 8m de profondeur, dans les différents types d'eau souterraines qui alimentent la nappe du champ captant. Ces mesures en continu sont complétées par des prélèvements effectués en décembre 2019 et en juin 2020. Ceux-ci visent à analyser la signature isotopique de ces différents types d'eau, en fonction du facteur de dilution de la nappe (nappe haute / nappe basse) et de la saisonnalité. Ce réseau de surveillance restera en place pendant 18 mois.



Piézomètre implanté et premières remontées de mesure de conductivité

EN RESUME

Au total, le prélèvement annuel est de **3 281 301 m³** sur les deux stations de production.

Suivi analytique réglementaire

L'eau de la Vallée de Montvaux comme celle de Maison Rouge est traitée, à titre préventif, au chlore à des taux variant selon la qualité des ressources.

Le suivi analytique réalisé par l'A.R.S. n'a relevé aucun dépassement de limites de qualité sur les deux unités de distribution (UDI) de Montigny et a déclaré l'eau d'excellente qualité bactériologique et conforme aux exigences réglementaires pour les paramètres physico-chimiques, les substances indésirables, les substances toxiques et les pesticides.

	Concentration moyenne	Concentration maximum
Dureté de l'eau (°F)		
UDI 1	29,42	30,60
UDI 2	29,44	35,10
Nitrates (mg/l - Cmax =50mg/l)		
UDI 1	32,62	43,10
UDI 2	18,78	44,30
Conductivité (µS/cm - Cmax =1100 µS/cm)		
UDI 1	583,33	626,00
UDI 2	779,50	950,00

La Régie a effectué des analyses bactériologiques sur le réseau, un suivi algal, notamment des cyanophycées et de la microcystine, sur la Sablière de réalimentation, et des analyses physico-chimiques sur le réseau de distribution.

Non-conformités aux références de qualités :

	Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes
Production	17	0	13	4
Distribution	83	0	83	0
Nombre total de prélèvements	100	0	96	4

- ◆ 2 prélèvements du 20/03/2020 (Montigny-lès-Metz et Moulins-lès-Metz) : eau d'alimentation ne satisfaisant pas le paramètre équilibre calcocarbonique d'où une eau présentant un caractère incrustant et susceptible de provoquer des dépôts dans les conduites
- ◆ Prélèvement du 19/08/2020 (Montigny-lès-Metz) : eau d'alimentation ne satisfaisant pas à la référence de qualité réglementaire pour le paramètre température de l'eau
- ◆ prélèvements du 14/10/2020 (Moulins-lès-Metz) : eau d'alimentation ne satisfaisant pas le paramètre équilibre calcocarbonique d'où une eau présentant un caractère incrustant et susceptible de provoquer des dépôts dans les conduites

7.5 Les indicateurs réglementaires

Ils fixent les objectifs du service de l'eau potable afin de permettre une gestion rigoureuse.

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		2019	2020
[D101.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	42 875	43 125
[D102.0]	Prix du service de l'eau au m ³ TTC	3,07 €/m ³	3,20 €/m ³
[D151.0]	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	2 j	2 j
INDICATEURS DE PERFORMANCE		2019	2020
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	100 %	100 %
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	93 %	100 %
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	100	110
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution	73,24 %	71,17 %
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés	8,51 m ³ /jour/km	9,61 m ³ /jour/km
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau	8,38 m ³ /jour/km	9,47 m ³ /jour/km
[P110.3]	Indice linéaire de consommation sur le réseau	22,94 m ³ /jour/km	23,37 m ³ /jour/km
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	En cours de mise à jour	En cours de mise à jour
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	73,61 %	74,42 %
[P109.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	0	34
[P109.0]	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	0 €	1 279,39 €
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	2,13 u/1000 abonnés	12.50 u/1000 abonnés
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %	100 %
[P153.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,87	0,82
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	4,00 %	2,37 %
[P155.1]	Taux de réclamations	2,21 u/1000 abonnés	2,96 u/1000 abonnés

7.6 Les autres chiffres clés

L'EFFICACITE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION	2019	2020
Volume produit	3 264 347 m ³	3 281 301 m ³
Volume acheté à d'autres services d'eau potable	13 771 m ³	16 460 m ³
Volume d'eau brute acheté	389 351 m ³	338 267 m ³
Volume de service du réseau	12 990 m ³	14 806 m ³
Volume consommé autorisé année entière	2 277 340 m ³	2 201 299 m ³
Volume vendu à d'autres services d'eau potable	123 459 m ³	145 767 m ³
Production journalière moyenne d'eau potable	8 643 m ³ /j	8 965 m ³ /j
LE PATRIMOINE	2019	2020
Linéaire de canalisations (Km)	286,75	274,39*
Nombre de branchements	12 123	12 173
Nombre d'appareils publics	376	884*
Nombre de compteurs	12 885	12 926
LES ABONNES ET LEUR CONSOMMATION D'EAU	2019	2020
Nombre d'abonnés	12 693	12 797
Volume vendu selon le décret	2 134 988 m ³	2 253 150
Consommation moyenne	145 hab/j	139 l/hab/j

* Mise à jour de la cartographie

8. La Maxe

8.1 Synthèse des flux des volumes

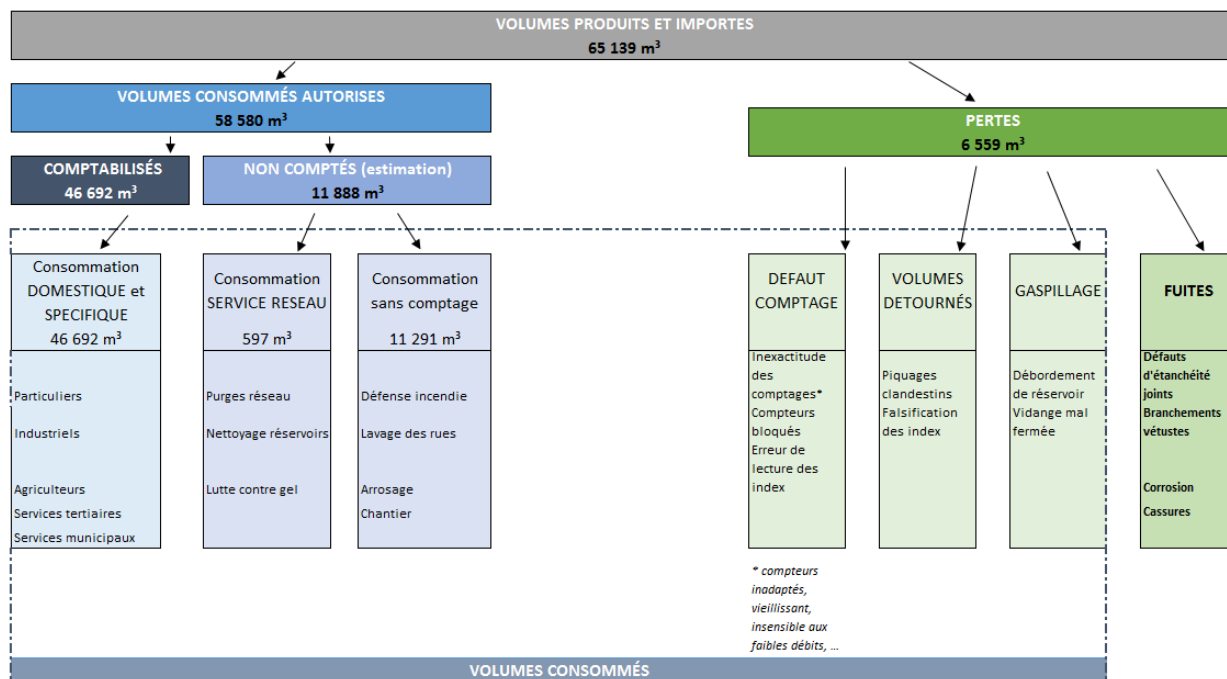
Les volumes mis en distribution sont exclusivement constitués des **65 139 m³** importés, en provenance de l'achat d'eau auprès du Syndicat des Eaux de la Régie Messine.

En novembre 2019, la Régie a posé une tête émettrice sur ce compteur d'achat d'eau afin de permettre un suivi en continu des volumes échangés, par l'intermédiaire du système informatique de supervision. Ce suivi a été complété par le remplacement et l'équipement d'un compteur de sectorisation en entrée de la Zone d'Activités Economiques, le 28 mai 2020.



Usine de production d'eau potable de Saint Eloy

Synthèse des flux de volumes



L'unité de distribution de La Maxe a été très fortement impactée en 2020 par la présence importante de communautés de Gens du Voyage, près du stade, puis sur la zone d'activités économiques. L'équipement d'un compteur télégréré en entrée de zones d'activités a permis d'estimer ces volumes consommés à **10 711 m³** sur l'année.

		2019	2020
Rendement du réseau de distribution (%) (A+B)/(C+D)		85,60 %	89,93 %
Volume consommé autorisé 366 jours (m ³)	A	43 409	58 580
Volume vendu à d'autres services (m ³)	B	0	0
Volume produit (m ³)	C	0	0
Volume acheté à d'autres services (m ³)	D	50 712	65 139

		2019	2020
Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j) (A-B)/(L/1000)/366		2,34	5,24
Volume mis en distribution (m ³)	A	50 712	65 139
Volume comptabilisé 366 jours (m ³)	B	42 519	46 692
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	9 585	9 618

		2019	2020
Indice linéaire de pertes en réseau (m³/km/j) (A-B)/(L/1000)/366		2,09	1,86
Volume mis en distribution (m ³)	A	50 712	65 139
Volume consommé autorisé 366 jours (m ³)	B	43 409	58 580
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	9 585	9 618

		2019	2020
Indice linéaire de consommation (m³/km/j) (A+B)/(L/1000)/366		12,41	16,64
Volume consommé autorisé 366 jours (m ³)	A	43 409	58 580
Volume vendu à d'autres services (m ³)	B	0	0
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	9 585	9 618

8.2 Le réseau d'eau potable

a. L'exploitation

Jusqu'au 1^{er} avril 2020, l'entretien et les vérifications du réseau de La Maxe ont été réalisés par la Société Mosellane des Eaux, au titre de la poursuite d'un contrat de prestation de services en cours à date de création de la Régie.

Le contrôle des poteaux incendie les 5 et 6 mai 2020 a mis en évidence un manque de débit qui a été résolu par le nettoyage du filtre du stabilisateur de Saint-Eloy.

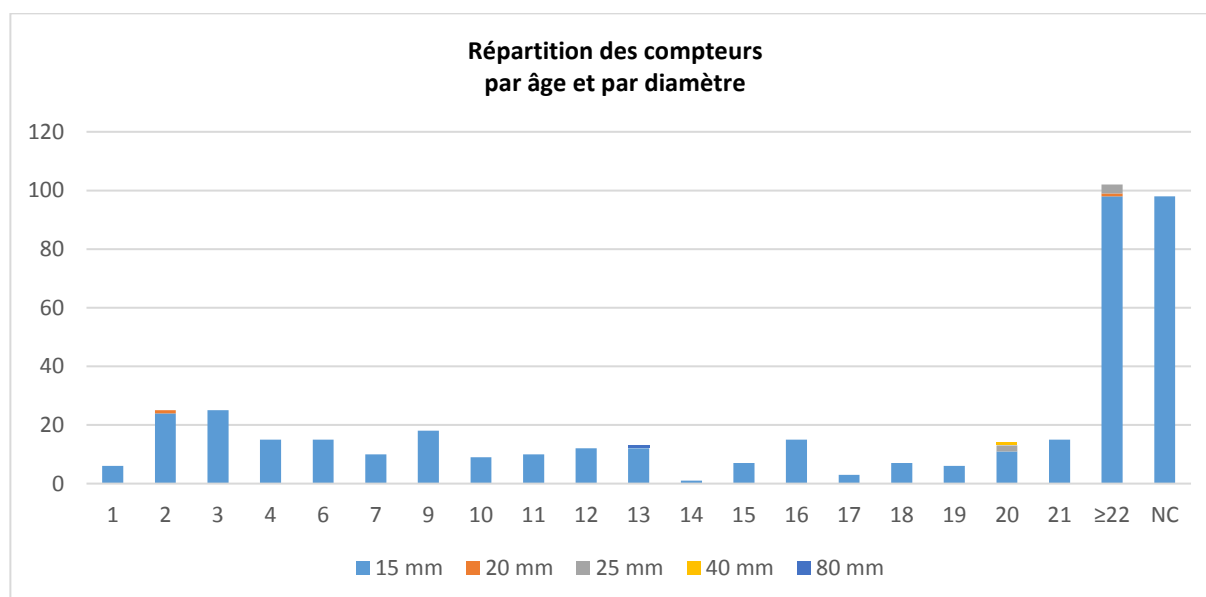
Par ailleurs, 4 campagnes de recherches de fuite ont été effectuées, par les équipes de la Régie, les 10/02/2020, 23/04/2020, 01/09/2020 et 19/11/2020. Ces campagnes ont permis de détecter **5 fuites sur branchements**, détaillées au tableau ci-dessous.

La Régie a également procédé aux interventions et renouvellements suivants :

Date	Adresse	Nature
16/01/2020	6 chemin derrière La Croix	Renouvellement regard
07/02/2020	37 rue des Chênevières	Pose regard compteur
14/02/2020	21 rue Principale	Échantillon canalisation
17/02/2020	15 rue Principale	Fuite branchement PEHD Ø25
28/02/2020	86-94 rue Principale	Renouvellement RV Ø 100 x 3
27/04/2020	CD153B	Mise à niveau bouche à clé
05/05/2020	9 A rue Principale	Renouvellement complet du branchement
10/07/2020	Sur l'ensemble de la commune	Enrobés
20/07/2020	104 rue des Pâquerettes	Fuite branchement
04/08/2020	7 rue des Tilleuls	Remise en état tige
28/08/2020	CD153B	Pose LS compteur
07/09/2020	CD153B	Traçage canalisation
13/10/2020	rue de l'Eglise	Pose barrière poteau incendie
20/11/2020	rue des Chênevières	Renouvellement poteau incendie
20/11/2020	2 rue de la Charmille	Fuite branchement PEHD Ø40

b. Les compteurs

Renouvellement des compteurs	2018	2019	2020
Nombre de compteurs	421	434	432
Nombre de compteurs remplacés	42	6	1
Taux de compteurs remplacés	10 %	1,4 %	0,23 %



c. Les travaux

Un branchement neuf a été réalisé le 22/10/2020 au 17 rue Principale.

Par ailleurs, dans le cadre du plan d'investissement sur les réseaux exploités par la Régie, il a été procédé au renouvellement d'une partie des réseaux de la **rue Principale**. Ces travaux ont été réalisés en coordination avec la Régie d'assainissement HAGANIS, la municipalité de La Maxe et le Conseil Départemental, gestionnaire de la voirie. Les travaux ont débuté le 30 juillet pour être réceptionnés le 6 octobre 2020. 383 ml ont été renouvelés en fonte ductile de diamètre 150 mm, ainsi que 19 branchements renouvelés complètement, 13 branchements repris en l'état sur la conduite et la création d'un branchement neuf.

En parallèle de ce chantier, un bouclage a été réalisé, rue des Mirabelliers, sur les deux canalisations en diamètre 150 mm situées de part et d'autre, afin de sécuriser le réseau et apporter une meilleure qualité d'eau distribuée.



Rue Principale

d. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		100 %
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
Total Parties A et B		45	45
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	0
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	0
Total:		120	105

8.3 L'analyse de l'eau

La Régie achète pour l'alimentation en eau potable de la commune de La Maxe 100% de son eau à la Société Mosellane des Eaux, ce en provenance de l'usine de Saint-Eloy qui exploite la ressource du Champ Captant Nord, dans la nappe alluviale de la Moselle.

En 2020, l'autorité sanitaire n'a relevé aucun dépassement de limites de qualité sur l'unité de distribution (UDI) de La Maxe et a déclaré l'eau d'excellente qualité bactériologique, conforme aux exigences réglementaires pour les paramètres physico-chimiques, les substances indésirables, les substances toxiques et les pesticides.

	Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes
Distribution	7	0	8	0
Nombre total de prélèvements	7	0	8	0

8.4 Les indicateurs réglementaires

Ils fixent les objectifs du service de l'eau potable afin de permettre une gestion rigoureuse.

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		2019	2020
[D101.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	901	983
[D102.0]	Prix du service de l'eau au m ³ TTC	3,07 €/m ³	3,13 €/m ³
[D151.0]	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	2 j	2 j
INDICATEURS DE PERFORMANCE		2019	2020
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	100 %	100 %
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	100 %	100 %
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	77	105
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution	85,60 %	89,93 %
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés	2,34 m ³ /jour/km	5,24 m ³ /jour/km
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau	2,09 m ³ /jour/km	1,86 m ³ /jour/km
[P110.3]	Indice linéaire de consommation sur le réseau	12,41 m ³ /jour/km	16,64 m ³ /jour/km
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	En cours de mise à jour	En cours de mise à jour
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	/	/
[P109.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	0	4
[P109.0]	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	0 €	31,58 €
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	2,31 u/1000 abonnés	0 u/1000 abonnés
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100,00 %	100,00 %
[P153.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Sans objet	Sans objet
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2,37 %	3,12 %
[P155.1]	Taux de réclamations	0,00 u/1000 abonnés	0,00 u/1000 abonnés

8.5 Les autres chiffres clés

L'EFFICACITE DE LA DISTRIBUTION	2019	2020
Volume acheté à d'autres services d'eau potable	50 712 m³	65 139 m³
Volume de service du réseau	890 m³	11 888 m³
Volume consommé autorisé année entière	43 409 m³	58 580 m³
Mise en distribution journalière moyenne d'eau potable	139 m³/j	178 m³/j

LE PATRIMOINE	2019	2020
Linéaire de canalisations (Km)	9,58	9,61
Nombre de branchements	423	428
Nombre d'appareils publics	31	27
Nombre de compteurs	434	432

LES ABONNES ET LEUR CONSOMMATION D'EAU	2019	2020
Nombre d'abonnés	432	432
Volume vendu selon le décret	44 672 m³	47 836 m³
Consommation moyenne	129 l/hab/j	130 l/hab/j

9. Féy

9.1 Synthèse des flux des volumes

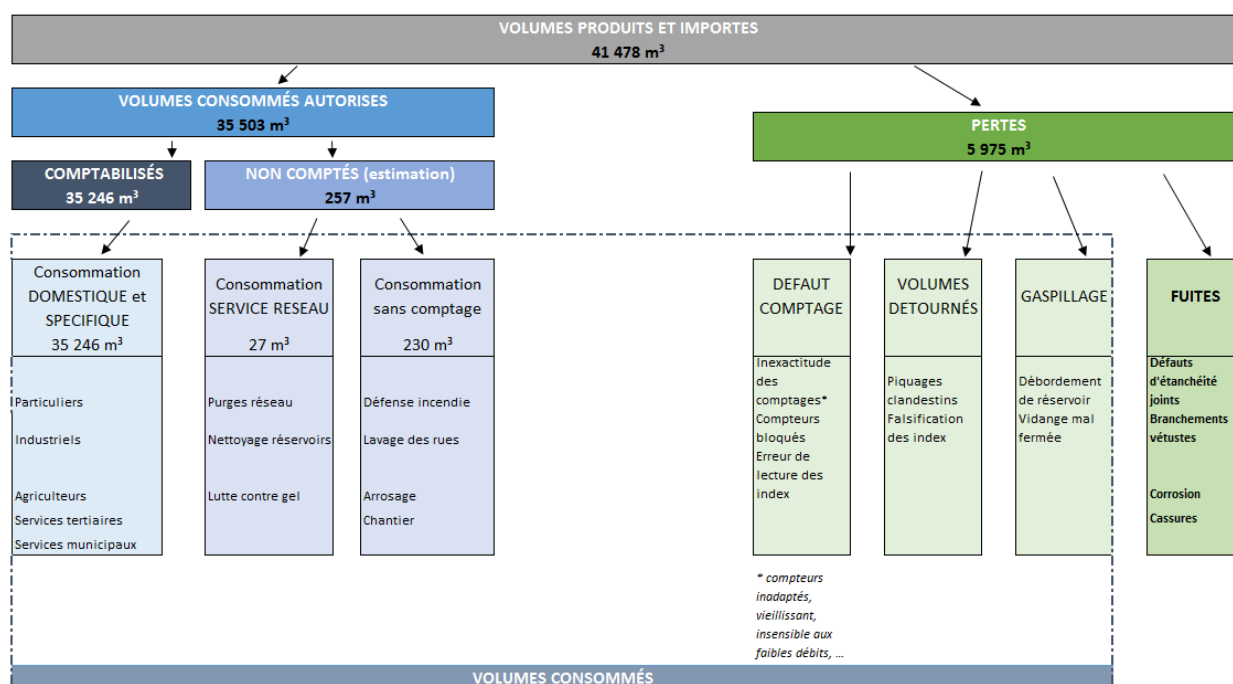
La commune de Féy ne disposant pas de ressource propre, les volumes mis en distribution sont constitués, d'une part, d'un achat d'eau auprès de la commune de Corny-sur-Moselle et, d'autre part, du refoulement d'Augny lui-même alimenté à 100% par le site de production de Maison Rouge. La part provenant des propres ressources de la Régie est en augmentation constante, avec pour objectif que celles-ci constituent l'alimentation principale de Féy en 2022 ; l'achat d'eau à Corny-sur-Moselle sera alors réduit au strict minimum sanitaire.

En 2020, **41 478 m³** ont été mis en distribution.



Réservoir de Féy

Synthèse des flux de volumes



		2019	2020
Rendement du réseau de distribution (%) (A+B)/(C+D)		85,30 %	85,60 %
Volume consommé autorisé 366 jours (m ³)	A	32 812	35 503
Volume vendu à d'autres services (m ³)	B	0	0
Volume produit (m ³)	C	0	18 851
Volume acheté à d'autres services (m ³)	D	38 464	22 627

		2019	2020
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j) (A-B)/(L+D)		1,56	2,01
Volume mis en distribution (m ³)	A	38 464	41 478
Volume comptabilisé 366 jours (m ³)	B	32 782	35 246
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	9 976	8 491*

		2019	2020
Indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365		1,55	1,92
Volume mis en distribution (m ³)	A	38 464	41 478
Volume consommé autorisé 366 jours (m ³)	B	32 812	35 503
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	9 976	8 491*

		2019	2020
Indice linéaire de consommation (m3/km/j) (A+B)/(L/1000)/365		9,01	11,42
Volume consommé autorisé 366 jours (m ³)	A	32 812	35 503
Volume vendu à d'autres services (m ³)	B	0	0
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	9 976	8 491*

* la différence significative s'explique par une erreur d'extraction sur 2019 : le linéaire total avait intégré les canalisations hors service.

La commune de Féy comporte un abonné caractérisé par une consommation importante : il s'agit du site POKEYLAND, dont le branchement en eau potable a été réalisé en septembre 2019. La consommation relevée pour 2020 est de 1661 m³, correspondant à 4% de la consommation relevée sur l'ensemble de la commune.

9.2 Le réseau d'eau potable

a. L'exploitation

Deux campagnes de recherche de fuites ont été effectuées les 10/03/2020 et 25/11/2020, permettant d'identifier 2 fuites sur branchements. Elles sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

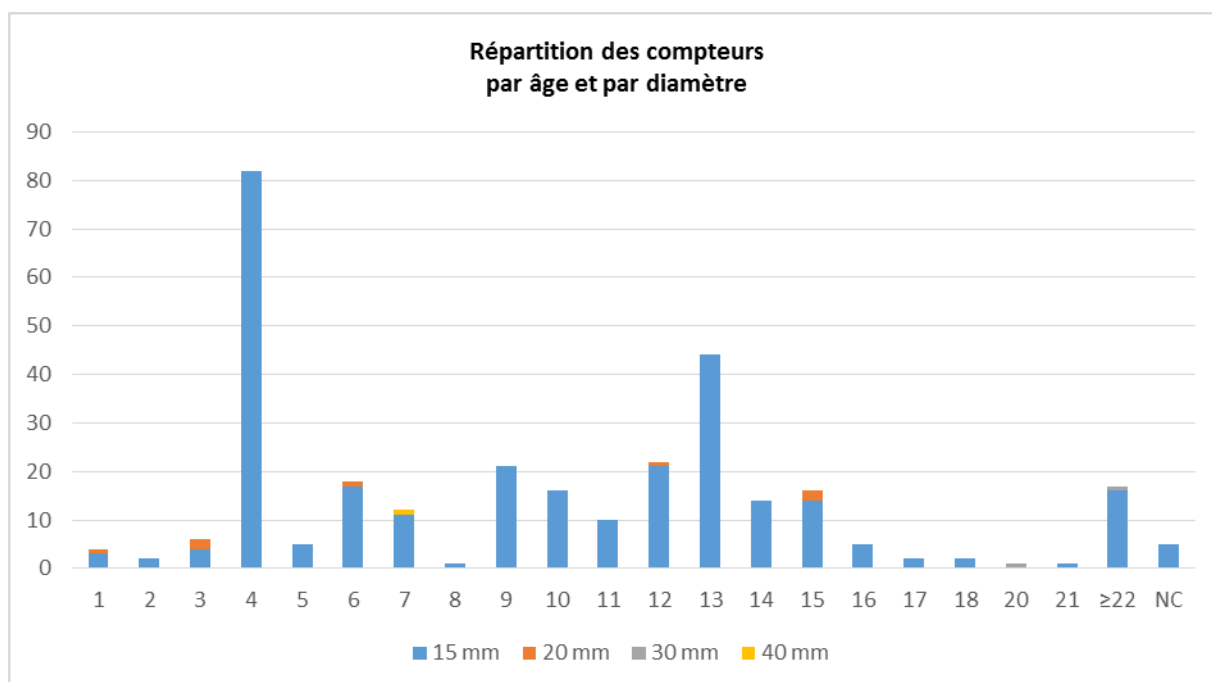
Par ailleurs, le nettoyage du réservoir de Féy, au titre de l'année 2020, a été effectué exceptionnellement le 21/01/2021, nécessitant l'utilisation de 10 m³ d'eau.

La Régie a également procédé aux interventions et renouvellements suivants :

Date	Adresse	Nature
11/02/20	rue de l'Eglise	Contrôle bouche à clé
11/02/20	Voie du Pont	Contrôle bouche à clé
26/11/20	rue de l'Abbé Marchal	Fuite branchement PEHD Ø25
26/11/20	11 rue de l'Abbé Marchal	Fuite branchement PEHD Ø40
15/12/20	7 rue des Acacias	Pose regard compteur

b. Les compteurs

Renouvellement des compteurs	2019	2020
Nombre de compteurs	304	312
Nombre de compteurs remplacés	4	0
Taux de compteurs remplacés	1,3 %	0



c. Les travaux

Les services de la Régie ont également réalisé des travaux, dont voici le détail :

Date	Adresse	Nature	Nbre
24/08/20	12 clos des Noyers	Renouvellement regard compteur	1
21/10/20	6 rue des Mirabelles	Renouvellement complet du branchement	1
16/12/20	rue des Chênes	Raccordement neuf	1



Pose canalisation



Raccordement

Rue des Chênes

d. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		100 %
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	10
Total Parties A et B		45	40
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	0
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	0
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	0
Total:		120	90

9.3 L'analyse de l'eau

En 2020, l'autorité sanitaire n'a relevé aucun dépassement de limites de qualité sur l'unité de distribution (UDI) de Féy et a déclaré l'eau d'excellente qualité bactériologique, conforme aux exigences réglementaires pour les paramètres physico-chimiques, les substances indésirables, les substances toxiques et les pesticides.

	Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes
Distribution	7	0	8	0
Nombre total de prélèvements	7	0	8	0

9.4 Les indicateurs réglementaires

Ils fixent les objectifs du service de l'eau potable afin de permettre une gestion rigoureuse.

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		2019	2020
[D101.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	757	743
[D102.0]	Prix du service de l'eau au m ³ TTC	3,07 €uro/m ³	3,13 €uro/m ³
[D151.0]	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	2 j	2 j
INDICATEURS DE PERFORMANCE		2019	2020
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	100 %	100 %
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	100 %	100 %
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	80	90
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution	85,30 %	85,60 %
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés	1,56m ³ /jour/km	2,01m ³ /jour/km
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau	1,55 m ³ /jour/km	1,92 m ³ /jour/km
[P110.3]	Indice linéaire de consommation sur le réseau	9,01 m ³ /jour/km	11,42 m ³ /jour/km
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	En cours de mise à jour	En cours de mise à jour
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Sans objet	Sans objet
[P109.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	0	0
[P109.0]	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	0 €	0 €
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	0 u/1000 abonnés	0 u/1000 abonnés
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %	100 %
[P153.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,87	0,82
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Non renseigné	3,04 %
[P155.1]	Taux de réclamations	0,00 u/1000 abonnés	0,00 u/1000 abonnés

9.4 Les autres chiffres clés

L'EFFICACITE DE LA DISTRIBUTION	2019	2020
Volume produit	10 021 m ³	18 851 m ³
Volume acheté à d'autres services d'eau potable	28 443 m ³	22 627 m ³
Volume de service du réseau	30 m ³	257 m ³
Volume consommé autorisé année entière	32 812 m ³	35 503 m ³
Mise en distribution journalière annuelle moyenne	105.38 m ³ /j	113.33 m ³ /j

LE PATRIMOINE	2019	2020
Linéaire de canalisations (Km)	9,98 km	8,49 km*
Nombre de branchements	307	337
Nombre d'appareils publics	28	33
Nombre de compteurs	304	312

LES ABONNES ET LEUR CONSOMMATION D'EAU	2019	2020
Nombre d'abonnés	303	313
Volume vendu selon le décret	30 189 m ³	37 750 m ³
Consommation moyenne	119 l/hab/j	130 l/hab/j

* la différence significative s'explique par une erreur d'extraction sur 2019 : le linéaire total avait intégré les canalisations hors service.

10. Marieulles-Vezon

10.1 Synthèse des flux des volumes

Les volumes mis en distribution sont constitués de **38 163 m³** importés, en provenance d'un achat d'eau, d'une part, auprès de la commune de Lorry-Mardigny et d'autre part auprès du Syndicat Mixte Intercommunal des Eaux de Verny.

Côté Lorry-Mardigny, le point de raccordement de la commune de Marieulles-Vezon se fait à partir du regard de comptage situé en sortie du captage de la Fontaine.

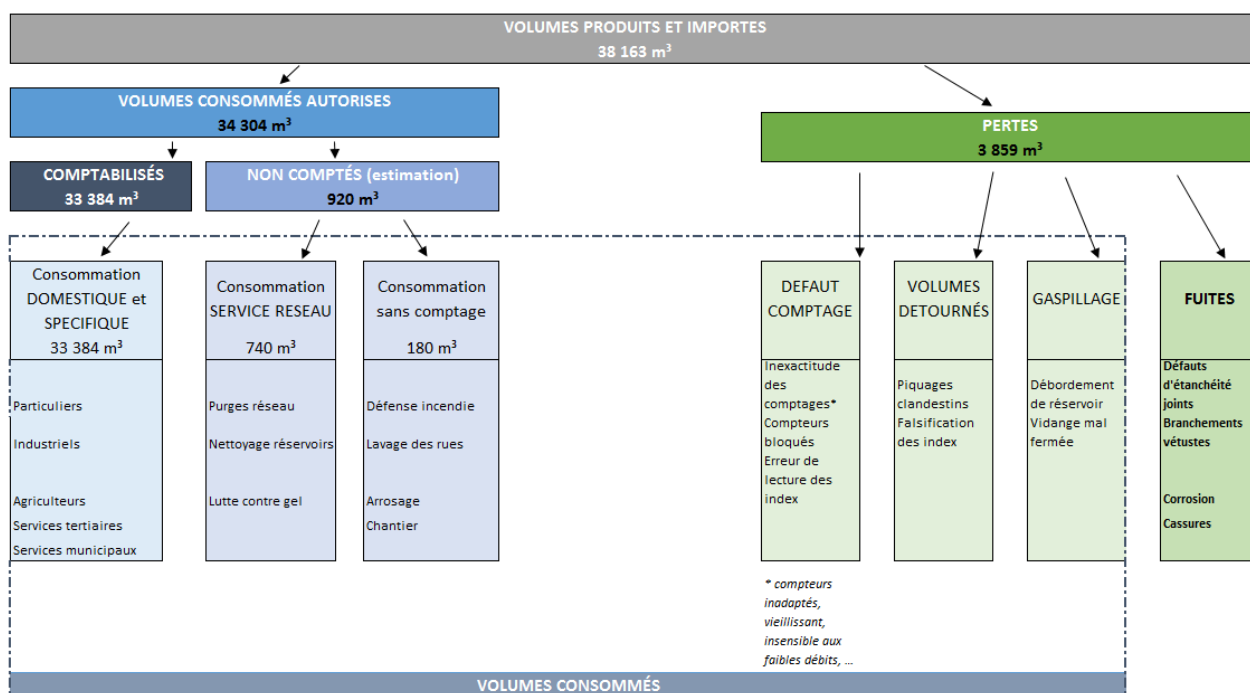
La convention d'achat d'eau a fait l'objet en 2019 d'une renégociation, actant une participation de la Régie aux travaux d'amélioration entrepris sur les sources de Lorry-Mardigny, afin d'optimiser les prélèvements.

Toutefois, un faible débit continu a été observé au niveau du réservoir de Marieulles, malgré les opérations d'entretien réalisées par les équipes de la Régie et les multiples échanges avec les élus de Lorry-Mardigny. Un levé de la canalisation par détection électromagnétique et géoradar a été entrepris pour identifier un éventuel point haut ou une rupture. Cette intervention a été réalisée le 16/04/2020 : elle a permis de cartographier avec précision la conduite, sans toutefois identifier de rupture. La poursuite des investigations a permis de mettre en lumière un désamorçage de la conduite. En coordination avec les élus de la commune de Lorry-Mardigny, il a été remédié à ce dysfonctionnement et le protocole d'ouverture et de fermeture de l'achat d'eau en fonction de la disponibilité de la ressource a été revu. Une amélioration technique est en cours de discussion avec la commune productrice.



Réservoir de Marieulles

Synthèse des flux de volumes



	2019	2020
Rendement du réseau de distribution (%) (A+B)/(C+D)	105,42 %	89,99 %
Volume consommé autorisé 366 jours (m ³) A	27 534	34 304
Volume vendu à d'autres services (m ³) B	0	0
Volume produit (m ³) C	0	0
Volume acheté à d'autres services (m ³) D	26 117	38 163

	2019	2020
Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j) (A-B)/(L+D)	- 0,23	1,55
Volume mis en distribution (m ³) A	26 117	38 163
Volume comptabilisé 366 jours (m ³) B	26 734	33 384
Longueur de canalisation de distribution (ml) L	7 499	8 406

	2019	2020
Indice linéaire de pertes en réseau (m³/km/j) (A-B)/(L/1000)/280	- 0,52	1,25
Volume mis en distribution (m ³) A	26 117	38 163
Volume consommé autorisé 366 jours (m ³) B	27 534	34 304
Longueur de canalisation de distribution (ml) L	7 499	8 406

		2019	2020
Indice linéaire de consommation (m3/km/j) (A+B)/(L/1000)/280		10,06	11,15
Volume consommé autorisé 366 jours (m ³)	A	27 534	34 304
Volume vendu à d'autres services (m ³)	B	0	0
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	7 499	8 406

10.2 Les installations de productions et de stockage

a. La maintenance des installations

En mars 2020, la Régie a effectué le débouchage de la canalisation d'amenée entre le point d'achat d'eau à Lorry-Mardigny et le réservoir de Marieulles-Vezon.

Le nettoyage du réservoir de Marieulles s'est déroulé le 02/11/2020 pour la cuve gauche et exceptionnellement le 21/01/2021 pour la cuve droite, nécessitant l'utilisation au total de 90 m³ d'eau.

Par ailleurs, les équipes assure l'entretien de l'analyseur de chlore situé au niveau de la Mairie de Marieulles-Vezon (vérification de la mesure, étalonnage, nettoyage et changement des pièces si besoin).

b. La consommation de réactifs et le bilan énergétique

Pour l'année 2020, 40 l d'hypochlorite de sodium (eau de javel) ont été utilisés pour l'injection de chlore.

Le réservoir est alimenté par des panneaux solaires, par conséquent sans impact sur la consommation électrique du service.

10.3 Le réseau d'eau potable

a. L'exploitation

Une campagne systématique de recherche de fuites a été réalisée le 3 janvier 2020. Sur l'ensemble de l'année, les équipes de la Régie ont détecté et réparé **3 fuites sur branchements et 2 fuites sur conduites**.

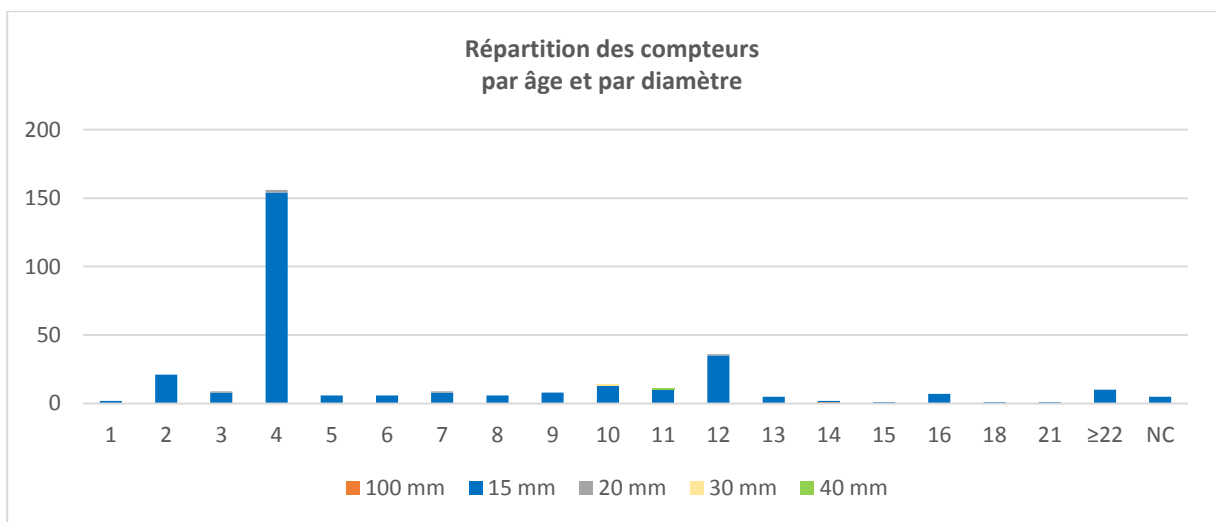
La Régie a également procédé aux interventions et renouvellements suivants :

Date	Adresse	Nature
06/01/20	10 rue de la Croix Maréchal	Fuite conduite Ø 60 FG
29/01/20	57 rue du Pâquis	Renouvellement complet du branchement
12/03/20	rue du Haut Lessis	Contrôle des Bouches à Clé
12/03/20	chemin de Corny	Contrôle des Bouches à Clé

Date	Adresse	Nature
07/07/20	rue du Haut Lessis	Pose Regard Compteur
18/08/20	8 rue des Vergers	Renouvellement complet du branchement
25/08/20	24 rue des Moissons	Renouvellement complet du branchement
28/12/20	2 rue du Pâtural	Fuite conduite Ø 60 FG

b. Les compteurs

Renouvellement des compteurs	2019	2020
Nombre de compteurs	325	320
Nombre de compteurs remplacés	2	0
Taux de compteurs remplacés	0,6 %	0



c. Les travaux neufs

Les services de la Régie ont réalisé des travaux neufs, dont voici le détail :

Date	Adresse	Nature	Nb
15/01/2020	6 impasse du Rayeux	Branchement neuf	1
20/05/2020	Rue des Côtes	Branchement neuf	1

d. L'Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		100 %
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	10
Total Parties A et B		45	40
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	0
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	0
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	0
Total:		120	90

10.4 L'analyse de l'eau

En 2020, l'autorité sanitaire n'a relevé aucun dépassement de limites de qualité sur l'unité de distribution (UDI) de Marieulles et a déclaré l'eau d'excellente qualité bactériologique, conforme aux exigences réglementaires pour les paramètres physico-chimiques, les substances indésirables, les substances toxiques et les pesticides.

Toutefois, des dépassements des références de qualité ont été enregistrés.

	Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes
Distribution	6	0	4	3
Nombre total de prélèvements	6	0	4	3

Détail des non-conformités aux références de qualités :

- ◆ Prélèvement du 01/07/2020 : eau d'alimentation ne satisfaisant pas à la référence de qualité réglementaire maximum pour le paramètre Conductivité (1100 $\mu\text{S}/\text{cm}$) : eau susceptible d'être corrosive
- ◆ Prélèvement du 14/10/2020 : eau d'alimentation ne satisfaisant pas à la référence de qualité réglementaire maximum pour le paramètre Conductivité (1100 $\mu\text{S}/\text{cm}$) : eau susceptible d'être corrosive
- ◆ Prélèvement du 09/12/2020 : eau d'alimentation ne satisfaisant pas à la référence de qualité réglementaire maximum pour le paramètre Conductivité (1100 $\mu\text{S}/\text{cm}$) : eau susceptible d'être corrosive

Ces trois non conformités s'expliquent par la forte proportion d'eau en provenance du Syndicat Mixte Intercommunal des Eaux de Verny dans l'eau distribuée sur la commune de Marieulles-Vezon. La ressource exploitée par ce syndicat est puisée dans la nappe alluviale de la Moselle, fortement chargée en chlorures. Cette minéralité induit une teneur haute en conductivité.

10.5 Les indicateurs réglementaires

Ils fixent les objectifs du service de l'eau potable afin de permettre une gestion rigoureuse.

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		2019	2020
[D101.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	705	713
[D102.0]	Prix du service de l'eau au m ³ TTC	3,07 €/m ³	3,13 €/m ³
[D151.0]	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	2 j	2 j
INDICATEURS DE PERFORMANCE		2019*	2020
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	100 %	100 %
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	100 %	100 %
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	80	90
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution	105,42 %	89,89 %
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés	- 0,23 m ³ /jour/km	1,55 m ³ /jour/km
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau	- 0,52 m ³ /jour/km	1,25 m ³ /jour/km
[P110.3]	Indice linéaire de consommation sur le réseau	10,06 m ³ /jour/km	11,15 m ³ /jour/km
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	En cours de mise à jour	En cours de mise à jour
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Sans objet	Sans objet
[P109.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	0	2
[P109.0]	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	0 €	72,34 €
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	0 u/1000 abonnés	0 u/1000 abonnés
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100,00 %	100,00 %
[P153.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Sans objet	Sans objet
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Non renseigné	2,11 %
[P155.1]	Taux de réclamations	0,00 u/1000 abonnés	0,00 u/1000 abonnés

* en 2019, les indicateurs ont été calculés sur 280 jours du fait de l'extension d'exploitation sur Marieulles en date du 26 mars 2019.

10.6 Les autres chiffres

L'EFFICACITE DE LA DISTRIBUTION	2019*	2020
Volume acheté à d'autres services d'eau potable	26 117 m ³	38 163 m ³
Volume de service du réseau	800 m ³	920 m ³
Volume consommé autorisé année entière	27 534 m ³	34 304 m ³
Mise en distribution journalière annuelle moyenne	73,27 m ³ /j	104,27 m ³ /j
LE PATRIMOINE	2019	2020
Linéaire de canalisations (Km)	7,5 km	8,4 km
Nombre de branchements	320	323
Nombre d'appareils publics	21	22
Nombre de compteurs	325	320
LES ABONNES ET LEUR CONSOMMATION D'EAU	2019	2020
Nombre d'abonnés	325	320
Volume vendu selon le décret	23 392 m ³	35 391 m ³
Consommation moyenne	104 l/hab/j	128 l/hab/j

* en 2019, les indicateurs ont été calculés sur 280 jours du fait de l'extension d'exploitation sur Marieulles en date du 26 mars 2019.

11. Glossaire

Branchement :

Il s'agit d'un ensemble de canalisation et d'équipements reliant la partie publique du réseau de distribution d'eau à un réseau privé d'un client. Les équipements installés comprennent au minimum un robinet d'arrêt et un compteur.

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau [P108.3] :

Cet indicateur donne une information sur la performance atteinte pour assurer une protection effective de la ressource selon la réglementation en vigueur.

La valeur de cet indice est fixée comme suit :

- 0 % : aucune action ;
- 20 % : études environnementale et hydrogéologique en cours ;
- 40 % : avis de l'hydrogéologue rendu ;
- 50 % : dossier déposé en préfecture;
- 60 % : arrêté préfectoral ;
- 80 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) ;
- 100 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

En cas d'achat d'eau à d'autres services publics d'eau potable par le service ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable [P103.2] :

Cet indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau d'eau potable. Les informations visées sont relatives à l'existence et la mise à jour des plans des réseaux (Partie A - 15 points), à l'existence et à la mise à jour de l'inventaire des réseaux (Partie B - 30 points) et aux autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (Partie C - 75 points).

Indice linéaire de pertes en réseau [P106.3] :

Cet indicateur permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés avec autorisation sur le périmètre du service.

Il s'agit du ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte. Il est exprimé en m³/km/jour.

Indice linéaire des volumes non comptés [P105.3] :

Cet indicateur permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés.

Il s'agit du ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte. L'indice est exprimé en m³/km/jour.

Nombre d'habitants desservis (Estimation du) [D101.0] :

Il s'agit du nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers. Une personne est dite desservie par le service lorsqu'elle est domiciliée dans une zone où il existe à proximité

une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée. Conformément à la réglementation en vigueur, l'exercice de l'année N donne le recensement de l'année N-3.

Rendement du réseau de distribution [P104.3] :

Cet indicateur permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée avec autorisation sur le périmètre du service ou vendue en gros à un autre service d'eau potable. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Il s'agit du ratio entre, d'une part le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable.

Réseau de desserte :

Ensemble des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant de manière gravitaire ou sous pression l'eau potable issue des unités de potabilisation jusqu'aux points de raccordement des branchements des abonnés ou des appareils publics (tels que les bornes incendie, d'arrosage, de nettoyage...) et jusqu'aux points de livraison d'eau en gros. Il est constitué de réservoirs, d'équipements hydrauliques, de conduites de transfert, de conduites de distribution mais ne comprend pas les branchements.

Réseau de distribution :

Le réseau de distribution est constitué du réseau de desserte défini ci-dessus et des conduites de branchements.

Taux d'impayés [P154.0] :

Il correspond au taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1. Le montant facturé au titre de l'année N-1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe Voies Navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part « eau » et de la part « assainissement ». Sont exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers. (Arrêté du 2 mai 2007)

Taux d'occurrence des interruptions du service non programmées [P151.1] :

Il s'agit du nombre de coupures d'eau liées au fonctionnement du réseau public, dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance, par milliers d'abonnés.

Taux de conformité aux paramètres microbiologiques [P101.1] :

Pour les services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m³/j : pourcentage des prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques jugés conformes selon la réglementation en vigueur.

Les prélèvements considérés sont :

- Ceux réalisés par l'ARS dans le cadre du Contrôle Sanitaire en application de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution pris en application des articles R. 1321-10, R. 1321-15 et R. 1321-16 du code de la santé publique
- Et le cas échéant ceux réalisés par le délégataire dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue en partie au Contrôle Sanitaire dans le cadre de l'arrêté du 21 novembre 2007 relatif aux modalités de prise en compte de la surveillance des eaux destinées à la

consommation humaine dans le cadre du contrôle sanitaire, pris en application de l'article R. 1321-24 du code de la santé publique

Pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j : nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année et parmi ceux-ci nombre de prélèvements non conformes.

Taux de conformité aux paramètres physico-chimiques [P102.1] :

Pour les services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m³/j : pourcentage des prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques jugés conformes selon la réglementation en vigueur. Les prélèvements considérés sont :

- ceux réalisés par l'ARS dans le cadre du Contrôle Sanitaire en application de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution pris en application des articles R. 1321-10, R. 1321-15 et R. 1321-16 du code de la santé publique
- et le cas échéant ceux réalisés par l'opérateur dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue en partie au Contrôle Sanitaire dans le cadre de l'arrêté du 21 novembre 2007 relatif aux modalités de prise en compte de la surveillance des eaux destinées à la consommation humaine dans le cadre du contrôle sanitaire, pris en application de l'article R. 1321-24 du code de la santé publique

Pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j : nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année et parmi ceux-ci nombre de prélèvements non conformes.

Taux de réclamations [P155.1] :

Sont prises en compte les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix. Elles comprennent notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service. Le nombre de réclamations est rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1 000.

Volume acheté en gros (ou acheté à d'autres services d'eau potable) :

Le volume acheté en gros est le volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur. Il est strictement égal au volume importé.

Volume comptabilisé :

Le volume comptabilisé résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés (circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008). Ce volume n'inclut pas le volume vendu en gros.

Volume non compté :

Le volume non compté est le volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation.

Volume consommé autorisé :

Le volume consommé autorisé est la somme du volume comptabilisé, du volume non compté et du volume de service du réseau.

Volume de service du réseau :

Le volume de service du réseau est le volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution.

Volume mis en distribution :

Le volume mis en distribution est la somme du volume produit et du volume acheté en gros (importé) diminué du volume vendu en gros (exporté).

Volume produit :

Le volume produit est le volume issu des ouvrages de production du service pour être introduit dans le réseau de distribution. Les volumes de service de l'unité de production ne sont pas comptés dans le volume produit.

Volume vendu en gros (ou vendu à d'autres services d'eau potable) :

Le volume vendu en gros est le volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur. Il est strictement égal au volume exporté. Les ventes d'eau à des industriels ne sont pas des ventes en gros, mais des ventes à des abonnés de type industriel.

12. Les annexes

Délibération du 09/12/2020 de la fixation du prix de l'eau 2021	Page 64
Facture type 120 m ³	Page 68
Détail du patrimoine	Page 69
Synoptique de réseau	Page 70
Données consommateurs par commune	Page 72
Détail des volumes produits par ressource	Page 73
Détail des achats et des ventes en gros	Page 73
Calcul des besoins de service	Page 74
Compte administratif 2020	Page 82
Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse Edition 2021 – Chiffres 2020	Page 86



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DELIBERATION N° 45/2020

SEANCE DU MERCREDI 09 DECEMBRE 2020

Sous la présidence de Monsieur Pierre MUEL, Président

Administrateurs : 16

En fonction : 16

(Convoqués le mercredi 02 décembre 2020)

Présents : 12

Absents : 4

(Pouvoirs : 2)

Présents : Mesdames Véronique KREMER, Yolande VON HOF, Odile JACOB-VARLET, Messieurs Jean-Luc BOHL, Michel DUMONT, François HENRION, Thierry HORY, Michel LISSMANN, Pierre MUEL, Salvatore TABONE, Bruno VALDEVIT, Lucien VETSCH.

Absents excusés : Julien VICK (pouvoir donné à Michel LISSMANN),
 Claire ANCEL (pouvoir donné à Pierre MUEL)
 Jean BAUCHEZ
 Bertrand DUVAL

OBJET : FINANCES - TARIFS 2021 - PRIX DE L'EAU ET BORDEREAU UNITAIRE DES PRIX

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil d'Administration une augmentation de la part fixe du prix de l'eau, et de la porter à 25 € HT/an. Ces dispositions prendraient effet au 1^{er} janvier 2021.

De même, certaines lignes du bordereau des prix unitaires de la Régie seront révisées. Ces modifications sont mentionnées dans la grille présentée en annexe.

Ces nouveaux prix seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2021.

Il est proposé au Conseil d'Administration de valider les modifications tarifaires proposées conformément à l'annexe jointe.

MOTION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus particulièrement l'article L. 2224-12-2,

FIXE les tarifs de la Régie conformément à la grille annexée

Fait et délibéré en séance le 09 décembre 2020,

Le Président,



Pierre MUEL. RÉGIE DE L'EAU
METZ MÉTROPOLITAIN

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

TARIFS APPLICABLES A LA REGIE DE L'EAU DE METZ METROPOLE

TARIFS EN VIGUEUR A COMPTER DU 1er JANVIER 2021

BORDEREAU DES PRIX DE L'EAU POTABLE				
N° des prix	Désignation de la nature des fournitures, travaux et ouvrages	n° de délibération	Unité	Prix unitaires hors taxes
0-00-01	Prix de l'eau sur les communes de La Maxe, Montigny-lès-Metz, Marly, Moulins-Lès-Metz, Scy-Chazelles (bas), Augny, Chatel-Saint-Germain, Fey, Marieulles-Vezon, Rozerieulles (à compter du 1er juillet 2021)	1/2019 du 7/02/2019	€/m³	0,9742
0-00-02	Diamètre 015mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	25,00 €
0-00-03	Diamètre 020 mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	25,77 €
0-00-04	Diamètre 025mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	48,48 €
0-00-05	Diamètre 030 mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	50,84 €
0-00-06	Diamètre 040mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	78,98 €
0-00-07	Diamètre 050 mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	200,49 €
0-00-08	Diamètre 050 mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	112,99 €
0-00-09	Diamètre 060mm, 060/065 mm, 065... - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	230,15 €
0-00-10	Diamètre 080 mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	428,47 €
0-00-11	Diamètre 100mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	540,19 €
0-00-12	Diamètre 100-20 mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	808,48 €
0-00-13	Diamètre 150 mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	630,83 €
0-00-14	Diamètre 150-40 mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	1 395,38 €
0-00-15	Diamètre 50-20 mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	367,76 €
0-00-16	Diamètre 60-20 mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	395,36 €
0-00-17	Diamètre 80-20 mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	528,64 €
0-00-18	Diamètre 125mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	585,51 €
0-00-19	Diamètre 200mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	788,54 €
0-01-00	PRESTATIONS CLIENTELE			
0-01-01	Pose de compteurs, tout secteur géographique	38/2018 du 06/09/18	Unité	95,83 €
0-01-02	matériaux, tout secteur géographique	53/2019 du 28/11/2019	%	20
0-01-03	Déplacement d'un agent sans intervention	38/2018 du 06/09/2018	Unité	51,45 €
0-01-04	Mise en service d'un branchement sans pose compteur (tout secteur géographique)	31/2018 du 27/06/2018	Unité	51,45 €
0-01-05	Fermeture ou réouverture d'un branchement à la demande de l'abonné (tout secteur géographique)	31/2018 du 27/06/2018	Unité	51,45 €
0-01-06	Relevé de compteur suite à une cessation d'abonnement	31/2018 du 27/06/2018	Unité	51,45 €
0-01-07	Vérification d'index ou d'installation à la demande de l'abonné	31/2018 du 27/06/2018	Unité	51,45 €
0-01-08	Échange standard de compteur DN 15 mm (compteur détérioré ou gelé)	31/2018 du 27/06/2018	Unité	165,08 €
0-01-09	Échange standard de compteur DN 20 mm (compteur détérioré ou gelé)	31/2018 du 27/06/2018	Unité	178,15 €
0-01-10	Échange standard de compteur DN 30 (compteur détérioré ou gelé)	31/2018 du 27/06/2018	Unité	339,05 €
0-01-11	Échange standard de compteur DN 40 mm (compteur détérioré ou gelé)	31/2018 du 27/06/2018	Unité	458,45 €
0-01-12	Déplacement pour fermeture de branchement pour non paiement des factures (hors résidence principale)	31/2018 du 27/06/2018	Unité	51,45 €
0-01-13	Fermeture disciplinaire du branchement (Non-conformité du branchement)	1/2019 du 7/02/2019	Unité	102,92 €
0-01-14	Vérification par la Régie d'un compteur à la demande de l'abonné	31/2018 du 27/06/2018	Unité	90,03 €
0-01-15	Étalonnage d'un compteur par un établissement spécialisé à la demande de l'abonné DN 15 et 20 mm	31/2018 du 27/06/2018	Unité	173,65 €
0-01-16	Étalonnage d'un compteur par un établissement spécialisé à la demande de l'abonné DN 25 et 30 mm	31/2018 du 27/06/2018	Unité	192,45 €
0-01-17	Étalonnage d'un compteur par un établissement spécialisé à la demande de l'abonné DN 40	1/2019 du 7/02/2019	Unité	211,69 €
0-01-18	Dépôt de garantie pour établissement d'un branchement temporaire (établissements forains, cirques, entrepreneurs du bâtiment, ...)	1/2019 du 7/02/2019	Fft	504,35 €
0-01-19	diagnostic, expertise et rapport pour dossier d'individualisation de compteurs individuels	21/2019 du 27/03/2019	Fft	277,39 €
0-01-20	Intervention pour pose en masse de compteurs individuels, en situation d'aménagement neuf, comprenant le déplacement et le temps d'intervention sur site - forfait pour 10	21/2019 du 27/03/2019	Fft	171,48 €
0-01-21	Plus-value à la position 0-01-20 pour 10 compteurs supplémentaires	21/2019 du 27/03/2019	Fft	110,96 €
0-01-22	domaine privé et accessible, y compris manœuvre d'arrêt d'eau	45/2020 du 09/12/2020	Fft	80,00 €
0-01-23	Remise en état de regard (fourniture et pose)	45/2020 du 09/12/2020	Fft	50,00 €

L'ensemble des positions des chapitres 0-00 et 0-01 seront indexées chaque 1er janvier selon la formule ci-dessous.

Les valeurs 0 sont prises à date du 1er janvier 2019

$$K = 0,50 + 0,50 \left[0,08 \frac{(010534766)}{(010534766_0)} + 0,53 \frac{(ICHT-E)}{(ICHT-E_0)} + 0,28 \frac{(TP10a)}{(TP10a_0)} + 0,11 \frac{(FSD3)}{(FSD3_0)} \right]$$

L'indice 010534766 est l'indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français.

ICHT-E est l'indice des salaires, revenus et charges sociales - Coût main d'œuvre travail - Production et distribution d'eau - assainissement, gestion des déchets et dépollution.

TP10a est l'indice des Travaux Publics - canalisations, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux.

FSD3 est l'indice des Frais et services divers.

L'ensemble des positions des chapitres suivants sont indexées chaque 1er janvier selon la formule ci-dessous.

les valeurs 0 sont prises à date du 27 mars 2019

$$K = 0,50 + 0,50 \left(TP10a / TP 10_{ao} \right)$$

où TP10a est l'indice des Travaux Publics - canalisation, assainissement et adduction d'eau avec fournitures de tuyaux.

SPECIMEN DE FACTURE 2021



RÉGIE DE L'EAU
METZ MÉTROPOLE

Accueil et site technique
152 chemin de Blory
57950 Montigny-lès-Metz

Nous contacter

03 72 60 60 40

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(Astreinte assurée 7j/7 et 24h/24
pour les urgences)

contact@regie-eau-mm.fr
www.regie-eau-mm.fr

Votre portail abonné

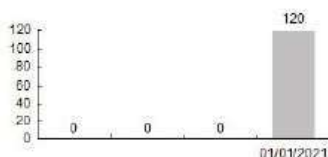
<https://moncompte.regie-eau-mm.fr>

Références utiles

SIRET 83432932800027

TVA INTRA FR93834329328

Historique de consommation



Occupant et Contrat : XXX FACTURE TYPE
Contrat : 1509
Mot de passe : zEtAfe

Adresse du lieu desservi : X NOM DE LA VOIE
57950 MONTIGNY LES METZ

Exp. REGIE DE L'EAU DE METZ METROPOLE
152 CHEMIN DE BLORY
57950 MONTIGNY-LES-METZ

Dest. XXX FACTURE TYPE
SPECIMEN
XXXXX VILLE

Facture réelle du 31/01/2021 Référence n° : 2021-EA-00-22884

Eau et Assainissement

Consommation du 01/01/2021 au 31/12/2021

Abonnement du 01/07/2021 au 30/06/2022

Présentation simplifiée de votre facture

Détail au verso

Votre consommation d'eau 120 m³

Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00298 €

	Montants
Abonnement	26,38
Consommation	357,87

Total de la facture 384,25

Montant total à payer avant le 02/03/2021 384,25 €

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
1429	SPECIMEN	15 mm	01/01/2021	0			120	120
Consommation totale								120

Détail de votre facture	Consommation facturée (m3)		Prix en vigueur au			
	Prix en vigueur au	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC

Production et distribution de l'eau

Abonnement compteur	01/01/2021	365 jours	25,00000	25,00	1,38 (5,50%)	26,38
Consommation eau	01/01/2021	120 m3	0,97420	116,90	6,43 (5,50%)	123,33
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau)	01/01/2021	120 m3	0,07100	8,52	0,47 (5,50%)	8,99
Total				150,42	8,28	158,70

Collecte et traitement des eaux usées

Consommation assainissement	01/01/2021	120 m3	1,14000	136,80	13,68 (10,00%)	150,48
Total				136,80	13,68	150,48

Organismes publics

Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	01/01/2021	120 m3	0,35000	42,00	2,31 (5,50%)	44,31
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	01/01/2021	120 m3	0,23300	27,96	2,80 (10,00%)	30,76
Total				69,96	5,11	75,07

TVA Taux	HT	Montant	Total de votre facture	357,18	27,07	384,25
5,50%	192,42	10,59	Montant total à payer	357,18	27,07	384,25
10,00%	164,76	16,48				

DETAIL DU PATRIMOINE

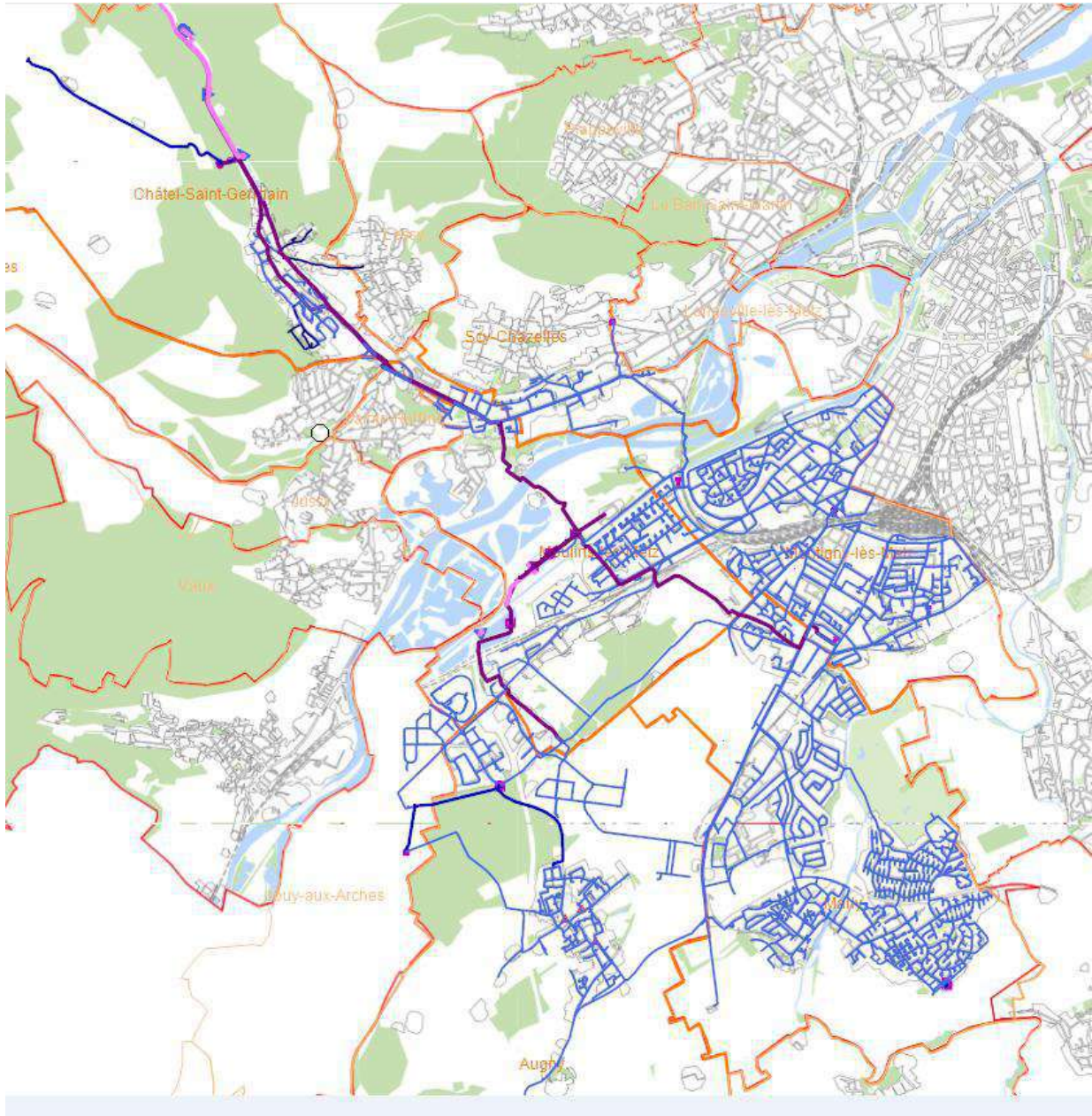
Installation de production	Capacité de pompage (m³/j)
CAPTAGE DE LA VALLEE DE MONTVAUX A CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	13 000
CAPTAGE DE MAISON ROUGE A MOULINS-LES-METZ	15 000
Capacité totale	28 000

Réservoir ou château d'eau	Capacité de stockage (m³)
CHÂTEL 1	4 000
CHÂTEL 2	400
BLORY	1 200
HAUT-RHÊLE	1 200
SAINT-LADRE	750
GRANGE-LE-MERCIER	1 500
MARLY	1 600
AUGNY	300
FEY	150
MARIEULLES-VEZON	170
Capacité totale	11 270

Installation de reprise, de pompage ou surpresseur	Débit des pompes (m³/h)
SURPRESSEUR RELAIS AUGNY-ORLY	10
REPRISE 1 CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	240
REPRISE 2 CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	100
REPRISE 3 CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	200
EXHAURE 1 CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	90
EXHAURE 2 CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	90
EXHAURE 3 CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	75
REPRISE MARLY	110
STATION R1 AVEC PUIITS	
STATION R2 AVEC PUIITS	
STATION R3 AVEC PUIITS	
POMPE 1 DU SURPRESSEUR AUGNY VERS FEY	20
POMPE 2 DU SURPRESSEUR AUGNY VERS FEY	20

SYNOPTIQUE DE RESEAU

Montigny :



Marieulles et Fey



La Maxe



DONNEES CONSOMMATEURS PAR COMMUNE

	2018	2019	2020
AUGNY			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 875	1 906	2 113
Nombre d'abonnés (clients)	1 010	1 025	1 032
Volume vendu (m ³)	143 378	139 565	140 668
CHÂTEL-SAINT-GERMAIN			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2 005	2 005	2 068
Nombre d'abonnés (clients)	837	839	846
Volume vendu (m ³)	81 140	86 949	97 749
FEY			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	736	757	743
Nombre d'abonnés (clients)	294	317	313
Volume vendu (m ³)	32 432	30 189	37 750
LA MAXE			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	881	901	983
Nombre d'abonnés (clients)	421	432	432
Volume vendu (m ³)	42 851	44 672	47 836
MARIEULLES-VEZON			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	700	705	713
Nombre d'abonnés (clients)	303	325	320
Volume vendu (m ³) (*)	31 230	23 392	35 391
MARLY			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	10 049	10 286	10 391
Nombre d'abonnés (clients)	3 989	4 055	4 123
Volume vendu (m ³)	499 773	511 447	558 751
MONTIGNY-LES-METZ			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	21 713	22 143	22 112
Nombre d'abonnés (clients)	4 726	4 749	4 762
Volume vendu (m ³)	1 173 421	1 038 581	1 049 336
MOULINS-LES-METZ			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	5 093	5 155	5 077
Nombre d'abonnés (clients)	1 404	1 413	1 416
Volume vendu (m ³)	228 059	251 652	279 198
SCY-CHAZELLES (zone basse)			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 335	1 380	1 364
Nombre d'abonnés (clients)	483	482	484
Volume vendu (m ³)	65 236	64 015	77 965
AUTRES (partie de Rozerieulles, Jouy, Sainte Ruffine)			
Nombre d'abonnés (clients)	129	130	134
Volume vendu (m ³)	46 509	42 779	49 483

* la commune de Marieulles n'a été reprise qu'à compter du 26/03/2019, les volumes ne sont décomptés qu'à compter de cette date.

DETAIL DES VOLUMES PRODUITS PAR RESSOURCE

	2018	2019	2020
Volume produit par ressource (m³)			
CAPTAGE DE LA VALLEE DE MONTVAUX A CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	1 880 081	1 764 714	1 596 203
CAPTAGE DE MAISON ROUGE A MOULINS-LES-METZ	1 231 322	1 499 634	1 685 098

DETAIL DES ACHATS ET DES VENTES EN GROS

SERVICE DE MONTIGNY	2018	2019	2020
Volume acheté à d'autres services d'eau potable (m³)			
SIEGVO	24 463	13 771	16 460
SOCIETE MOSELLANE DES EAUX (eau brute)	253 750	388 284	338 267
Volume vendu à d'autres services d'eau potable (m³)			
JOUY	32 512	50 436	91 899
ROZERIEULLES	58 450	59 903	50 222
SIEGVO SAINTE RUFFINE		3 098	3 646
FEY	3 076	0	0

LA MAXE	2018	2019	2020
Volume acheté à d'autres services d'eau potable (m³)			
SYNDICAT DES EAUX DE LA REGION MESSINE	55 232	50 712	65 139

FEY	2019	2020
Volume acheté à d'autres services d'eau potable (m³)		
CORNY SUR MOSELLE	28 443	22 627
REFOULEMENT AUGNY	10 021	18 851

MARIEULLES-VEZON	2019*	2020
Volume acheté à d'autres services d'eau potable (m³)		
SYNDICAT DES EAUX DE VERNY	13 550	31 225
LORRY MARDIGNY	12 567	6 938

(*) ces volumes sont comptabilisés sur 280 jours pour l'année 2019

CALCUL DES BESOINS DE SERVICES

Service de Montigny-lès-Metz



GRILLE DE CALCUL DES BESOINS DE SERVICE

ANNEE 2020

	calcul quantitatif		volume unitaire (en m ³)	volume de service (en m ³)
DEFENSE INCENDIE				3 550
Contrôle de poteaux d'incendie	271		10	2 710
Branchements défense incendie privés sans compteur	14	tps	60	840
Fuites sur poteaux d'incendie	0	0	10	0
Contrôle de bornes de puisage	0	0	0	0
EQUIPEMENT QUALITE SUR RESEAU				5 340
Analyseurs de chlore	3		700	2 100
Turbidimètres en ligne	1		700	700
Lavage des réservoirs	volume mesuré lors des lavages			2 540
MANCEUVRE SUR RESEAU				5 874
Purges				
automatique	0	0	0,3	0
purges d'hiver	0	0	0,3	0
autres purges	150	0,25	2,5	94
Remise en eau suite à fuite sur gros diamètre - rinçage <i>(autant de ligne que de chantiers)</i>				
400 Blory	1		100	100
Prise d'eau sans comptage <i>(autant de ligne que de prises identifiées)</i>				
Zone tournebride Moulins les M	900		3	2 700
ZAC St Jean Jouy	900		3	2 700
Remplacement d'équipements de réseaux	8		35	280

TRAVAUX NEUFS					42
Raccordements neufs sur réseau public - rinçage					
	Rue des Volontaires MONTIGNY	2	10	20	
	Impasse des Camélias MARLY	1	10	10	
Mise en service canalisations neuves - rinçage					
<i>(autant de ligne que de mises en service)</i>					
	DN50	0,002	0	8	0
Impasse des Camélias MAR	DN60	0,003	60	8	1
	DN63	0,003	0	8	0
	DN80	0,005	0	8	0
Rue des Volontaires MONTI	DN100	0,008	162	8	10
	DN125	0,012	0	8	0
	DN200	0,031	0	8	0
	DN400	0,126	0	8	0
TOTAL des VOLUMES DE SERVICES					14 806

La Maxe



CALCUL DES BESOINS DE SERVICE

ANNEE 2020

	calcul quantitatif	volum e unitaire (en m3)	volum e de service (en m3)
DEFENSE INCENDIE			560
Contrôle de poteaux d'incendie	56	10	560
Branchements défense incendie privés sans compteur	0	0	0
Fuites sur poteaux d'incendie	0	0	0
Contrôle de bornes de puisage	0	0	0
EQUIPEMENT QUALITE SUR RESEAU			0
Analyseurs de chlore	0	700	0
Turbidimètres en ligne	0	700	0
Lavage des réservoirs		volum e mesuré lors des lavages	0
MANŒUVRE SUR RESEAU			10731
Purges			
automatique	0	0	0,3
purges d'hiver	0	0	0,3
autres purges	0	0	2,5
Remise en eau suite à fuite			
<i>(autant de ligne que de chantiers)</i>			
86-94 rue Principale			20
Prise d'eau sans comptage			
<i>(autant de ligne que de chantiers)</i>			
présence gens du voyage			10711
lavage voirie			
arrosage - chantiers			
Remplacement d'équipements de réseaux	0	0	0

TRAVAUX NEUFS					597,2
Raccordements neufs sur réseau public - rinçage					
<i>(autant de ligne que de raccordements)</i>					
	rue Principale LA MAXE	150	4	10	40
	rue des Mirabelliers LA	150	1	10	10
Mise en service canalisations neuves - rinçage					
<i>(autant de ligne que de mises en service)</i>					
	DN50	0,002	0	8	0
	DN60	0,003	0	8	0
	DN63	0,003	0	8	0
	DN80	0,005	0	8	0
	DN100	0,008	0	8	0
rue Principale LA MAXE	DN150	0,18	380	8	547,2
	DN200	0,031	0	8	0
	DN400	0,126	0	8	0
TOTAL des VOLUMES DE SERVICES					11888,2

Féy



GRILLE DE CALCUL DES BESOINS DE SERVICE

FEY - ANNEE 2020

	<i>calcul</i>	<i>quantitatif</i>	<i>volume unitaire</i> <i>(en m³)</i>	<i>volume de</i> <i>service (en m³)</i>
DEFENSE INCENDIE				230
Contrôle de poteaux d'incendie	23		10	230
Branchements défense incendie privés sans compteur	0	tps	60	0
Fuites sur poteaux d'incendie	0	0	10	0
Contrôle de bornes de puisage	0	0	0	0
EQUIPEMENT QUALITE SUR RESEAU				0
Analyseurs de chlore	0		700	0
Turbidimètres en ligne	0		700	0
Lavage du réservoir			volume mesuré lors des lavages	0
MANŒUVRE SUR RESEAU				0
Purges				
automatique	0	0	0,3	0
purges d'hive	0	0	0,3	0
autres purges:	0	0,25	2,5	0
Remise en eau suite à fuite sur gros diamètre - rinçage				
<i>(autant de ligne que de chantiers)</i>	0		0	0
Prise d'eau sans comptage				
<i>(autant de ligne que de prises identifiées)</i>	0		0	0
	0		0	0
Remplacement d'équipements de réseaux	0		0	0

TRAVAUX NEUFS				27
Raccordements neufs sur réseau public - rinçage				
	<i>(autant de ligne que de raccordements)</i>			
	lotissement des Chênes	2	10	20
Mise en service canalisations neuves - rinçage				
	<i>(autant de ligne que de mises en service)</i>			
	DN50	0,002	0	8
	DN60	0,003	0	8
	DN63	0,003	0	8
lotissement des Chênes FEY	DN80	0,005	184	8
	DN100	0,008	0	8
	DN150	0,18	0	8
	DN200	0,031	0	8
	DN400	0,126	0	8
TOTAL des VOLUMES DE SERVICES				257

Marieulles-Vezon



GRILLE DE CALCUL DES BESOINS DE SERVICE
--

MARIEULLES - ANNEE 2020

	calcul quantitatif		volume unitaire (en m ³)	volume de service (en m ³)
DEFENSE INCENDIE				180
Contrôle de poteaux d'incendie	18		10	180
Branchements défense incendie privés sans compteur	0	tps	60	0
Fuites sur poteaux d'incendie	0	0	10	0
Contrôle de bornes de puisage	0	0	0	0
EQUIPEMENT QUALITE SUR RESEAU				740
Analyseurs de chlore	1		700	700
Turbidimètres en ligne	0		700	0
Lavage du réservoir			volume mesuré lors des lavages	40
MANCEUVRE SUR RESEAU				0
Purges				
automatique	0	0	0,3	0
purges d'hiver	0	0	0,3	0
autres purges	0	0,25	2,5	0
Remise en eau suite à fuite sur gros diamètre - rinçage <i>(autant de ligne que de chantiers)</i>	0		0	0
Prise d'eau sans comptage <i>(autant de ligne que de prises identifiées)</i>	0		0	0
Remplacement d'équipements de réseaux	0		0	0

TRAVAUX NEUFS					0
Raccordements neufs sur réseau public - rinçage					
<i>(autant de ligne que de raccordements)</i>					
Mise en service canalisations neuves - rinçage					
<i>(autant de ligne que de mises en service)</i>					
DN50	0,002	0	8		0
DN60	0,003	0	8		0
DN63	0,003	0	8		0
DN80	0,005	0	8		0
DN100	0,008	0	8		0
DN150	0,18	0	8		0
DN200	0,031	0	8		0
DN400	0,126	0	8		0
TOTAL des VOLUMES DE SERVICES					920

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Section d'exploitation

DEPENSES EXPLOITATION		
011	Charges à Caractère général	1 225 038,28
6021	Matières consommables	18 236,73
60221	Combustibles et carburants	9 944,28
60222	Produits d'entretien	27,75
60223	Fournitures d'atelier et d'usine	19 139,29
60225	Fourniture de bureau	746,54
60226	Vêtements de travail	689,21
60228	Autres fournitures consommables	36 541,28
604	Achats d'études, prestations de services, équipements et travaux	7 516,44
605	Achats d'eau	288 185,06
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	163 453,26
6062	Produits de traitement	20 211,94
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	7 509,98
6064	Fournitures administratives	1 262,08
6066	Carburants	13 487,14
6068	Autres matières et fournitures	69 757,92
6071	Compteurs	8 473,43
6078	Autres marchandises	6 879,90
611	Sous-traitance générale	86 028,25
6132	Locations immobilières	0,00
6135	Locations mobilières	57 998,68
6137	Redevances, droits de passage et servitudes diverses	6 032,39
614	Charges locatives et de copropriété	0,00
61521	Bâtiments publics	1 790,00
61523	Réseaux	54 672,26
61528	Autres	46 852,54
61551	Matériel roulant	12 986,90
61558	Autres biens mobiliers	5 733,30
6156	Maintenance	32 769,89
6161	Primes d'assurances/Multirisques	12 172,96
6162	Primes d'assurances - Assurance obligatoire dommage construc	0,00
6168	Primes d'assurances - Autres	0,00
617	Études et recherches	10 568,15
618	Divers	41 696,81
6222	Commissions pour recouvrement de la redevance d'assainisseme	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00
6226	Honoraires	12 780,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00
6228	Divers	1 537,50
6231	Annonces et insertions	4 330,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00
6237	Publications	0,00
6238	Divers	12 724,92
6241	Transports sur achats	114,10
6251	Voyages et déplacements	471,36
6255	Frais de déménagement	0,00
6256	Missions	0,00
6257	Réceptions	2 463,73
6261	Frais d'affranchissement	20 161,68
6262	Frais de télécommunications	15 645,51

DEPENSES EXPLOITATION		
627	Services bancaires et assimilés	963,87
6281	Concours divers (cotisations)	2 683,33
6283	Frais de nettoyage des locaux	11 340,57
6287	Remboursements de frais	7,52
635112	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	0,00
63512	Taxes foncières	14 060,00
63513	Autres impôts locaux	3,96
6353	Impôts indirects	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau au titre des prélèvements	84 340,87
6378	Autres taxes et redevances	45,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	992 057,10
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	583,52
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle	5 868,76
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de	514,39
6411	Salaires, appointements, commissions de base	660 193,91
6413	Primes et gratifications	20 693,23
6451	Cotisations à l'URSSAF	179 553,19
6452	Cotisations aux mutuelles	10 132,42
6453	Cotisations aux caisses de retraites	58 697,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	26 182,85
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	155,94
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	4 381,34
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 298,15
6478	Autres charges sociales diverses	22 802,40
014	Atténuation de produits	412 959,82
701249	Reversement redevance agence de l'eau	248 212,75
706129	Reversement redevance modernisation° agence eau	164 747,07
65	Autres charges de gestion courante	2 815 380,82
6541	Créances admises en non-valeur	1 383,31
658	Charges diverses de gestion courante	2 813 997,51
	TOTAL dépenses de gestion des services	5 445 436,02
66	Charges financières	20 825,60
66111	Intérêts réglés à l'échéance	21 504,68
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	- 679,08
67	Charges exceptionnelles	34 825,12
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	34 825,12
	TOTAL dépenses réelles	5 501 086,74
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	313 284,79
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	313 284,79
	TOTAL opérations d'ordre	313 284,79
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	5 814 371,53

RECETTES EXPLOITATION		
013	Atténuation des charges	4 309,75
64198	Autres remboursements	4 309,75
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	7 073 505,74
70111	Ventes d'eau aux abonnés	3 036 205,81
701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	747 478,83
704	Travaux	20 202,52
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 618 647,66
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de collec	591 426,96
7068	Autres prestations de services	59 543,96
75	Autres produits de gestion courante	42 062,32
7588	Autres	42 062,32
	TOTAL recettes de gestion des services	7 119 877,81
77	Produits exceptionnels	50 180,38
7711	Dédits et pénalités perçus	48 973,24
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	11,85
778	Autres produits exceptionnels	1 195,29
	TOTAL recettes réelles	7 170 058,19
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	185 496,14
722	Immobilisations corporelles	171 399,10
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résulta	14 097,04
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	7 355 554,33

Section investissement

DEPENSES INVESTISSEMENT		
20	Immobilisations incorporelles	166 832,56
2031	Frais d'études	163 773,56
2051	Concessions et droits assimilés	3 059,00
21	Immobilisations corporelles	793 628,44
21561	Matériel spécifique d'exploitation -Service de distribution	17 088,03
21751	Installations complexes spécialisées	84 693,65
217531	Réseaux d'adduction d'eau	425 091,06
217561	Service de distribution d'eau	35 077,33
2181	Autres immobi. corpor. reçues /mise à disposition -Install.	1 299,40
2182	Autres immobi. corpor. reçues /mise à disposition -Matériel	167 799,42
2183	Autres immobi. corpor. reçues /mise à disposition -Matériel	42 474,80
2184	Autres immobi. corpor. reçues /mise à disposition Mobili	18 510,29
2188	Autres	1 594,46
22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession	90 409,49
22311	Bâtiments d'exploitation	5 761,00
22315	Bâtiments administratifs	84 648,49
23	Immobilisations en cours	188 701,39
2313	Immobilisations corporelles en cours/Constructions	13 946,25
2315	Immobilisations corporelles en cours/Installations, matériel	174 755,14
	TOTAL dépenses d'équipement	1 239 571,88
16	Emprunts et dettes assimilées	83 516,39
1641	Emprunts en euro	83 516,39
	TOTAL dépenses réelles	1 323 088,27
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	185 496,14
	Reprise sur autofinancement antérieur	14 097,04
139111	Agence de l'eau	277,13
13912	Régions	448,68
13913	Départements	5 179,37

DEPENSES INVESTISSEMENT		
13915	Groupements de collectivités	3 304,09
13918	Subventions d'équipement - Autres	4 887,77
	Charges transférées	171 399,10
21751	Installations complexes spécialisées	70 000,00
217531	Installations à caractère spécifique Réseaux d'adduction	101 399,10
041	Opérations patrimoniales	30 804,66
22315	Bâtiments administratifs	30 804,66
	TOTAL des dépenses d'ordre	216 300,80
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	1 539 389,07

RECETTES INVESTISSEMENT		
13	Suventions d'investissement	127 383,66
13111	Agence de l'eau	127 383,66
16	Emprunts et dettes assimilées	127 383,66
1641	Emprunts en euro	0,00
	TOTAL recettes d'équipement	254 767,32
	TOTAL recettes réelles	127 383,66
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	313 284,79
28031	Frais d'études	8 040,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits	2 738,32
28154	Matériel industriel	72,16
281561	Service de distribution d'eau	4 624,88
281728	Autres terrains	5 149,96
2817311	Bâtiments d'exploitation	19 913,55
2817351	Bâtiments d'exploitation	28 438,49
281738	Autres constructions	90,98
2817451	Bâtiments d'exploitation	243,33
2817455	Bâtiments administratifs	848,17
281751	Installations complexes spécialisées	136 809,59
2817531	Réseaux d'adduction d'eau	18 014,63
2817561	Service de distribution d'eau	17 079,90
281782	Matériel de transport	1 706,33
281783	Matériel de bureau et matériel informatique	15,38
281784	Mobilier	67,37
281788	Autres	4 300,82
28182	Matériel de transport	29 114,28
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	13 081,85
28184	Mobilier	2 452,76
282315	Bâtiments administratifs	19 405,71
282351	Bâtiments d'exploitation	187,73
282355	Bâtiments administratifs	637,33
282531	Réseaux d'eau	251,27
041	Opérations patrimoniales	30 804,66
2031	Frais d'études	30 804,66
	TOTAL recettes d'ordre	344 089,45
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	471 473,11

Édition mars 2021
CHIFFRES 2020

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Rhin-Meuse est de 3,98 euros TTC/m³. Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense annuelle de 478 euros, soit une mensualité légèrement inférieure à 40 euros en moyenne (estimation Rhin-Meuse d'après SISPEA, données agrégées disponibles - 2018).

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 21 % du montant de la facture d'eau
- les contributions aux organismes publics (VNF...) et l'éventuelle TVA

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur www.services.eau.fr



NOTE D'INFORMATION

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2020 ?

En 2020, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à près de 158,7 millions d'euros dont plus de 129 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2020 ?
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Rhin-Meuse



À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2020 ?
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2020) - source agence de l'eau Rhin-Meuse.



ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE EN 2020

L'année 2020 marque la seconde année du 11^e programme d'action de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2020...



LES CONTRATS DE TERRITOIRE "EAU ET CLIMAT"

5 nouveaux contrats ont été entérinés en 2020. Nouvel outil de contractualisation proposé par l'agence de l'eau Rhin-Meuse depuis une année, le contrat de territoire "Eau et Climat" est un trait d'union entre les priorités de l'établissement et celles des EPCI cibles. Il intègre une logique de dépassement grâce à l'approche proposée à 360°. Les actions en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique figurent en bonne place.

EAU ET QUARTIERS, UN ENJEU SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE

En lançant le 1^{er} concours "eau et quartiers prioritaires de la politique de la ville" destiné à accompagner des projets de requalification urbaine, l'agence de l'eau Rhin-Meuse a récompensé **12 lauréats**. 60% des projets ont proposé des aménagements urbains (désimperméabilisation, gestion intégrée des eaux pluviales, jardins partagés, agriculture urbaine/périurbaine) et 1/3 d'actions d'animation. L'agence de l'eau Rhin-Meuse a alloué **une enveloppe de 2 M€ aux bénéficiaires**. En ciblant les quartiers prioritaires, l'agence de l'eau a démontré que "la nature en ville" peut être déclinée partout et permettre une reconnexion avec la ville ; **le tout en favorisant le lien social et les actions de sensibilisation et d'information.**

PROJET DE SDAGE ET DE PROGRAMME DE MESURES 2022-2027

Après plus de 18 mois d'élaboration, le **Comité de bassin Rhin-Meuse a adopté à l'unanimité, en octobre 2020, le projet de plan de gestion des eaux 2022-2027.**

Ce plan fait autorité en matière de mise en œuvre de la politique de l'eau et porte l'engagement juridique de la France au regard de la Directive cadre européenne sur l'eau.

Avant son adoption définitive, **le projet de plan de gestion est soumis aux citoyens, aux acteurs locaux et internationaux depuis le 1^{er} mars 2021.**



LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN RHIN-MEUSE



Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles - BP 30019
57161 Moulins-lès-Metz cedex
Tél. 03 87 34 47 00
agence@eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km² (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km².

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km² (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,4 millions d'habitants, 8 départements et 3 230 communes.



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains

Suivez l'actualité     
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : eau-rhin-meuse.fr

Donnez votre avis sur
les inondations et le milieu marin
L'eau

DU 1^{ER} MARS
AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

PRÉFET COORDONNATEUR DU BASSIN RHIN-MEUSE
Michel Spiller Préfet

COMITÉ DE BASSIN RHIN-MEUSE



Retrouvez aussi toutes les informations sur la consultation du public sur le site enimmersion-eau.fr

Nouveau Découvrez les nouveaux "Podcasts"